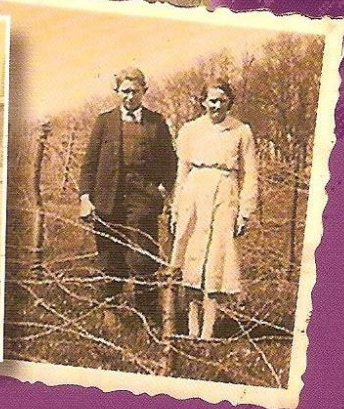


Année 2011

Revue d'Histoire *du* Pays Bressuirais

Les Réfugiés



Bulletin N°65

BULLETIN N° 65

de « Histoire et Patrimoine du Bressuirais »

Année 2011

SOMMAIRE

		Pages
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration de HPB		2
- Éditorial		3
- Réfugiés dans le canton de Bressuire (1939-1940)	Guy-Marie LENNE	5
- Les réfugiés à Brétignolles. Une page d'histoire de l'exode	Pascal HERAULT	45
- Les réfugiés à Noirlieu	Jacques BENOIT	61
- Une famille de Sedan à Bressuire	Témoignage de Paul BRIFFE	69
- Une réfugiée de Montcy-Notre-Dame aux Aubiers	Témoignage de Jeanne BOUILLON	81
<i>En cahier spécial</i>		
- Souvenirs et mémoires de mes cinq premières années passées à Terves durant la guerre 39-45	Simone PINGUET	1 - 40

Composition du Bureau de H.P.B.

Président d'honneur : Jean CAMUS

Président : Guy-Marie LENNE

Vice-présidents : Jacques ETHIOUX
Roger GRASSIN

Trésorier : Loïc BAUFRETON

Secrétaire : Dominique LENNE

Composition du Conseil d'administration de H.P.B.

Les membres du Bureau

Marie JARRY

Jean-Paul BOURREAU

Marie ALONSO

Marylise HIRTZ

Marie-louise LANDREAU

Isabelle SOULLARD

Guy CHARENTON

Alain GIRET

ÉDITORIAL

De nombreux Bressuirais et habitants du bocage se souviennent encore avec précision de la fin du printemps 1940 et de l'été qui a suivi ; la France a connu l'un des plus douloureux épisodes de son histoire, l'invasion allemande et le formidable exode qu'elle provoqua.

Plus de 65 ans se sont écoulés et le passage de témoin, de la mémoire à l'histoire s'avère indispensable. En effet, aujourd'hui, pour toutes les générations de l'après guerre, comment imaginer ce moment de notre histoire nationale, somme toute assez bref, de quelques mois, qui a vu près de 10 millions de Français et de Belges quitter leur domicile du Nord et de l'Est, mais aussi de la région parisienne, fuir dans un désordre indescriptible, et gagner un refuge, loin de chez eux, dans une commune, parmi des hommes et des femmes, inconnus quoique compatriotes !

Les archives publiques, départementales et municipales, apportent leur lot de réponses à cette question. Elles conservent de nombreuses liasses de documents administratifs qui donnent à comprendre la façon dont a été organisé, en amont, l'exode des populations, mais aussi la gestion au jour le jour de ce traumatisme national. Elles permettent également de voir s'organiser l'accueil des populations déplacées, dans les communes du bressuirais.

Puisant essentiellement dans les fonds publics d'archives, le premier article de cette revue N°65 tente de mettre en perspective événements nationaux et événements locaux, à l'échelle du bocage bressuirais, se limitant aux quelques mois de la « drôle de guerre », jusqu'à l'été 1940.

L'auteur part également à la découverte de ces « réfugiés », nom générique donné à une population aussi diverse que variée, elle-même reflet de la société de la fin des années 1930.

Cette histoire, plus scientifique, se confronte à une autre, née de la mémoire des hommes et des femmes qui l'ont faite. L'exode et le refuge ont marqué profondément la mémoire de ceux qui l'ont vécu : victimes et spectateurs, impuissants à peser sur une destinée qui leur échappait, au moins provisoirement.

Pascal Hérault et Jacques Benoit, interrogent la mémoire de leurs contemporains, réfugiés et habitants de Brétignolles pour l'un, habitants de Noirlieu pour l'autre, restituant la façon dont deux petites communes du bocage ont accueilli les réfugiés.

La suite de cette revue, nous avons voulu la laisser aux témoins, aux réfugiés eux-mêmes. Aujourd'hui âgés, ils nous livrent un récit, celui de leur enfance ou de leur adolescence en 1940. Paul Briffe vivait à Sedan, Jeanne Bouillon à Montcy-Notre-Dame, Simone Pinguet à Charleville. Tous trois vont voir leur vie bouleversée à jamais, emportés qu'ils furent par le torrent d'une histoire qui les dépassait.

Bonne lecture à tous.

Le Président

Réfugiés dans le canton de Bressuire

[1939 - 1940]

Guy-Marie Lenne

1^{er} septembre 1939, les armées allemandes entrent en Pologne, déclenchant une guerre qui devient bientôt mondiale. La France s'engage dans le conflit à partir du 3, mais s'endort dans une « drôle de guerre », sans toutefois se faire d'illusion sur la suite du conflit. Afin de ne pas voir se répéter les exodes de populations frontalières de 1914, les gouvernements successifs, depuis plus de dix ans, avaient préparé différents plans d'évacuation des habitants des départements de l'Est et du Nord. Mais lorsque l'offensive contre la France débute, le 10 mai 1940, la soudaineté de l'attaque, le souvenir de la précédente guerre, la peur et la panique ont raison de tous les plans : c'est l'exode, gigantesque, incontrôlable, jamais vu auparavant. Des millions de Français, mais aussi de Belges, de Luxembourgeois sont jetés sur les routes, fuyant devant les envahisseurs, dans des conditions dantesques. Tant bien que mal, beaucoup de ces réfugiés gagneront un refuge au sud de la Loire.

Le canton de Bressuire n'échappera pas à la règle, il voit arriver plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il lui faudra accueillir, ravitailler, loger dans la précipitation. A peine installés, beaucoup repartiront sitôt les conditions de leur retour négociées entre l'occupant et le gouvernement de Vichy, dès juillet-août. D'autres, au contraire, passeront toute la guerre dans le bocage.

Organiser l'évacuation des régions frontalières

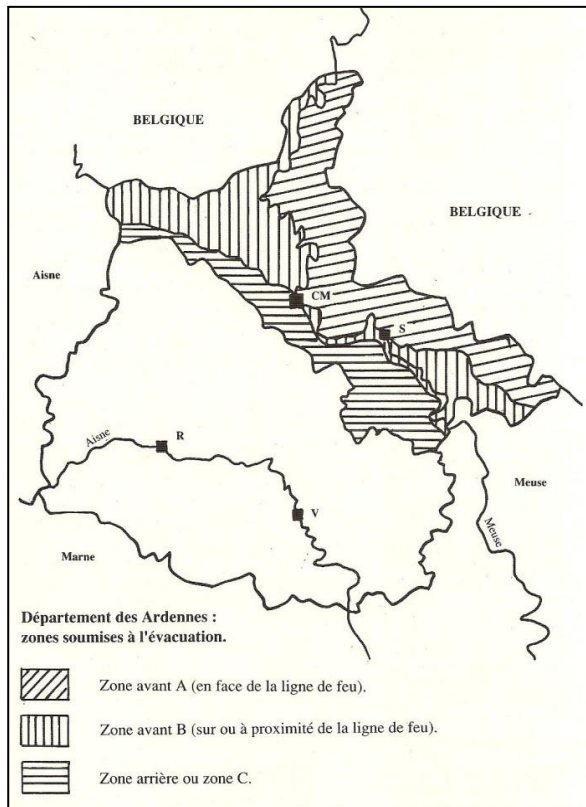
En 1927, le Parlement français adopte une loi portant « organisation de la Nation pour le temps de guerre ». Et, alors que le premier conflit mondial avait connu sa part d'exode de populations, alors que l'est et le nord du pays avaient vécu une occupation douloureuse pendant plusieurs années, le législateur marqua un assez large désintérêt à l'égard des populations, ne se préoccupant que de celles situées à proximité immédiate des frontières. Encore parlait-on seulement de dispersion, sans aucun caractère impératif, mais pas d'évacuation en tant que telle¹.

L'Instruction générale du 4 février 1930 sur « les mesures de sauvegarde à prendre en cas de guerre dans les parties du territoire exposées aux atteintes de l'ennemi » ne devait pas apporter de nouveautés particulières.

En 1931, pour la première fois, une circulaire du ministère de l'Intérieur évoquait l'évacuation lointaine des populations frontalières avec la désignation de départements de replis chargés d'organiser l'hébergement des évacués. Une Instruction générale de juin 1935 précisa cette circulaire, notamment en ce qui concernait la liste des départements de départ et d'accueil.

¹ GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques) ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennais dans la tourmente. De la mobilisation à l'évacuation*, Editions Terres Ardennaises, Charleville-Mézières, 1990, page 98.

Trois ans plus tard, le 1^{er} juillet 1938, la Direction générale de la Sûreté nationale diffusa auprès des préfets une « Instruction générale.../... sur les mouvements et transports de sauvegarde »², document secret de 150 pages dans lequel étaient détaillées toutes les mesures d'évacuation des populations des zones de combat. Les départements frontaliers étaient ainsi divisés en en trois zones :



Carte extraite de GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques)
 ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennes dans la tourmente...*,
op.cit., page 102.

Zone avant A : zone de combat immédiat, à évacuer en totalité

Zone avant B : zone à évacuer sur ordre

Zone arrière ou zone C : zone susceptible d'être évacuée.

Pour ce qui concerne le département des Ardennes, plus de 190 communes étaient concernées par la zone A, soit environ 52% de la population totale du département (voir carte ci-contre). Les populations évacuées devaient alors suivre des itinéraires très précis ; rejoindre d'abord des communes de première destination, puis un département provisoire

d'accueil et enfin, par chemin de fer, un département d'accueil définitif. Jusqu'à cette date, seule la Vendée était habilitée à recevoir les Ardennais,

² HARBULOT (Jean-Pierre), « l'exode des Ardennais et des Lorrains non mosellans », in *Les réfugiés pendant la seconde Guerre mondiale*, ss. la dir. de LEVY (Paul) et BECKER (Jean-Jacques), CERHIM, Confolens, 1999, p. 53.
 Cette Instruction générale sera en partie refondue en 1939.

les Deux-Sèvres demeurant département d'accueil uniquement en cas de repliement total de la population des Ardennes.

Le 24 janvier 1940, Le Directeur du Service central des réfugiés à Paris communiquait aux préfets des deux départements un plan de répartition dans lequel les Deux-Sèvres se trouvaient destinataires de la totalité des populations des cantons de Charleville, Sedan-Nord, Sedan-Sud, Carignan ainsi que de la population des cantons de Rancourt et Mouzon située dans la zone de l'avant³.

Notons que la préparation d'un tel plan d'évacuation s'était faite dans le plus grand secret afin de ne pas affoler les populations concernées. De même, dans les départements d'accueil, rares étaient ceux qui connaissaient cette Instruction générale, hormis les services des préfectures, puis les maires.

Cinq mois avant le début du conflit, alors que plus personne ne se fait d'illusion sur la sauvegarde de la paix en Europe depuis l'invasion de la Bohême-Moravie par les troupes allemandes en mars, le Préfet des Deux-Sèvres fit parvenir le 4 mai à tous les maires du département, sous le sceau de la confidentialité, ses « instructions sur le repliement, dans le département des Deux-Sèvres, en cas de guerre, de la population d'un département frontière »⁴. Après avoir rappelé la nécessaire protection des populations frontalières en cas de conflit, le préfet exposait les différentes mesures qui devraient être mises en place pour l'accueil, l'hébergement des populations déplacées et les secours qui leur seraient dues. Bressuire était ainsi appelé à devenir l'un des trois centres de réception des réfugiés, avec Parthenay et Niort.

En parallèle, la Préfecture établit également un « plan général de répartition des évacués du département des Ardennes à accueillir dans les Deux-Sèvres »⁵. Ce plan précisait que les réfugiés « originaires des cantons

³ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 26.

⁴ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 169 W 22.

⁵ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

de Charleville et Sedan Sud, au nombre de 34 636 seraient répartis dans l'arrondissement de Parthenay » auquel appartenait Bressuire.

A travers ce document, on découvre plus précisément l'organisation du repliement des populations du Nord et de l'Est qui devaient arriver dans la région, au maximum par voies ferrées, par les gares de Nantes, La Rochelle et Niort et de façon complémentaire par Angers, Montreuil-Bellay et Thouars. Une régulation secondaire se ferait ensuite pour le Nord des Deux-Sèvres, dans les gares de Bressuire, Thouars et Parthenay.

Comme partout dans les départements d'accueil, des centres de répartition des évacués ont été mis en place. Chacun avait en charge l'accueil, la distribution des réfugiés dans les communes, leur ravitaillement et leur hébergement ainsi que le contrôle sanitaire de la population évacuée. Celui de Bressuire, dont la commission administrative était composée essentiellement d'anciens fonctionnaires et militaires et par des médecins, devait accueillir les évacués de deux cantons de l'arrondissement de Rethel : ceux de Novion-Porcien et d'Asfeld, à répartir ensuite dans les cantons de Thouars, Argenton-Château, Bressuire, Cerizay, Châtillon-sur-Sèvre et Moncoutant.

4 600 individus étaient donc prévus pour le canton de Bressuire et la distribution devait se faire comme prévu selon le tableau ci-dessous.

Origine des évacués		Nbre d'évacués prévus	Communes d'accueil du canton de Bressuire	Effectif prévu par commune d'accueil
Cantons	Communes			
NOVION - PORCIEN	Auboncourt-Vauzelles	95	Terves	95
	Chesnois – Auboncourt	200	Breuil-Chaussée Clazay	140 60
	Corny – Machéroménil	165	Chiché	165
	Faux	45	Noirlieu	45
	Herbigny	100	Noirterre	100
	Neuvizy	145	Boismé	145
	Novion – Porcien	500	Bressuire	500
	Saulces – Monclin	570	Bressuire	570
	Sery	440	Beaulieu-sous-Bressuire Chambroutet	90 50 100

			Faye-L'Abbesse	120
			Saint-Porchaire	80
			Saint-Sauveur	
ASFELD	Aire	143	Chiché	143
	Asfeld	474	Bressuire	474
	Balham	95	Chiché	95
	Bergnicourt	101	Clazay	101
	Blanzay	266	Boismé	266
	Brienne-sur-Aisne	214	Faye-L'Abbesse	214
	L'Ecaille	69	Chambroutet	69
	Gomont	307	Clessé	260
	Houdilcourt	77	Beaulieu-sous-Bressuire	77
	Poilcourt-Sydney	121	Saint-Sauveur	121
	Roizy	158	Saint-Porchaire	158
	Saint-Rémy-Le-Petit	51	Chambroutet	51
	Sault-Saint-Rémy	70	Noirlieu	70
	Vieux-Lès-Asfeld	242	Breuil-Chaussée	242
	Total	4 648	Total	4 601

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198, non daté

Localement, organiser l'accueil des évacués

Dès les premiers jours de septembre, alors que la France s'engage dans la « Drôle de guerre », une partie de la population des départements frontaliers, notamment ceux d'Alsace, de la Meuse et de la Moselle est évacuée préventivement, Strasbourg dès le 2 septembre. Ailleurs, dans les Ardennes par exemple, on assiste à des évacuations volontaires de familles préférant partir de leur propre initiative, mais en dehors de tout cadre réglementaire et évidemment sans aucun soutien matériel. Beaucoup ont en tête les mauvais souvenirs de la Première Guerre mondiale⁶. C'est le cas d'une famille de Charleville qui arrivera à Bressuire l'année suivante ; Victor PINGUET, ancien combattant de la grande Guerre, une nouvelle fois mobilisé, décide de mettre sa femme et ses trois enfants à l'abri d'une éventuelle invasion. Il convainc sa femme de partir en train en Normandie,

⁶ ALARY (Eric), *L'exode : un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p.34.

chez un grand-père⁷. Mais il est bien sûr impossible d'évaluer l'ampleur de ces évacuations préventives, spontanées.

Le 11 septembre, le Ministre de la Santé publique fait parvenir à tous les préfets une enquête sur les conditions sanitaires d'accueil des évacués. L'inspecteur départemental des services d'hygiène des Deux-Sèvres y répond dès le 16, affirmant qu'« il y a encore peu de réfugiés dans le département » et qu'ils ont été, « au fur et à mesure de leur venue, placés chez l'habitant ». Plus loin, il précise que les trois centres prévus (Bressuire, Parthenay et Niort) sont prêts et qu'ils comportent tous une infirmerie et une « biberonnerie » et termine son exposé en indiquant que « les conditions dans lesquelles ils sont hébergés sont satisfaisantes tant du point de vue de la nourriture que du logement. L'état général, l'état sanitaire sont bons »⁸. Ce souci sanitaire, le préfet Henri Graux l'avait déjà évoqué, le 8 septembre, dans une lettre aux maires du département dans laquelle il leur demandait de mettre en place une « infirmerie-dispensaire » dans chaque canton pour soigner les réfugiés, ceci afin de pallier le manque de médecins, mobilisés, et la réquisition des hôpitaux par l'autorité militaire⁹.

Début octobre 1939, une note du ministère de l'Intérieur dresse l'état du nombre d'évacués par département et précise que les Deux-Sèvres en ont accueilli 7 653 en provenance des Ardennes¹⁰. Nous n'en connaissons hélas pas la répartition par communes. Combien la ville de Bressuire en a-t-elle reçu ? Les archives ne permettent pas de répondre avec précision. La seule mention découverte se trouve dans un courrier que le maire de Bressuire, René Héry, envoie au sous-préfet, le 26 septembre, à propos des réfugiés¹¹. Il y parle d'« un grand nombre de réfugiés volontaires »¹² qu'il oppose à

⁷ Voir le témoignage de Simone Pinguet (cahier central).

⁸ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 169.

⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27.

¹⁰ FACETTA (Albert), *Les réfugiés du Nord-Est. Des cheminées d'usine aux ceps de vigne*, Les Dosseirs d'Aquitaine, Coll. Mémoires de France, 2006, page 36.

¹¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

¹² Par réfugié volontaire, il faut entendre celui qui est parti de lui-même de sa commune, sans attendre les ordres d'évacuation.

d'autres, qualifiés de « réfugiés obligatoires »¹³. Le lendemain, afin de répondre au vœu de la préfecture, René Héry demande à ses concitoyens de veiller à ce que les réfugiés, volontaires ou non, Français ou non, se fassent inscrire à la mairie¹⁴.

Les réfugiés, ou évacués, selon la terminologie employée, sont donc bien arrivés à Bressuire. Et le problème de leur logement va être au centre des préoccupations de la municipalité pendant plusieurs mois. En effet, Bressuire va se trouver confrontée à une double problématique : comment accueillir et loger les évacués des Ardennes, déjà arrivés et ceux qui ne manqueront pas de venir au cas où les opérations de guerre exigeraient le repliement des populations frontalières, et faire la même chose avec une partie des unités de l'armée polonaise repliée dans le nord des Deux-Sèvres, à partir du mois de novembre¹⁵.

Afin de préparer au mieux l'accueil des populations déplacées, le 31 août, le Préfet avait déjà autorisé la Mairie de Bressuire à réquisitionner les locaux du collège libre et des Ecoles primaires supérieures de fille et de garçons qui devront l'être, précise-t-il, « en temps de guerre pour le service des évacuations »¹⁶.

Mais, fin septembre, René Héry ne peut qu'exposer son embarras au sous-préfet, déplorant son incapacité à loger les « réfugiés obligatoires », hormis dans une dizaine de chambres situées dans les locaux de la mairie qui peuvent être « rendues passablement habitables », mais sans aucun matériel de couchage ni aucun mobilier¹⁷.

La situation n'a fait qu'empirer en novembre quand sont arrivés plusieurs centaines de soldats polonais, pour la plupart logés chez l'habitant, après réquisition des autorités militaires françaises, ou casernés dans un

¹³ Par réfugié obligatoire, il faut entendre celui qui a répondu aux ordres d'évacuation des autorités militaires.

¹⁴ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

¹⁵ Voir à ce propos « 1939-1940. Une petite Pologne à Bressuire », in LENNE (Guy-Marie), *Petite histoire de Bressuire*, La crèche, Geste Editions, 2007, pages 129-134.

¹⁶ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

¹⁷ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

cantonnement aménagé spécialement pour eux route de Nantes. L'armée polonaise entre dès lors en concurrence directe avec les réfugiés, ce que le maire reconnaît dans une lettre au Préfet, le 29 décembre : « sur neuf maisons habitables qui avaient été meublées pour les réfugiés, six ont été démeublées pour mettre des soldats polonais et trois ont des lits prêts pour recevoir les réfugiés »¹⁸. Le même jour, dans une autre lettre, il ajoute que « depuis quelques jours, l'autorité militaire a réservé tous les logements pour loger des Polonais, même en plus, des écuries. Si les Polonais qui doivent venir après les premiers jours de l'an sont ici, l'on ne pourra pas loger de réfugiés »¹⁹. A Noirterre, en mars 1940, la situation est identique. A un courrier de la Préfecture lui annonçant que la commune est appelée à recevoir 220 évacués, René Héry répond que « malgré notre bonne volonté .../... si les Polonais ne sont pas partis de Noirterre avant l'arrivée des réfugiés, il nous sera impossible de loger convenablement ces derniers »²⁰. Relation de cause à effet, dès février 1940, le Service des réfugiés de la Préfecture a déclaré le canton de Bressuire « indisponible par la présence de la division polonaise »²¹.

Pourtant, dès septembre, le maire de Bressuire avait suggéré au sous-préfet la construction de baraquements spécialement affectés au logement des réfugiés. L'idée est reprise par le préfet quelque mois plus tard ; le 3 février 1940, il annonce à René Héry que ses services vont se mettre en rapport avec lui à propos de la construction de ce type de logements²². Le 1^{er} mars, marchands de bois, menuisiers et charpentiers de la commune sont invités à la Mairie pour discuter de la construction de ces baraquements avec M. Sauvé, représentant du Préfet. Le descriptif détaillé permet de se faire une idée du projet : les baraques en bois de pin et de sapin devaient être formées de plusieurs travées, chacune de 2,84 mètres de façade et d'environ 17 m² de surface, composée de deux chambres. Strict minimum pour des couples avec enfants ! Quelques jours plus tard, René Héry déplorera auprès

¹⁸ Arch. Dép. Deux-Sèvres, Sc 4888.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 26.

²² Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

du sous-préfet que les pourparlers n'ont pas encore abouti²³. Les atermoiements de la Préfecture n'ont rien d'étonnant dans cette affaire ; dès le 21 février, le préfet avait avisé le Service central des réfugiés à Paris de des difficultés qu'il rencontrait, notamment le manque de main d'œuvre qualifiée, et des doutes qui lui étaient venus : « même si je réussissais à construire 200 baraquements.../... cela ne constituerait qu'un appoint pour le logement de 8 000 personnes »²⁴. Et, en fin de compte, il semble bien que ce type de construction n'a jamais vu le jour à Bressuire.

Au fil des semaines et des mois, malgré les difficultés, les services de la Préfecture et de la Mairie vont continuer d'organiser l'accueil des futurs évacués. Le Préfet envisage de créer, dans chaque chef-lieu de canton, une « station-magasin » dans laquelle seraient constitués des stocks d'objets : lits, appareils de chauffage, literies, linges de maison...²⁵. Plus tard, le service des réfugiés de la Préfecture s'enquiert auprès de la mairie de Bressuire de ses besoins en appareils de chauffage et de cuisine à destination des réfugiés²⁶.

Localement, la préparation de l'arrivée des évacués/réfugiés se trouve compliquée du fait de l'évolution des plans d'évacuation au cours de l'hiver. Ainsi, le 24 janvier 1940, les Deux-Sèvres se voient attribuer une nouvelle répartition par le Service Central des réfugiés et le 29 février, le Préfet fait savoir au Maire de Bressuire que désormais sa commune recevrait 600 personnes de la zone d'évacuation de Charleville, et un contingent supplémentaire en provenance de la zone de repliement, de 5% de l'effectif de la population bressuiraise²⁷. Par ailleurs, il enjoint le maire à préparer « convenablement » l'hébergement de ces populations, l'assurant qu'il

²³ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

²⁴ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 26.

²⁵ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ Le 15 mai 1940, alors que l'exode massif des populations de l'Est a commencé et que les réfugiés arrivent déjà dans le bocage, la Préfecture envoie une dernière grille de répartition des réfugiés sur laquelle apparaît une nouvelle fois le nombre de 600 réfugiés attribués à Bressuire.

« serait infiniment dangereux de nourrir l'espoir que les évacuations préparées aux frontières pourraient n'être pas mises en œuvre »²⁸.

Cette nouvelle répartition pose cependant problème, c'est ce que soulève le Préfet des Ardennes à son collègue des Deux-Sèvres, début mars. En effet, il lui apparaît dommageable que les habitants de Charleville soient dispersés dans 79 communes et la ville de Sedan dans 26. Il souhaite donc que le schéma de répartition soit revu afin de mieux regrouper les habitants des deux villes²⁹.

A ce stade, seuls le Préfet et les maires des communes concernées étaient tenus au courant de ces nouvelles dispositions. Toutefois, des fuites n'ont pas manqué de filtrer dans la presse locale ce qui conduisit le Préfet à rappeler la confidentialité stricte de ces données afin de ne pas affoler les populations du département³⁰.

Mi-avril 1940, les municipalités des Ardennes sont invitées par le Préfet à prendre contact avec leurs homologues des Deux-Sèvres et de la Vendée³¹.

De même que les populations, les différentes administrations des Ardennes doivent trouver un point d'accueil en Deux-Sèvres, et Bressuire sera désigné comme résidence pour plusieurs d'entre elles dont la municipalité de Charleville (voir tableau page suivante).

A la veille de l'invasion allemande, tout semble en place pour accueillir les populations susceptibles d'être évacuées, même si de nombreuses difficultés ont été mises en évidence devant l'ampleur d'un possible et redouté exode massif. Les infrastructures de transport, de logement, d'approvisionnement apparaissent bien insuffisantes au regard de la tâche qui attend les autorités, tant nationales que locales...

²⁸ Arch. Mun. Bressuire 4 H 34.

²⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 26.

³⁰ Arch. Mun. 4 H 34.

³¹ GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques) ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennais dans la tourmente...*, *op.cit.*, page 118.

Commune d'origine	Administrations publiques, services et municipalités	Commune d'accueil
Vouziers	Directrice Ecole Primaire Supérieure de filles	Bressuire : Cours complémentaire de filles
Rethel	Directeur EPS de garçons	Bressuire EPS de filles
Rethel	Contributions indirectes : contrôleur principal, vérificateur principal, commis ou stagiaire	Bressuire
Sedan Mouzon	Bureaux postaux : recettes de 2 ^{ème} et 4 ^{ème} classes	Bressuire
Charleville	M. le Maire et M. le 1 ^{er} adjoint	Bressuire

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27 (non daté)

L'exode

Le vendredi 10 mai, à la veille du week-end de Pentecôte, l'offensive allemande vers l'Ouest est déclenchée. La Belgique et les Pays-Bas subissent un assaut spectaculaire des divisions allemandes, Liège et Rotterdam tombent rapidement. Conformément au plan Dyle-Breda, les troupes franco-britanniques montent vers le nord pour soutenir les troupes belges. Défiant l'obstacle naturel représenté par le massif des Ardennes, les divisions allemandes de Reinhardt et Guderian traversent la forêt et se jettent sur la Meuse qu'ils franchissent le 12. Sedan, Monthermé tombent après des combats particulièrement meurtriers. La Bataille de France vient de commencer

Dans les Ardennes, dès le 10 mai, retentissent les premières alertes aux bombardements et aux mitraillages qui décident de l'évacuation des cantons de Givet, Fumay et Monthermé. Le lendemain, le général Huntziger, commandant la II^e armée, fait évacuer la totalité des zones avant

A et avant B. Le 12, Charleville, Mézières, Mohon sont des villes mortes, totalement vidées de leur population. Dans la nuit du 14 au 15, face à l'avancée des forces allemandes, la décision est prise d'évacuer totalement les habitants du département des Ardennes.

En fait, une partie de la population n'a pas attendu les ordres de départ ; de nombreux habitants sont partis par leurs propres moyens avant même d'y être contraints. Les préparatifs de départ ont souvent été faits en catastrophe, ils n'ont eu que quelques heures pour quitter leur domicile.

Un flot humain est jeté sur les routes ; « rien ne pouvait plus enrayer le torrent déchaîné »³². Les conditions du départ vont être très loin de répondre à ce que les autorités avaient prévu. Les difficultés d'évacuation sont nées de plusieurs facteurs. Notons tout d'abord la pénurie de moyens de transport : trains, autobus sont en nombre nettement insuffisant pour faire face à une fuite d'une telle ampleur. Ensuite, les routes vont se trouver encombrées et saturées très rapidement, au point que les itinéraires officiellement organisés ne serviront plus à rien ; la panique a jeté sur les routes un nombre impressionnant de voitures, charrettes, bicyclettes, et autres moyens de transport improbables tels que brouettes et landaus. Les difficultés vont aussi venir du fait que la Luftwaffe (l'aviation allemande) est maître des airs et n'hésite pas à pilonner, mitrailler, les colonnes de réfugiés, ajoutant la terreur à la panique.

Jeanne Bouillon, réfugiée aux Aubiers, se souvient parfaitement de ce tragique départ dans la chaleur du mois de mai 1940. « Partis de Charleville, les réfugiés de Montcy-Notre-Dame prennent la direction de l'Aisne, par les petites routes (les grands axes sont réservés aux transports militaires), contournent Reims par le Nord avant d'atteindre Brennes. Au cours de ce périple d'une bonne centaine de kilomètres, la colonne est mitraillée plusieurs fois par les chasseurs allemands qui larguent des bombes à ailettes,

³² GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques) ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennais dans la tourmente...*, *op.cit.*, page 151.

d'autant plus dangereuses que la trajectoire est imprévisible ; à chaque fois, chacun se protège comme il peut en se jetant dans les fossés »³³.

Le périple de Marie Brochet, rapporté dans l'ouvrage *Les Ardennais dans la tourmente*, rend parfaitement compte des difficultés rencontrées par bon nombre de réfugiés pour rejoindre les Deux-Sèvres. Partie de Blanzky-la-Sablonnaise, près d'Asfeld, le 15 mai, elle ne rejoindra La Triboire, près de Boismé que 34 jours plus tard, après 27 étapes³⁴ qui l'ont menée à travers 8 départements.

Il ne nous est pas possible de retracer ici les parcours de l'exode tant ils furent divers en fonction du contexte militaire du départ, du ou des moyens de transport utilisés, du trajet suivi, de sa durée. Mais tous ont vécu cet exode comme un arrachement, à leur maison, leur commune, leurs habitudes de vie, leur entourage... Tous ont souffert des conditions dantesques du voyage vers un ailleurs improbable, forcément inconnu³⁵.

L'arrivée des réfugiés à Bressuire

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui ce qu'ont pu être ces jours, ces semaines des mois de mai-juin 1940, au cours desquelles les réfugiés affluèrent dans le canton de Bressuire, comme partout ailleurs en Deux-Sèvres et dans les autres départements d'accueil.

Deux documents officiels émanant, l'un du Commissaire général au Service des réfugiés et l'autre du Préfet des Deux-Sèvres permettent cependant de se faire une idée assez précise de la situation dans le département³⁶. Rédigé le 30 mai, le « compte rendu sommaire des opérations de réception et de répartition des réfugiés » du Commissaire général sera repris presque intégralement dans le rapport envoyé par le

³³ Voir témoignage de Jeanne Bouillon recueilli par MM. Gendreau et Lenne, pages 81-85.

³⁴ GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques) ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennais dans la tourmente...*, op.cit, page 231.

³⁵ Les témoignages publiés dans la revue permettent de se faire une idée de la diversité des routes empruntées et des conditions rencontrées par les Ardennais qui ont vécu l'exode.

³⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27, 169 W 51.

Préfet au Vice-président du Conseil, le lendemain. Dans les deux cas, il est fait mention d'une arrivée de trains en provenance de Nantes et La Rochelle, comme prévu, mais aussi de La Roche-sur-Yon, Poitiers, Angers et Thouars, à une cadence qui s'est accélérée pour atteindre 8 convois par jour. Après une « reconnaissance rapide de leur contenu et selon leur dominante quant à l'origine des évacués », les convois étaient dirigés sur l'un des centres de répartition auxiliaires : Parthenay, Thouars et Bressuire. Dans chaque centre, les évacués étaient ensuite acheminés dans les communes d'hébergement soit en utilisant des trains spéciaux ou commerciaux, soit par cars ou par véhicules particuliers. Toutefois, rien n'est dit sur ceux arrivés par leurs propres moyens, en dehors du cadre réglementaire prévu par le plan d'évacuation.

Les premiers réfugiés arrivent à Bressuire semble-t-il dès le 12 ou 13 mai³⁷. Le lendemain, le maire de Bressuire, René Héry, rédige un « avis » à la population dans lequel il note que les « réfugiés des Ardennes commencent à arriver dans notre ville »³⁸, soit quatre jours seulement après le début de l'offensive allemande. Combien sont-ils alors ? Il est impossible de répondre, les sources restent muettes sur le sujet. Seul *Le Petit Courrier*, le 18 mai, relate que « de nombreux réfugiés arrivent à Bressuire, les premiers en groupes isolés, en automobiles, puis plusieurs convois par chemin de fer. »³⁹

Jeune garçon en 1940, Jean Camus⁴⁰ se souvient de leur arrivée : « On n'avait pas toujours de l'école l'après-midi, il y avait des jours réservés pour essayer d'apporter de l'aide aux réfugiés.../... C'était des pauvres gens qui étaient empilés dans des wagons de la SNCF plus ou moins assainis, plus ou moins grands, ce qui obligeait les gens à être un peu en paquets dans les différentes voitures. Nous leur donnions du café, du bouillon chaud. Nous demandions aux infirmières qui étaient présentes à cette époque là d'aller à tel numéro de voiture pour apporter des soins à des gens qui en avaient bien

³⁷ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

³⁸ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

³⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 331.

⁴⁰ Aujourd'hui retraité, Jean Camus est né à Bressuire. Il a 11 ans en 1940. Son père était chef de gare à Bressuire et sa mère travaillait aux PTT.

besoin », « il y a avait aussi ceux qui arrivaient avec des charrettes pleines de choses variées mais nécessaires, par exemple des lessiveuses dans lesquelles on mettait les enfants enveloppés dans des couvertures. » « Certains qui étaient un peu plus aisés avaient des voitures, des charrettes un peu plus solides, plus grandes aussi ; elles étaient conduites par des chevaux ardennais. »⁴¹

Les premiers jours, les autorités vont vouloir mettre en application le plan initialement prévu, mais en fait les choses vont évoluer très rapidement, comme l'attestent les courriers de Préfet aux maires des Deux-Sèvres. Le 13 mai, le préfet Henry Graux, demande encore à ses interlocuteurs de réserver les locaux réquisitionnés « exclusivement aux réfugiés de vos communes de correspondance » ; il semble encore certain de pouvoir respecter le plan de répartition initial, réservant par exemple les locaux disponibles aux seuls évacués, à l'exclusion de ceux « arrivant en auto ou avant l'arrivée d'un train régulier d'évacuation de manière à ne pas favoriser les privilégiés ayant déjà eu l'avantage d'un voyage à leur choix. »⁴² Le 16, le ton a changé, dans un courrier « très urgent et important », le Préfet avoue que « le rythme extraordinairement accéléré avec lequel les trains arrivent à Niort et la composition de ces trains rendent, pour le moment, impossible l'application du plan prévu ». Toutefois, il ne désespère pas de faire « plus tard les redressements nécessaires. »⁴³ Le 18, il invite les maires, sur « ordre du gouvernement », à « recevoir, héberger et ravitailler les réfugiés de toutes les catégories amenés sur le territoire de votre commune. »⁴⁴ Enfin, les 22 et 23 mai, dans une note « très importante », le Préfet demande aux maires du département de « conserver d'une MANIERE ABSOLUE, tous les réfugiés reçus QUEL QUE SOIT LEUR DEPARTEMENT D'ORIGINE ET QUEL QU'EN SOIT LEUR NOMBRE .../... MEME LES ETRANGERS. »⁴⁵

C'est ni plus ni moins la reconnaissance, au plus haut niveau de l'Etat, de l'échec du plan d'évacuation et de répartition des réfugiés. La réalité de

⁴¹ Témoignage de Jean Camus, recueilli par Mme Marylise Hirtz.

⁴² Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

⁴³ *Ibidem.*

⁴⁴ *Ibidem.*

⁴⁵ En majuscules dans le texte. Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

l'exode s'est imposée à tous ; des millions de Français, auxquels se sont agglomérés Belges et Luxembourgeois notamment, ont fui devant l'avancée allemande, dans un désordre indescriptible.

Dans ce contexte très particulier, la presse locale va jouer un rôle non négligeable, rendant compte de l'arrivée des réfugiés, relayant les consignes des différentes municipalités. Ainsi, les 16 et 17 mai, *La Dépêche*, *La France* et *Le Petit Courrier* publient-ils dans leurs colonnes, l'avis du maire de Bressuire annonçant les premières arrivées de réfugiés et appelant la population à faire montre de patriotisme⁴⁶. Les journaux rivalisent d'enthousiasme pour afficher l'impeccable organisation de l'accueil, l'attitude remarquable des populations : « la chose qu'il importe de signaler, car nous en ressentons une légitime fierté, c'est l'admirable élan de solidarité qui s'est manifesté dans la population bressuiraise »⁴⁷ ; « Les comités d'accueil, dont l'organisation n'avait rien laissé au hasard, fonctionnent d'une façon irréprochable. »⁴⁸

Patriotisme, solidarité nationale deviennent des leitmotivs que les autorités, qui craignent de ne pouvoir faire face aux événements, voudraient voir partagés par les populations locales.

Combien de réfugiés ont rejoint le canton de Bressuire en cette fin de printemps 1940 ? Une série de données chiffrées (voir graphique Annexe 1) qui ne débute cependant qu'au 21 mai, montre que l'exode est allé *crescendo* jusqu'au 1^{er} juillet au moins. De 1 342 réfugiés, on est passé à 5 650 individus en à peine deux mois, avec une accélération des arrivées à partir de la mi-juin, jusqu'au 1^{er} juillet. Un autre document des archives départementales donne pour le 22 mai le chiffre de 2 055 réfugiés arrivés au centre de répartition de Bressuire, dont 1655 par le train et 460 par route. Une partie de ces réfugiés sera immédiatement distribuée, à l'intérieur du

⁴⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 331.

⁴⁷ *Ibidem*, *La Dépêche*, édition du 18 mai 1940.

⁴⁸ *Ibidem*, *Le Petit Courrier*, édition du 18 mai 1940.

canton mais aussi dans les communes des cantons voisins : Cerizay, Brétignolles, Courlay et Montigny⁴⁹.

Pour Bressuire, nous avons recensé, par recoupement de plusieurs listes, 1 173 réfugiés présents dans la ville à la fin du mois de juin 1940, sans que ce chiffre puisse être considéré comme définitif au regard des lacunes des archives⁵⁰. A Saint-Porchaire, une liste close le 12 juillet, fait état de 725 réfugiés dans la commune⁵¹.

Une préoccupation : le logement

La première préoccupation des autorités locales, confrontées à un problème d'une ampleur jamais connue, a été d'assurer le logement et le ravitaillement des populations évacuées.

Dès le 14 mai, le maire René Héry, dans son avis à la population, annonçait que les réfugiés seraient logés chez l'habitant moyennant une indemnité journalière de 1,25 Franc⁵². En cela, il ne faisait qu'appliquer les circulaires reçues précédemment de la Préfecture, depuis plusieurs mois. La veille, le Préfet avait encore réaffirmé qu'aucune location ne pouvait être faite aux réfugiés arrivés dans les communes par leurs propres moyens. Il ajoutait à l'intention des maires : « tous les locaux réquisitionnés doivent être réservés exclusivement aux réfugiés de vos communes de correspondances. »⁵³

Si l'on s'en tient aux rapports du Commissaire général au Service des réfugiés et du Préfet des Deux-Sèvres, des 30 et 31 mai déjà cités, l'hébergement des réfugiés s'est effectué dans « des conditions aussi satisfaisantes que possible. » Les deux font état de la bonne volonté « parfois touchante » des populations locales et des municipalités. Ils continuent en déclarant que la plupart des réfugiés ont été hébergés chez

⁴⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

⁵⁰ Arch. Mun. Bressuire 4 H 67 et 5F 3/1. Les lacunes peuvent provenir d'un certain sous-enregistrement, d'éventuelles erreurs de retranscription, ou plus simplement de documents perdus.

⁵¹ Arch. Mun. Bressuire, fonds Saint-Porchaire, 1 F 3.

⁵² Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

⁵³ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

l'habitant ou bien dans des locaux réquisitionnés. Toutefois, dans son rapport au Vice-président du Conseil, le Préfet omet de reprendre quelques appréciations du Commissaire aux réfugiés. En effet, ce dernier avoue que, dans de nombreuses communes, les locaux réquisitionnés sont insuffisants et que ceux qui existent ne permettent pas d'assurer un minimum de confort indispensable. Il se permet même quelques suggestions que le Préfet ne reprendra pas non plus : l'arrêt du mouvement de réception des réfugiés des Ardennes, le renvoi des réfugiés non ardennais vers d'autres départements !

Qu'en a-t-il réellement été localement ? Comment les communes ont-elles fait face au problème crucial de l'hébergement ? Bon gré, mal gré, la population locale mit à disposition des réfugiés une ou plusieurs pièces de leur logement ; ce qui n'évita pas au Maire de procéder à un certain nombre de réquisitions : par exemple, le 16 mai, 4 classes de l'école privée de jeunes filles et 4 autres classes du collège privé de garçons sont mises au service des réfugiés⁵⁴. C'était aussi sans tenir compte des placements d'office opérés sur ordre. Ainsi, le 18 mai, le Préfet reçut la consigne d'assurer la priorité de logement pour 250 cheminots du dépôt de Somain, du Nord, affectés à celui de Bressuire⁵⁵.

Quelques témoignages suffisent pour se rendre compte de la multiplicité des situations rencontrées par les réfugiés. Originaire de Sedan, Paul Briffe avait 8 ans lorsqu'il est arrivé à Bressuire avec sa famille. Il se souvient d'avoir été logé d'abord à la gendarmerie, dans des conditions très précaires. Il n'y avait pas de cuisinière dans le logement et la famille était éparpillée au moment des repas⁵⁶.

Arrivée le 20 mai aux Aubiers, Jeanne Bouillon et sa famille se voient attribuer par la Mairie un premier logement au confort sommaire, sans électricité, avec une seule pièce⁵⁷.

Jean Camus raconte que sa mère, employée des PTT « a voulu qu'une famille dont les membres travaillaient à la Poste de Balan, à côté de Sedan,

⁵⁴ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 34.

⁵⁵ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 Z 198.

⁵⁶ Voir le témoignage de Paul Briffe pages 69-80

⁵⁷ Voir le témoignage de Jeanne Bouillon pages 81-85

soit accueillie ; c'était quelque chose de normal. Et nous avions à cette époque un logement avec une grande remise qui permettait de pouvoir les loger.../... deux femmes, deux cousines et un jeune garçon. »⁵⁸

Notons ici que les affinités professionnelles ont joué un certain rôle permettant à des réfugiés de trouver un hébergement chez un/une bressuirais(e) exerçant le même métier.

Pour la famille Pinguet, les choses ont été plus compliquées encore. Arrivée à Bressuire avec ses parents et ses frère et sœur, Simone, l'aînée, ne cache pas sa joie : « pour ma part, je ne voyais qu'une chose, nous étions en ville ». Originaire de Charleville, elle ne « s'imaginait pas ailleurs » ! Sa joie ne fut que de courte durée puisque la famille dut se diriger vers Terves où, durant quelques jours, la salle de gymnastique servit de dortoir alors que les repas étaient pris sous le préau de l'école. Leur premier logement, les Pinguet le durent à M. Chevalleraut qui « nous a donné le meilleur de son toit, là où on pouvait faire du feu, avec une vraie cuisinière.../... C'était très petit mais nous avions un toit. »⁵⁹ La famille y restera tout l'hiver.

Ailleurs, dans le canton, les mêmes scènes se sont répétées. Le 23 mai, *La Dépêche du Centre* rapporte qu'à Faye-L'Abbesse « les premiers réfugiés sont arrivés.../... où ils se sont aussitôt installés dans les locaux réquisitionnés et aménagés par le maire et la population. »⁶⁰

Beaucoup de témoignages recueillis localement parmi d'anciens réfugiés ou puisés dans plusieurs ouvrages⁶¹ font état du décalage important entre le département des Ardennes, industriel et fortement urbanisé et le bocage bressuirais, encore très rural et agricole : absence d'électricité dans certains lieux-dits, pas toujours de l'eau courante, cuisine dans la cheminée, sol en terre battue, utilisation du bois pour le chauffage et la cuisson au lieu du charbon... Il suffit de lire les récits qui suivent dans la revue pour

⁵⁸ Témoignage de Jean Camus, recueilli par Marylise Hirtz.

⁵⁹ Voir le témoignage de Simone Pinguet (cahier central).

⁶⁰ Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 331.

⁶¹ Notamment GIULIANO (Gérard) LAMBERT (Jacques) ROSTOWSKY (Valérie), *Les Ardennes dans la tourmente... Op. cit.* ; LEVY (Paul) et BECKER (Jean-Jacques) (ss. La dir. de), *Les réfugiés pendant la seconde Guerre mondiale*, CERHIM, Confolens, 1999.

comprendre ce dépaysement asséné soudainement à des populations déracinées, fatiguées, démoralisées.

Une fois encore, laissons le Commissaire général au Service des réfugiés dresser un premier bilan de l'accueil des évacués⁶². A la date du 6 juin, les Deux-Sèvres auraient reçu environ 100 000 individus, de toutes provenances. Si les communes ont fait efficacement face au problème du logement, il n'en demeure pas moins que des progrès restent à faire : amélioration des locaux déjà occupés, achèvement de baraquements... Surtout, il énumère la liste des équipements manquants : 1 000 lits en fer pour les hôpitaux et les infirmeries, 10 000 couchettes en bois, 1 000 matelas, 15 000 couvertures et 25 000 draps. Plus loin, il ajoute à cette liste la nécessité de se procurer 5 000 petites cuisinières pour 4 à 10 personnes, 5 000 unités de mobilier (armoires, buffets, tables, quatre sièges) et 10 000 pièces de vaisselle pour des familles de 4 à 6 personnes (assiettes, couverts, verres, casseroles, plats).

En fait, les souhaits du Commissaire ne sont restés que des vœux pieux, pour deux raisons. Tout d'abord - mais il ne pouvait le savoir au début du mois de juin - de très nombreux réfugiés regagneront leur domicile au cours de l'été, dès le mois de juillet, rendant sa requête en grande partie caduque. Par ailleurs, la production industrielle française, déjà désorganisée par les effets de la guerre (mobilisation des personnels, exode et bombardements des installations) était désormais en grande partie réservée aux besoins militaires et il aurait fallu obtenir des autorisations spéciales pour pouvoir espérer une fabrication extraordinaire pour le Service des réfugiés.

Le ravitaillement

Autre difficulté à laquelle les autorités furent confrontées, celui du ravitaillement d'une population partie la plupart du temps sans rien ou dont les maigres réserves ont été épuisées le temps du voyage. Arrivée complètement démunie, souvent affaiblie, parfois en état de sous-nutrition, il a fallu trouver les moyens de la nourrir convenablement. Si les habitants

⁶² Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27.

des communes ont, les premiers, offerts sur leurs propres réserves, les autorités ont pris le relais, par le biais des comités locaux aux réfugiés, distribuant des denrées, offrant des repas dans des cantines spécialement aménagées en attendant que des allocations de nourriture fussent allouées sous la forme de bons. A Terves, le 24 mai, ces bons sont distribués aux réfugiés contre l'équivalent de 24 kg de viande⁶³.

Dans l'urgence des premiers jours, les services de la préfecture font parvenir des denrées de base dans les chefs-lieux de cantons. Ainsi le 18 mai, le Maire de Bressuire est prévenu d'une expédition de 7 quintaux de riz à répartir ensuite dans les différentes communes de sa circonscription⁶⁴.

Le 27, alors que les allocations commencent à être versées aux réfugiés, le Préfet informe les mairies des nouvelles dispositions. Certaines denrées de première nécessité leur seront fournies par l'intermédiaire de grossistes et facturées au prix de revient majoré de 6%. A charge ensuite de revendre ces denrées aux réfugiés, par l'intermédiaire des Comités d'accueil locaux à un prix sensiblement égal à celui pratiqué par les commerçants détaillants. Bressuire se trouve ainsi destinataire de 250 litres d'huile, 250 kilos de graisse, 400 de sucre et 240 de café⁶⁵. Ces dispositions peuvent avoir été prises en partie pour mettre un frein à une pratique dénoncée auprès de la Préfecture selon laquelle des commerçants avaient profité de l'afflux des réfugiés pour majorer sensiblement leurs prix de vente⁶⁶.

Lorsque le Préfet envoie son rapport au Vice-président du Conseil, le 31 mai, Il peut affirmer que « dans les communes d'hébergement, [le ravitaillement] s'est trouvé suffisamment assuré », arguant d'une commande de 300 000 rations de vivres dont une partie a déjà été distribuée⁶⁷. Quant au Commissaire général du Service des réfugiés, il affirme qu'à Bressuire, la cantine du centre d'accueil a distribué plus de 11 000 repas et 5 000

⁶³ Arch. Mun. Bressuire, fonds de Terves, non coté ;

⁶⁴ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

⁶⁵ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

⁶⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 169.

⁶⁷ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27.

sandwiches ou petits déjeuners, sans compter ce que le service de biberonnerie a pu dispenser aux enfants en bas-âge⁶⁸.

La prise en charge sanitaire

A la fin du mois de mai 1940 le préfet des Deux-Sèvres présente ainsi la situation sanitaire dans le département⁶⁹. Selon lui, celle-ci est « assez satisfaisante » pour des réfugiés « arrivés dans un état de grande fatigue, souvent même exténués.../... Aucun symptôme d'épidémie ne s'est manifesté ». Seul le problème hospitalier, qualifié de « très important.../... difficile à résoudre » retient l'attention du préfet. En effet, le département est mal équipé en hôpitaux, sans compter que l'autorité militaire a réquisitionné 1 800 lits. Quant aux médecins, infirmiers et autres spécialistes de santé, une partie d'entre eux a été mobilisée.

Pour Bressuire, un témoignage et l'étude de plusieurs documents des archives viennent nuancer quelque peu le propos du préfet. Mme Valteau, de Bressuire, se souvient avoir vu les réfugiés « entassés dans les classes d'école de l'école Duguesclin. Ils étaient fatigués, vieillards allongés, enfants et bébés sans couches et culottes de rechange et lavés grosso-modo sur le sol à l'aide de bassines. »⁷⁰ Par ailleurs, les années qui ont précédé la guerre, on comptait dans les registres municipaux d'état civil entre 86 et 106 décès. En 1940, 165 décès sont enregistrés. Même si ce pic de mortalité n'est pas entièrement dû à l'arrivée des réfugiés, 37 d'entre eux décéderont peu après leur arrivée, la plupart à l'hôpital. Nous connaissons la raison du décès pour 34 grâce à une liste découverte aux archives départementales (voir tableau page suivante)⁷¹. L'âge moyen des décédés est de 52 ans.

Les causes des décès font ressortir des problèmes cardiaques pour un certain nombre de cas : « affections cardiaques », « insuffisance cardiaque », « mort subite », « cœur », « collapsus cardio vasculaire », « congestions cérébrale », « embolie », chez des individus âgés ou très âgés. Les

⁶⁸ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 169 W 51.

⁶⁹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 158 W 27.

⁷⁰ Témoignage de Mme Christiane Valteau, recueilli par son fils Jacques Valteau. Ses parents, M. et Mme Vigneau, tenaient un commerce non loin de la place Notre-Dame.

⁷¹ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 169 W 51.

mauvaises conditions du départ et de l'exode, les carences sanitaires, de ravitaillement, la fatigue et le stress accumulés ont pu avoir, chez des hommes et des femmes peut-être déjà fragiles, des conséquences funestes.

âge du décédé	Cause du décès
39	accident (militaire)
?	accident de moto fracture du crâne
75	affection cardiaque
?	affection cardiaque
47	affection chirurgicale
18	blessé par bombardement
30	blessure par balle (militaire)
2	blessure par éclat d'obus
8	blessure par éclat d'obus
32	blessure par éclat d'obus
62	blessure par éclat d'obus
?	blessure par éclat d'obus
30	blessure par éclat d'obus (militaire)
88	broncho pneumonie
76	cirrhose hépatique
84	cœur
68	collapsus cardiovasculaire
?	congestion cérébrale
52	écrasé par automobile
25	embolie
80	embolie
20	empoisonnement par champignon
71	hernie étranglée
69	hypothyroïdie congénitale
67	insuffisance cardiaque
26	lymphogranulomatose
63	mort subite
?	œdème aigu du poumon
34	pendaison
76	plaie à la hanche par éclat d'obus
82	pleurésie
67	pneumonie
60	suites opératoires
59	tumeur médiastin

Par ailleurs, des circonstances locales dramatiques ont aggravé la mortalité dans la population réfugiée. Par recoupement avec l'état civil, nous avons pu connaître les circonstances du décès de 7 réfugiés pour lesquels il est noté « blessure par éclat d'obus » ou par « balle ». Les actes de décès sont tous accompagnés de la mention « mort pour la France » avec cette précision : « décédé suite des blessures du bombardement du 22 juin ». Ce jour-là, au moment où, dans la clairière de Rethondes, les plénipotentiaires français et allemands signaient l'acte d'armistice, les troupes allemandes entraient dans Bressuire après l'avoir un temps bombardée. A côté des victimes militaires, se trouvaient aussi plusieurs réfugiés, arrivés peu de temps auparavant à Bressuire, croyant bien avoir échappé au pire. Parmi eux, deux enfants de 2 et 8 ans, Paul et Jacques Cueilhe, nés à Montrouge⁷².

Par ailleurs, les médecins bressuirais vont être très sollicités par les réfugiés qui ont droit à une assistance médicale gratuite. Nous ne possédons qu'une liste du nombre de consultations reçues par ces praticiens au 4^{ème} trimestre de l'année 1940, mais elle en dit long sur leur activité au service des réfugiés, à un moment où la plupart sont déjà repartis (voir page suivante).

Certaines femmes sont arrivées à Bressuire enceintes. Mais la situation n'était pas sans poser de problème dans la mesure où la maternité de Bressuire n'avait pas suffisamment de lits disponibles en mai-juin. Le préfet ne pouvait dans ce cas-là qu'encourager les accouchements à domicile, confiés aux sages-femmes et médecins, ne réservant la maternité qu'en cas de nécessité absolue⁷³. Les registres de naissances de la commune de Bressuire laissent apparaître, comme pour les décès, un pic de natalité pour l'année 1940. Les années d'avant guerre voyaient naître autour d'une centaine d'enfants alors qu'en 1940, on comptabilisa 158 naissances. Parmi

⁷² Une plaque du souvenir a été apposée en haut du boulevard de Thouars, après la guerre, à l'initiative de la société des « Amis du Vieux Bressuire » pour honorer la mémoire des victimes du 22 juin 1940.

⁷³ Arch. Dép. Deux-Sèvres, 169 W 22.

elles, nous en avons identifié une trentaine dont les mamans étaient réfugiées dans le Bressuirais⁷⁴.

Nom du docteur bressuirais consulté par les réfugiés au 4 ^{ème} trimestre de l'année 1940	Nombre de consultations
D ^r BERNARD	10
D ^r Charles BERNARD (ophtalmologiste)	22
D ^r CACAULT	26
D ^r GELOT	20
D ^r HAURAS	5
D ^r ICHON	7
D ^r Jean LECOINTRE	21
D ^r METAYER	67

Arch. Dép. Deux-Sèvres, Sc 10494

Portrait des réfugiés dans le Bressuirais

Au 1^{er} juillet, on peut considérer globalement l'exode comme terminé. Il devient alors possible de dresser le profil de la population évacuée. En effet, très tôt, les autorités préfectorales ont ordonné que les réfugiés soient recensés dans les communes afin, notamment, de mieux encadrer le phénomène, mais aussi pour leur porter assistance et leur délivrer des allocations, de logement et de nourriture. Des listes ont donc été dressées sur lesquelles figurent de nombreux renseignements concernant l'identité des réfugiés, leurs communes d'origine, parfois leur date d'arrivée dans la commune. Les archives municipales de Bressuire ont conservé une partie de ces listes⁷⁵ qui, à l'aide de l'outil informatique, permettent aujourd'hui de cerner assez précisément cette population déplacée.

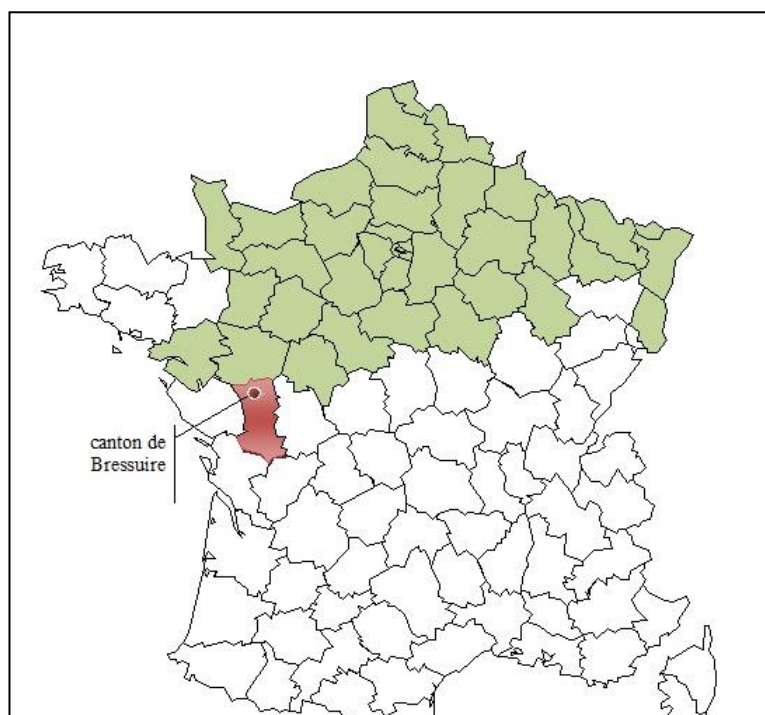
⁷⁴ Il n'est pas toujours aisé de compter telle ou telle naissance comme étant celle d'un enfant de réfugiés dans la mesure où le/la secrétaire de mairie ne portait pas systématiquement la mention « réfugié » sur l'acte.

⁷⁵ Arch. Mun. Bressuire 4 H 67 et 5F 3/1.

Origines des réfugiés

Si le plan d'évacuation imaginé par l'Etat prévoyait que le canton de Bressuire serait destinataire des réfugiés du département des Ardennes, la réalité de l'exode est venue en partie mettre à bas cette organisation.

La carte ci-dessous, établie à partir des différentes listes arrêtées en juillet 1940, illustre bien l'ampleur du phénomène de l'exode. Les réfugiés présents dans le canton de Bressuire sont originaires de 32 départements différents, au Nord d'une ligne Nantes-Mulhouse (en exceptant la Bretagne). Elle reflète en tous points le parcours et l'avancée des armées d'invasion – IV^e et XVIII^e armées notamment - qui, à partir de l'Est, vont envahir le Nord et la Normandie, Paris, avant de descendre vers l'Ouest.



**Départements d'origine des réfugiés
dans le canton de Bressuire en juillet 1940 (en vert sur la carte).**

Cependant la carte ne saurait rendre compte entièrement de la réalité. A la même date, le graphique en annexe 2 la complète en précisant le nombre de réfugiés comptabilisés dans le canton de Bressuire, par département d'origine. Il surprend par le nombre de réfugiés accueillis : 5 650 soit, 36,30% de la population du canton. Les efforts très importants, réalisés par les autorités locales pour loger et ravitailler cette population, prennent ici tout leur sens.

Le flux principal – mais cela ne saurait surprendre – provient des départements de l'Est de la France : Ardennes (2 827 réfugiés), Aisne (305), Marne (155), Haute-Marne (55), Meurthe-et-Moselle (24), Meuse (24), Moselle (1), Bas-Rhin (10) et Haut-Rhin (17), soit 3 418 individus, 60,5% du total. Les Départements du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne) en comptent 915, soit 16,1% du total. Notons aussi la présence de 131 belges pris dans le flot de l'exode. Ces départements sont les premiers à avoir été évacués et/ou dans lesquels les populations ont cédé à la panique.

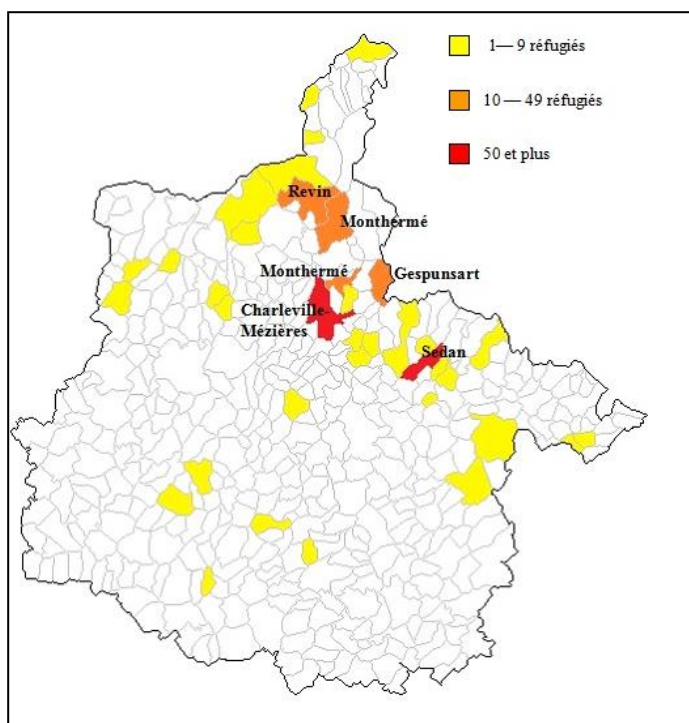
Puis viennent les départements parisiens avec 646 réfugiés, soit 11,4% du total et les départements normands 359, soit 6,5%. Les représentations parmi les plus faibles arrivent logiquement des départements les plus proches des Deux-Sèvres.

L'observation de la carte et du graphique montre que, même si les évacuations ne se sont pas déroulées comme prévu initialement, la moitié des réfugiés présents dans le canton de Bressuire en juillet 1940 (ceux des Ardennes) a su arriver à bon port, dans l'un des départements (la Vendée était également destinataire des réfugiés des Ardennes) qui lui était assigné.

Attardons-nous maintenant sur les réfugiés du département des Ardennes dans la commune de Bressuire, en juin 1940. Nous en avons dénombré 799, originaires de 36 communes actuelles⁷⁶. La carte de la page suivante montre la répartition de ces communes sur l'étendue du département. Rien de surprenant au fait de retrouver des communes en grande majorité du Nord du département, évacuées dès les premiers jours de

⁷⁶ Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, certaines communes se sont regroupées. C'est le cas notamment des communes de Charleville et de Mézières.

l'offensive allemande. Là aussi le plan d'évacuation a été pour une part importante respecté. Charleville-Mézières arrive en tête avec 565 réfugiés, soit plus de 70% du total, puis Sedan avec 74 réfugiés (9,3% du total) et Revin avec 32 réfugiés (4% du total). Nous trouvons ensuite Nouzonville (15 réfugiés), Monthermé (13), Gespunsart (10) puis les autres communes avec moins de 10 réfugiés.



Communes d'origine
des réfugiés des Ardennes à Bressuire en juin 1940

Loger les réfugiés

Arrivés à Bressuire, tous ces réfugiés, quel que soit leur département d'origine, ont trouvé à se loger, beaucoup chez l'habitant, quelques-uns dans des structures mises à leur disposition. Grâce aux listes des archives municipales de Bressuire, nous connaissons le lieu d'hébergement pour 590 d'entre eux. Nous avons cherché à savoir si une géographie du refuge existait à Bressuire, quel quartier, quelle rue avait accueilli le plus de réfugiés. Au bout du compte, on s'aperçoit que les réfugiés ont été répartis

de façon uniforme sur tout le territoire de la commune, même si certaines rues en ont reçu davantage que d'autres ; encore faut-il tenir compte de la longueur des rues et du fait que certains réfugiés vont changer plusieurs fois de domicile. Ainsi, la route de Nantes a hébergé plus de 50 réfugiés, le boulevard Joffre plus de 30, la rue de Juillot plus de 20, la place du 5 Mai, 25, la rue Victor-Hugo, 17, la rue Jean-Jaurès, 14...

Les hôtels ont aussi été des lieux d'accueil, parfois sur réquisition : l'hôtel de France, ceux du Cheval-Blanc et des Trois-Marchands, l'hôtel Garreau. Le 19 mai, le maire de Charleville logeait à l'hôtel Moderne, face à la gare. Plusieurs dizaines de réfugiés sont logés à leur arrivée à l'infirmierie polonaise⁷⁷ évacuée par ses précédents occupants dans le courant du mois de mai, au moment du repli de l'armée polonaise en partie cantonnée à Bressuire depuis la fin de l'année précédente. Enfin, dès leur arrivée à Bressuire, quelques réfugiés malades ont été dirigés vers l'hôpital.

Nous avons tenté d'approcher la réalité de l'hébergement dans les communes du canton. L'exemple de Noirlieu est intéressant. Nous possédons une série de données -- bordereaux d'indemnisation de logement – *a priori* complète, de 1940 à 1943, qui a permis d'établir la liste des habitants de la commune qui ont accueilli des réfugiés⁷⁸. Les premiers gagnent la commune le 16 mai, et trouvent un toit chez Célestin Pineau Valérie Pépin et Arthur Quais. Le lendemain, c'est au tour d'Auguste Charrier d'accueillir des réfugiés. Les arrivées vont s'échelonner ensuite jusqu'à la fin du mois d'août, l'essentiel s'effectuant au mois de mai. Au total, ce sont 46 habitants de Noirlieu qui recevront des réfugiés à partir de mai 1940, chez eux ou dans un logement leur appartenant, certains semble-t-il pour quelques semaines seulement.

A Saint-Porchaire, les réfugiés sont distribués autant dans le bourg, et notamment au presbytère et à l'école de garçons, que dans les fermes, ainsi

⁷⁷ A ce jour, nous n'avons pas réussi à situer cette infirmierie polonaise, peut-être dans le camp polonais établi fin 1939 route de Nantes.

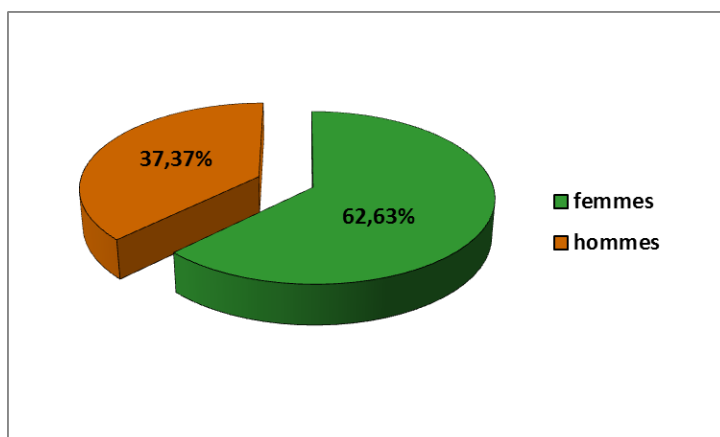
⁷⁸ Arch. Dép. Deux-Sèvres, R 331.

que dans les quartiers à la lisière de Bressuire, Malabry, Moulin Jacquet. Certains seront même logés au Champ de courses de la Baritauderie⁷⁹.

Identifier la population réfugiée

Approchons davantage cette population réfugiée. Qui sont ces hommes et ces femmes ? Quel âge ont-ils ? Quels métiers exerçaient-ils ?

Notre base de travail s'appuie sur une population réfugiée à Bressuire en juin 1940 de 1 173 individus identifiés. Premier constat d'importance, le monde des réfugiés est un monde d'enfants. En effet, 36,8% d'entre eux ont moins de 20 ans. La répartition par sexe des adultes (voir graphique ci-dessous) n'étonne pas dans ce genre de circonstance : 62,6% de femmes et seulement 37,4% d'hommes. Ainsi, les trois-quarts des réfugiés sont donc des femmes accompagnées d'enfants.

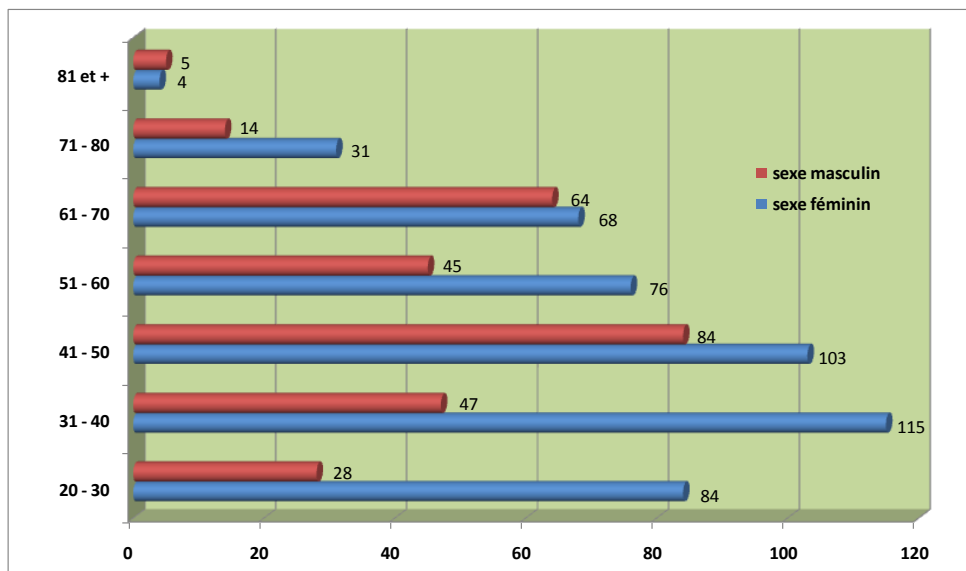


Structure par sexe de la population réfugiée adulte à Bressuire en juin 1940 (20 ans et plus)

Continuons à envisager la structure par âge. Le graphique de la page suivante confirme ce que nous avons observé, la sous-représentation de la tranche masculine des 20-60 ans. Celle-ci tient en grande partie au fait que les hommes sont encore, à cette date, mobilisés.

⁷⁹ Arch. Mun. Bressuire, fonds de Saint-Porchaire, 1 F 3.

Lors de leur recensement à Bressuire, les réfugiés étaient tenus de déclarer leur profession. Nous l'avons identifiée pour 54,4% des hommes et seulement 12,7% des femmes. Cette différence est due essentiellement au fait que nombre de femmes n'exercent pas d'activité professionnelle, demeurant au foyer familial. De l'étude de ces professions, il ressort quelques observations.



Structure par sexe et par âge de la population réfugié adulte à Bressuire en juin 1940

La palette des métiers masculins est très diversifiée. Les Ardennes étant un département industriel et déjà urbanisé, les métiers de la métallurgie sont très présents : ajusteur, chauffeur de four, chaudronnier, manœuvre, machiniste, mécanicien, mouleur, tourneur, tréfileur... Viennent ensuite les artisans-commerçants : boucher, boulanger, burrelier, coiffeur, forgeron, maçon, menuisier, pâtissier... En assez grand nombre aussi, les employés, de bureau, de commerce, de mairie, d'hôtel ainsi que ceux des PTT ; quelques rares agriculteurs et ouvriers agricoles ainsi que deux séminaristes.

Les métiers féminins sont moins variés, essentiellement des professions subalternes, employées et ouvrières : femme de ménage, ménagère, couturière, mouleuse, modiste, râpeuse, servante, taraudeuse,

vendeuse, nurse ... ; quelques commerçantes toutefois, deux institutrices, une cultivatrice, une hôtelière, une marchande foraine.

Au bout du compte, il apparaît que le monde des réfugiés, à Bressuire, est plutôt celui des petites gens, appartenant aux classes laborieuses et classes moyennes inférieures, reflet de la société urbaine française de l'époque, à l'opposé du monde rural dans lequel les réfugiés vont être plongés durant leur exil intérieur.

Le retour des réfugiés

Au 1^{er} juillet, les réfugiés dans le canton de Bressuire ont pu trouver un hébergement, au moins provisoire, certains un travail. Mais ce ne fut pas toujours facile pour ces urbains qui ne connaissaient rien aux travaux des champs. Beaucoup eurent à cœur de trouver à s'employer, quel que soit le travail⁸⁰, mais certains réfugiés prirent prétexte de leur ignorance des choses de la terre pour ne rien faire durant leur séjour. A Terves, Odette Roy se souvient d'une famille de Charleville « incapable d'aucune aide » et dont les membres étaient plutôt attirés par le petit vin du pays, ce qui les rendait souvent très « nonchalants. »⁸¹

Quoi qu'il en soit, le temps de l'attente commence pour tous, avant d'être autorisés à reprendre la route pour rentrer chez eux.

Dès le 25 juin, dans une allocution radiodiffusée, Pétain promettait aux réfugiés : « vous serez bientôt rendus à vos foyers. »⁸² Le vieux maréchal ne faisait que reprendre l'une des clauses de la convention d'armistice signée trois jours auparavant qui prévoyait, dans son article 16, que « le gouvernement procédera au rapatriement de la population dans les territoires occupés, d'accord avec les services allemands compétents. »⁸³ En

⁸⁰ Voir les témoignages qui suivent cet article.

⁸¹ Témoignage de Mme Odette Roy, recueilli par Jacques Ethieux.

⁸² ALARY (Eric), *L'exode : un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p.337.

⁸³ STRAUSS (Léon), « Les réfugiés et expulsés alsaciens et mosellans dans la France de Vichy. 1940-1944 », in *Les réfugiés pendant la seconde Guerre mondiale*, ss. La dir. de LEVY (Paul) et BECKER (Jean-Jacques), CERHIM, Confolens, 1999, p. 14.

fait, le retour des réfugiés sera négocié deux jours avant l'obtention des pleins pouvoirs par Pétain, en juillet. Mais l'opération ne pouvait qu'être lourde et complexe ; n'oublions pas qu'elle concernait plusieurs millions d'individus ! De plus, certaines zones du territoire national, au Nord et à l'Est - pour simplifier, les Ardennes, la Flandre, la Lorraine et une partie de la Bourgogne⁸⁴ - restaient interdites aux réfugiés, ce dont la presse régionale rendit compte dans ses colonnes au cours de l'été 1940⁸⁵. C'est donc toute une partie de la population réfugiée dans le canton de Bressuire qui ne pouvait espérer, au moins provisoirement, rentrer dans ses foyers.

Toutefois, certains d'entre eux, n'écoulant que leur désir de revoir leur maison et leurs biens, n'ont pas attendu les notifications officielles et ont repris la route alors que les Allemands interdisaient le franchissement de la Loire. Le 13 juillet, le sous-préfet de Saumur alerta son collègue de Parthenay sur ce fait, lui demandant de veiller à conserver les réfugiés dans son arrondissement⁸⁶. Beaucoup ont été arrêtés par la gendarmerie nationale dès leur arrivée dans le Maine-et-Loire, d'autres sont parvenus jusqu'à Saumur où ils se trouvèrent bloqués.

Les premiers retours ont cependant lieu dès juillet, organisés avec l'aide de la Croix Rouge, d'associations américaines et suisses⁸⁷, afin de ne pas revivre les difficultés des mois de mai et juin. Localement, un avis de la Mairie de Bressuire, non daté, demanda à tous les réfugiés de se faire inscrire au Comité d'accueil, rue des Campes, les 7 et 8 août, « en vue d'un rapatriement plus rationnel »⁸⁸. René Héry avait reçu un courrier du sous-préfet de Parthenay, le 1^{er}, lui annonçant que trois trains partiraient « prochainement », réservés aux réfugiés de la Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise⁸⁹. Le 6, les mêmes réfugiés devaient désormais être dirigés sur Niort sur ordre préfectoral ; le 9 août, les 125 réfugiés concernés n'avaient toujours pas quitté Bressuire. Ils ne partiront en fait que le 17 août de la gare

⁸⁴ ALARY (Eric), *L'exode : un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p.329 et suiv.

⁸⁵ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ ALARY (Eric), *L'exode : un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p.339.

⁸⁸ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

⁸⁹ *Ibidem*.

de Bressuire, une rame de wagons ayant été mise à leur disposition par le Service des réfugiés⁹⁰. Dans les mêmes jours, ceux de Normandie (Haute et Basse), ceux de la Somme, de l'Oise, de la Marne, de l'Aisne étaient autorisés à rentrer chez eux⁹¹. Mais les retours vont s'étaler dans le temps. Le 23 septembre, le maire de Terves est encore averti par le Préfet d'un calendrier de départs de trains pour les réfugiés de la Marne et des zones permises de la Somme, de la seine, Seine-Inférieure, Oise et Aisne qui partiront de Niort entre le 25 septembre et le 5 octobre⁹².

Le graphique, en annexe 3, atteste du rythme des départs des réfugiés entre la fin août 1940 et le mois de mai 1943. On note une très forte diminution du nombre de réfugiés à la fin de l'année 1940, passant de 973 individus à 506. Par la suite, les départs s'échelonnent régulièrement jusqu'à une nouvelle forte diminution en 1943⁹³. Poussons plus loin l'analyse pour confirmer ce que les sources ont livré ; les Ardennais sont les réfugiés qui resteront le plus longtemps dans le Bressuirais. Si, en juin 1940, ils représentent déjà 68,1% de l'ensemble de la population réfugiée, le 28 décembre, le pourcentage est passé à 80,6 !

Tous ne rentreront pas, loin s'en faut. Les réfugiés des Ardennes notamment ne le pouvaient pas, du moins les premières années du conflit, leur département étant situé en zone interdite. Pourtant, certains vont tenter leur chance et essayer de franchir la ligne de démarcation du Nord-Est. Ils seront refoulés par les Allemands, comme ces 10 réfugiés de Charleville revenus en Vendée et que le Préfet, le 11 septembre, recommande au maire de Charleville en résidence à Bressuire⁹⁴.

D'autres au contraire seront autorisés à revenir avec un laissez-passer : certains patrons, des ouvriers, des fonctionnaires, gendarmes, agents SNCF, boulangers... dont les Allemands ont besoin pour entretenir les infrastructures locales, pour faire repartir l'économie, à leur profit, ou pour

⁹⁰ *Ibidem*.

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² Arch. Mun. Bressuire, fonds de Terves, non coté.

⁹³ A Saint-Porchaire, les réfugiés étaient 725 en juillet 1940, 140 en octobre et seulement 33 en juillet 1942. Arch. Mun. Bressuire, fonds Saint-Porchaire, 1 F 3.

⁹⁴ Arch. Mun. Bressuire, 4 H 67.

ravitailleur le peu de population qui est rentrée⁹⁵. C'est le cas du cantonnier Séverin Tarte, du Service vicinal des Ardennes, autorisé par ses supérieurs à regagner Blanzky dans le canton d'Asfeld, en novembre 1940⁹⁶.

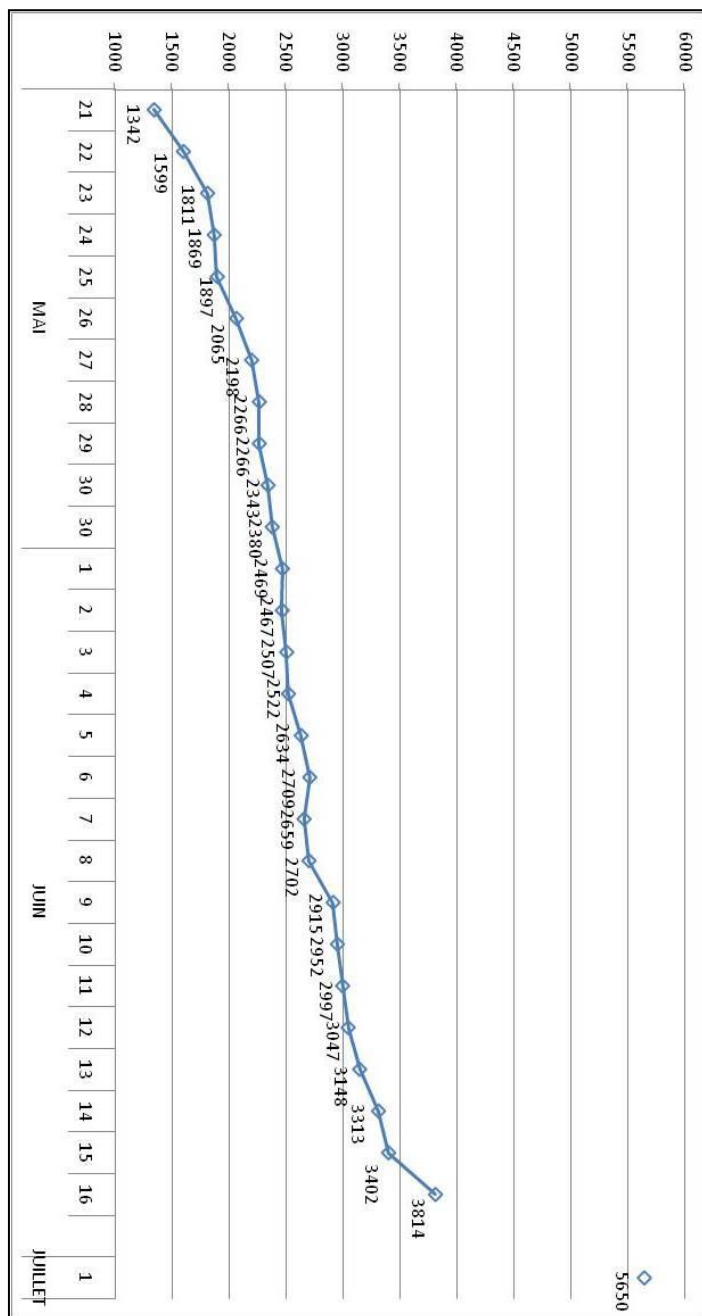
La plupart des réfugiés des Ardennes sont donc restés dans le canton de Bressuire toute la durée de la guerre, à l'image de Simone Pinguet. Le 31 avril 1945, à 8 jours de la capitulation allemande, elle et son mari, un jeune homme de Terves qu'elle a épousé pendant la guerre, prennent le train à Bressuire pour Parthenay, Poitiers et Paris. Ils arrivent à Charleville le 2 mai 1945⁹⁷. Ses parents les rejoindront le 16 juillet 1945, après que son père aura confectionné une remorque pour la voiture destinée à emporter toutes leurs affaires. Au contraire, les familles Briffe et Bouillon resteront dans le bocage, à Bressuire et aux Aubiers, comme d'autres.

⁹⁵ HARBULOT (Jean-Pierre), « l'exode des Ardennais et des Lorrains non mosellans », in *Les réfugiés pendant la seconde Guerre mondiale*, ss. La dir. de LEVY (Paul) et BECKER (Jean-Jacques), CERHIM, Confolens, 1999, p. 61.

⁹⁶ Arch. Dép. Deux-Sèvres, Sc 4888.

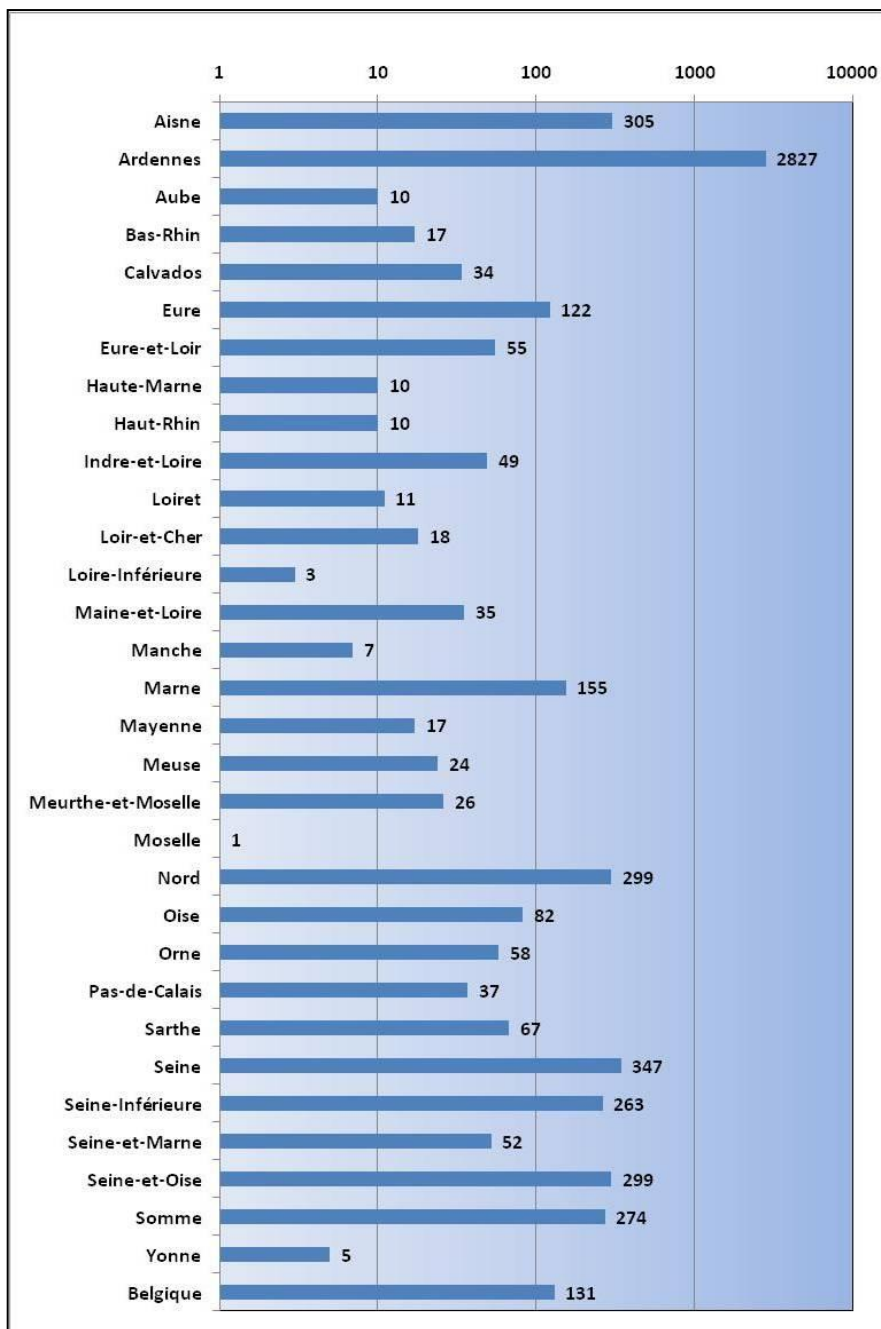
⁹⁷ Voir témoignage de Suzanne Pinguet (cahier central).

Annexe 1



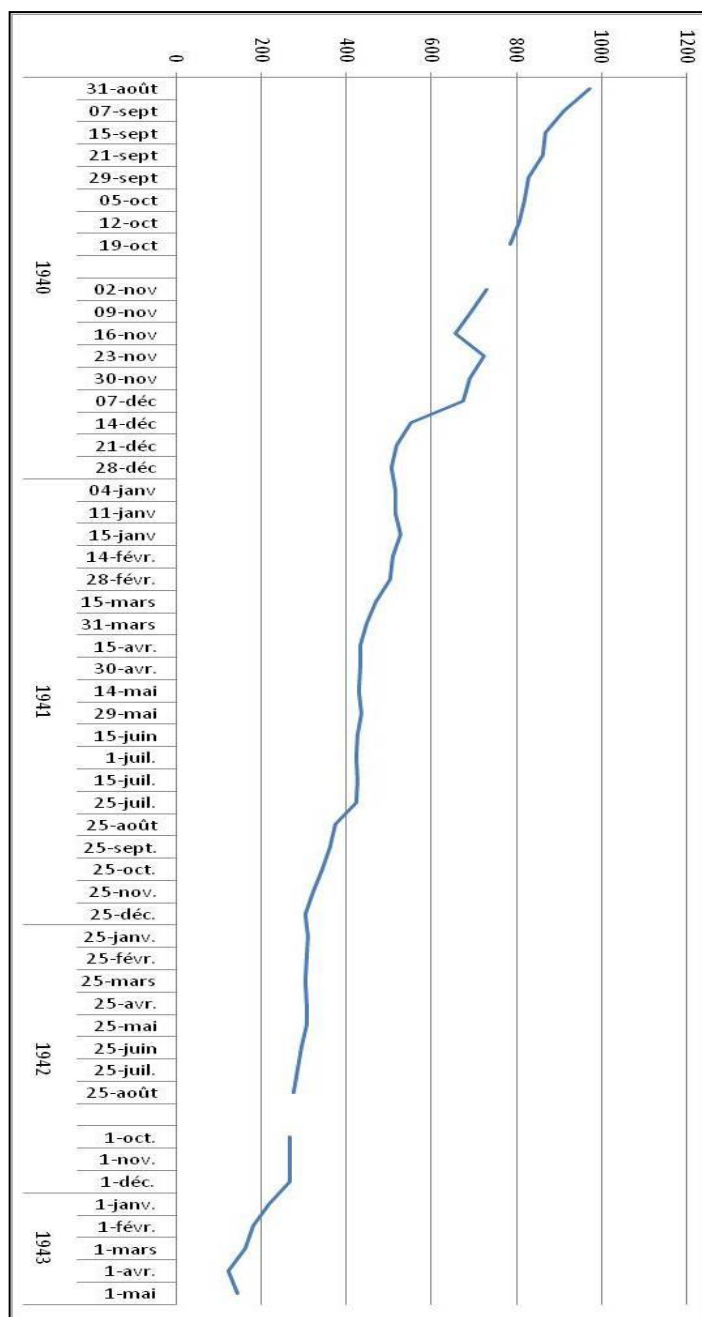
Réfugiés présents dans le canton de Bressuire en mai-juin 1940

Annexe 2



Origines des réfugiés dans le canton de Bressuire en juillet 1940

Annexe 3



Nombre de réfugiés à Bressuire entre août 1940 et mai 1943
(par semaine puis quinzaine et mois)

Les réfugiés à Brétignolles

Une page d'histoire de l'exode

Pascal Hérault

Comme bien d'autres localités du bocage bressuirais, Brétignolles accueille des réfugiés au début de la Seconde Guerre mondiale. En effet, sur cette commune se déverse soudainement, avant l'arrivée des premiers soldats allemands, un flot « d'exodiens ¹ » paniqués ² par l'effondrement de l'armée française en mai-juin 1940. Avant même le déclenchement du conflit, des plans d'évacuation prévoyaient un transfert de la population ardennaise vers les Deux-Sèvres et la Vendée ³. Et selon une répartition départementale de janvier 1935, Brétignolles devait accueillir 91 réfugiés ⁴. Un autre plan, non daté mais sans doute postérieur, allait jusqu'à proposer

¹ Selon la terminologie de Jean-Pierre AZEMA, *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 125.

² Une analogie avec la « Grande Peur » de 1789, dans Jean-Pierre AZEMA, *1940, l'année noire*, Paris, Fayard, 2010, p. 119 et suiv.

³ Éric ALARY, *L'exode, un drame oublié*, Paris, Perrin, 2010, p. 29-30.

⁴ Archives départementales des Deux-Sèvres : 1 M 10.

170 personnes originaires de Charleville⁵. Mais la réalité de l'exode, dans l'affolement général, n'a pas toujours obéi à cette logique administrative. Aussi, pour saisir réellement le phénomène, il importe de descendre à l'échelle de la commune, d'autant plus que cet épisode a laissé des traces dans les archives municipales et, surtout, dans les souvenirs de quelques personnes âgées, d'ici et d'ailleurs⁶, qui avaient moins de vingt ans lors des événements. Sources écrites et témoignages oraux convergent pour esquisser une histoire encore assez mal connue⁷. Car, à l'invitation de Jean-Pierre Rioux, il faut encore « traquer oralement les bribes de mémoire, faire parler les archives officielles (...) tout en mettant à bonne distance de raisonnement ce magma informel d'informations disparates, afin de donner enfin une consistance historique à un phénomène aussi dilué⁸ ».

Sur la « grand'route » et dans le bourg

La « grand'route » (la Nationale 149 actuelle) qui relie Bressuire à Mauléon traverse la commune de Brétignolles dans sa partie septentrionale (voir carte et plan page suivante). C'est l'axe majeur de circulation au moment où l'automobile commence à se multiplier. En 1924 déjà, sur six véhicules déclarés, quatre appartiennent à des personnes résidant le long de la « grand'route » ; Joseph Doublet, cultivateur au Gât, possède une Ford ; à La Faye, Louis et Henri Blais, marchands de bestiaux, disposent de deux

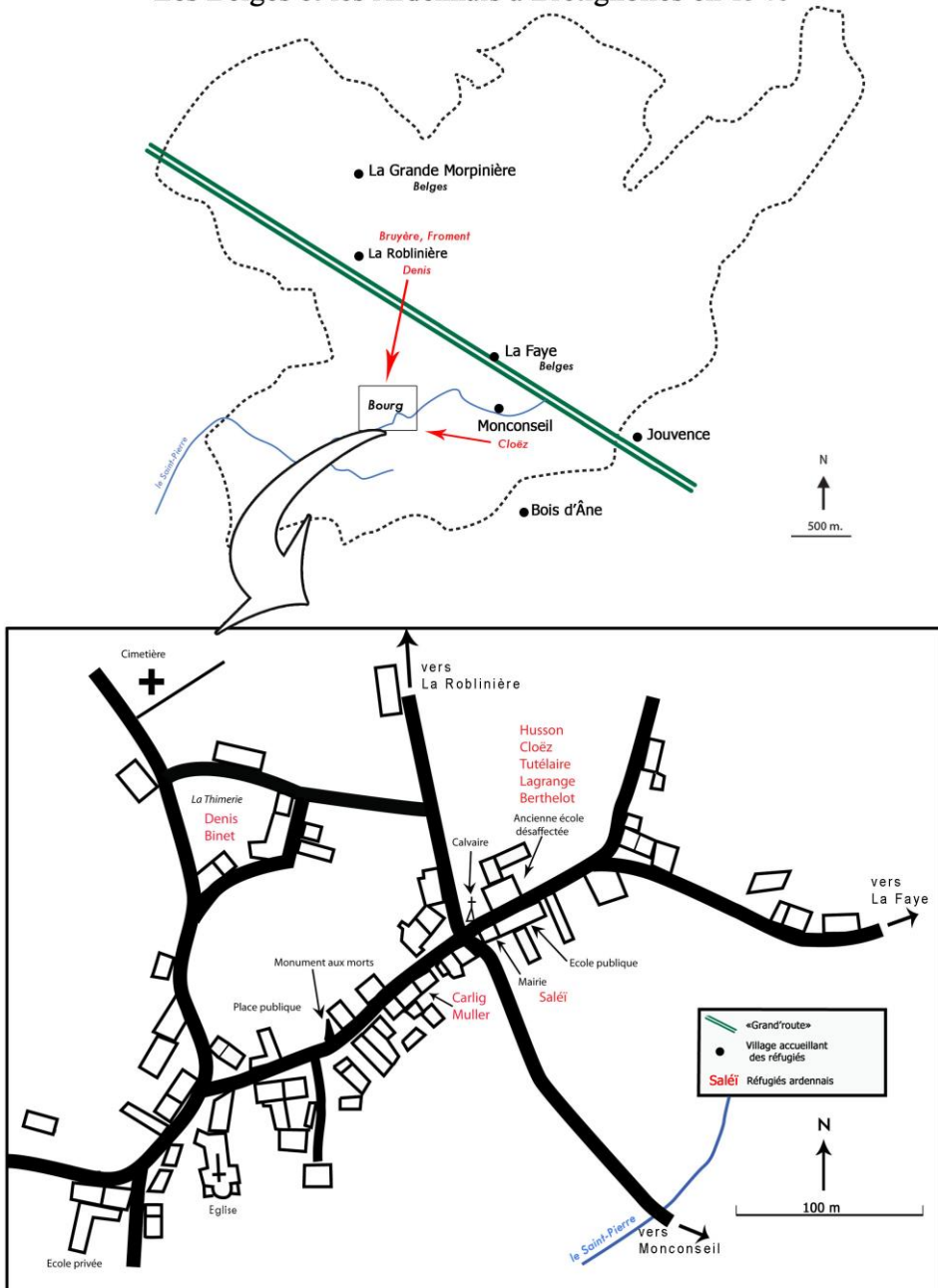
⁵ Archives départementales des Deux-Sèvres : 169 W 51.

⁶ Témoignages collectés entre juillet 2007 et septembre 2011, de Claude BIBARD (1920 - 2011), Claude BOULESTEIX, Henri CLOËZ, Micheline DRUX-DENIS, Henri FABIEN (1923 - 2010), Camille GUERIT - épouse GROLLEAU, Antonin HERAULT, Odile JOTTREAU - épouse MONNOT, Thérèse TUTELAIRE - épouse DUFOUR, Clémentine LANDREAU, épouse RAYMOND. Que toutes ces personnes soient ici vivement remerciées.

⁷ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 10-11 ; Jean-Pierre HARBULOT aborde la question de l'évacuation et du retour, mais « laisse de côté la vie que connurent au loin tous ces déracinés », dans son article intitulé « L'exode des Ardennais et des Lorrains non Mosellans », dans Paul LEVY et Jean-Jacques BECKER (dir.), *Les réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale (entre Loire et Gironde)*, Confolens, CERHIM, Les annales de la mémoire, 1999, p. 53-64.

⁸ Jean-Pierre RIOUX, « L'exode, un pays à la dérive », *L'Histoire* n°129, janvier 1990, p. 66.

Les Belges et les Ardennais à Brétignolles en 1940



Carte et plan réalisés par Jean-Bernard Delchéry

véhicules, dont une Sigma, et le forgeron Firmin Bibard conduit un Ford T¹. Dans ce village se trouvent trois fermes appartenant au docteur Louis Lamoureux, un médecin de Thouars, qui y a fait construire aussi un pavillon de chasse sur la route de Beaulieu-sous-Bressuire. C'est dans cette grande bâtisse qu'échoue un groupe de Belges, sans doute en mai 1940, quand la Wehrmacht lance son offensive à l'Ouest². Pour accueillir ces étrangers, le gouvernement français avait pourtant choisi cinq départements : l'Allier, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, l'Ardèche, ainsi que la Haute-Garonne. Mais nombre d'entre eux se sont dirigés vers d'autres régions³, comme le Bressuirais. A La Faye, ils seraient au nombre de dix-huit, adultes et enfants compris, selon Claude Bibard, le fils du forgeron, à qui l'on demande, juste avant sa mobilisation, d'installer l'électricité pour ces étrangers logés dans les combles du « château » du docteur Lamoureux. D'autres Belges sont signalés également aux Grandes Morpinières, un hameau sis au nord-ouest de la commune, non loin de la « grand'route », où travaille Odile Jottreau, âgée de seize ans. Ces cinq ou six hommes en uniforme, voyageant dans une automobile découverte, que la jeune femme, effrayée, prend d'abord pour des Allemands, couchent une nuit dans l'écurie de la jument. Dans ce village, un peu plus tard, deux ou trois dizaines de personnes arrivent dans un grand car et restent plus longtemps, six jours environ : des enfants, des femmes et des personnes âgées, d'origine inconnue, affolés par le bourdonnement des avions.

Sur la « grand'route », le hameau de La Roblinière est un temps submergé par une foule de réfugiés. Camille Guérit, née en 1931, se souvient d'une trentaine d'Ardennais couchant sur la paille, avec leurs propres couvertures, dans la maison de ses parents Ferdinand et Madeleine ; si certains reprennent le chemin, d'autres restent, comme la famille Bruyère ou « monsieur Froment ». Henri Fabien, un jeune paysan voisin âgé de dix-

¹ Archives départementales des Deux-Sèvres : E dépôt 260. Déclaration des véhicules automobiles de 2^{ème} catégorie (voiture de tourisme...) de Brétignolles – janvier 1924. Les deux autres automobiles appartiennent, dans le bourg, à Fernand Gagnaire, l'instituteur, et à Jules Robin, le maréchal-ferrant.

² « Le départ des Belges sur les routes (...) est largement motivé par la panique qui les saisit à partir du 12 mai », écrit Éric ALARY, *op. cit.*, p. 57.

³ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 71.

sept ans, parle de plusieurs centaines de personnes. La famille Janvier, originaire de l'Orne, reste peu de temps chez son père Louis Fabien (1892-1946), contrairement à la famille Denis. Avant l'exode, Émile Denis, époux de Germaine Mélard, résidait à Vireux-Wallerand⁴, dans la pointe nord des



**Le pied-à-terre (à droite de la grange)
du propriétaire de la ferme de La Roblinière
exploitée par Louis Fabien
qui accueille la famille ardennaise Denis**
Cliché Pascal Hérault

Ardennes, à une cinquantaine de kilomètres de Charleville, une cité qui reçoit l'ordre d'évacuer dès le 11 mai⁵. A La Roblinière, cette famille occupe le petit pied-à-terre du propriétaire de la ferme ; c'est une pièce nantie d'une cheminée, située sur le flanc de la grange, qui ouvre sur la cour par une porte-fenêtre équipée d'une grille. Mais peut-être trop à l'étroit en ce lieu, la famille se divise en deux. Les aînés restent dans le

village, tandis que les enfants gagnent le bourg. De même, la famille Cloëz, originaire de Charleville, qui s'était d'abord installée à Monconseil, non loin de la « grand'route », dans une petite maison appartenant à madame Aumont, vient dans le bourg où se trouvent d'autres réfugiés.



**Émile Denis, Germaine Mélard
et leur fils cadet Marcel Denis, né en 1931**
Coll. privée

⁴ Émile Denis est né à Vireux-Wallerand le 23 décembre 1888, son épouse Germaine Mélard est née le 18 décembre 1893 à Hermeton (Belgique).

A Vireux, « il n'y avait que quatre personnes qui étaient restées dans le village », selon Michel DRICOT, « Retour d'exode. Vireux, été 1940 », *Ardenne wallonne*, n°88, mars 2002, p. 58.

⁵ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 80.



Le grand logis de la famille Humeau à La Thimerie, dans le bourg de Brétignolles.

Cliché Pascal Hérault

Charles Denis, le fils d'Émile, s'installe à La Thimerie. Peut-être réside-t-il dans une ancienne boulangerie, une maison située à proximité du grand logis de la famille

Humeau, de même qu'un autre couple : les Binet. Mais dans le bourg, ils ne sont pas les seuls réfugiés. Il y a également une famille d'origine italienne, les Carlig⁶, venant peut-être de Nouzonville, qui s'est installée dans l'actuelle rue Saint-Pierre dans une maison appartenant aux Bellion. À côté habite la famille Muller. D'autres résident dans une ancienne école désaffectée. Cette bâtisse construite en 1879, derrière le calvaire, a accueilli des filles à partir de 1904, quand a été édifiée de l'autre côté de la rue une école des garçons jouxtant la mairie. Mais en 1911, le curé Soucheleau ayant fait construire de l'autre côté du bourg un établissement privé, destiné aux filles et tenu par des religieuses, l'école publique se vide rapidement⁷. Abandonné à partir de 1912, le bâtiment s'est dégradé, d'autant plus que « les instituteurs s'en servaient avant l'arrivée des réfugiés (...) pour y



Derrière le calvaire, l'ancienne école désaffectée qui accueille en 1940 cinq familles ardennaises.

Cliché Pascal Hérault

⁶ L'orthographe du nom est incertaine.

⁷ Pascal HERAULT, « La construction d'un bourg dans le bocage bressuirais : l'exemple de Brétignolles, (XIX^{ème} – milieu du XX^{ème}) », *Revue d'Histoire du Pays Bressuirais*, année 2009, n°60, p. 43-45 et 47-48.



**Lucie Tutélaire et ses deux filles :
Germaine (à gauche) et Thérèse (à
droite) dans la cour de l'ancienne
école désaffectée**

Coll. privée

mettre les lapins et les poules et toutes sortes de déchets » faisant ainsi « pourrir les planchers ». Mais en 1940 « cette ancienne école (qui) a été réparée pour l'hébergement des réfugiés⁸ » accueille au moins cinq ménages. Au rez-de-chaussée du bâtiment réservé naguère à l'instituteur se trouvent madame Husson, en compagnie d'un vieux monsieur, et la famille Cloëz, dont le mari Edgard est boucher, qui a deux garçons : Lucien et Henri, nés respectivement en 1930 et 1933 ; à l'étage vivent un couple de septuagénaires, les Berthelot, et la veuve Lucie Tutélaire accompagnée de ses deux filles, Germaine et Thérèse. Au fond de la cour, enfin, demeure la famille Lagrange

avec ses six enfants, chacun affublé d'un surnom : « Coco, Tété, Canard, Gamine, Quiquine et Tite mère dorée ».

Soixante-dix ans après l'exode, Thérèse Tutélaire est encore capable d'en reconstituer les principales étapes. Sa mère, Lucie Tutélaire, mariée en 1921, veuve quelques années plus tard, vit avec ses deux filles à Charleville, au 85 Cours Briand. Quand l'évacuation est exigée, les trois femmes partent « à pied avec une poussette et quelques affaires » jusqu'à



**La mairie en 1940 (à droite)
et le logis des instituteurs (à gauche)
de l'école publique, située derrière le bâtiment.**

Cliché Pascal Hérault

⁸ Mairie de Brétignolles : registre des délibérations municipales, séance du 8 septembre 1940, p. 10-11.

Signy-l'Abbaye (Ardennes). Puis des voitures les emmènent vers une gare⁹. De Reims, la famille Tutélaire gagne Niort, puis Bressuire, d'où elle est orientée vers Brétignolles. Thérèse, qui a une douzaine d'années, est scolarisée dans l'école située de l'autre côté de la rue, où se trouvent d'autres réfugiés ardennais, les Saléï.

Madame Saléï est institutrice. Dans un voyage de fin d'étude en Corse, elle avait rencontré Pierre-Jean Saléï, originaire de Vivario (Haute-Corse). La jeune femme fit venir son amoureux à Charleville et se chargea de lui faire passer des examens qui lui permirent d'entrer dans l'administration. Au moment de la guerre, il était chef d'un service. Les Saléï, réfugiés installés au-dessus de la mairie qui jouxte l'école, s'entendent très bien avec les Boulesteix, le couple d'instituteurs de Brétignolles. En octobre 1937, Maurice et Constance Boulesteix quittent Saint-Aubin-de-Baubigné et viennent s'installer à Brétignolles, remplaçant Fernand Gagnaire, veuf depuis 1920, qui avait épousé l'institutrice Henriette Meunier en mars 1937. Mobilisé, Maurice Boulesteix gagne la caserne du Blanc. Mais c'est rapidement la débâcle et la fuite devant la Wehrmacht entre Amiens et Périgueux où il est finalement démobilisé. Comme il a la chance de ne pas être fait prisonnier, il revient à Brétignolles où il rencontre les réfugiés.

Au dire de Claude Boulesteix, le fils de l'instituteur, il y aurait au total une dizaine de familles, « venant toutes de Charleville ». La municipalité leur fournit, dès juin 1940, une vingtaine de lits et un ensemble d'objets de cuisine¹⁰. Dans la liste se trouve, pour l'éclairage, seulement « une lampe à alcool ». Chez Lucie Tutélaire, la « graisse de bœuf fondue servait à faire des bougies ; une pompe à vélo, un grand lacet et voilà notre éclairage ! » raconte sa fille Thérèse. Reste pour toutes ces familles, tant bien que mal installées, le problème majeur : se nourrir.

⁹ Thérèse TUTELAIRE ne se souvient plus du nom de cette gare. Mais, par ailleurs, on sait que des camions militaires circulaient de Signy-l'Abbaye vers les gares de Rethel, Fismes ou Reims. Voir le texte de Joseph SEGUINOT, *Flux et reflux d'une marée humaine. L'exode ardennais (1940) suivant des témoignages*, sans éditeur, ni date, p. 35.

Parmi les huit familles suivies dans leur périple, cet auteur évoque (p. 7, 35-40, 55, 83-84, 127-128 et 130) celle d'un tailleur de Charleville qui aboutit à Boismé.

¹⁰ Mairie de Brétignolles : 5 H 2.

Se nourrir et travailler

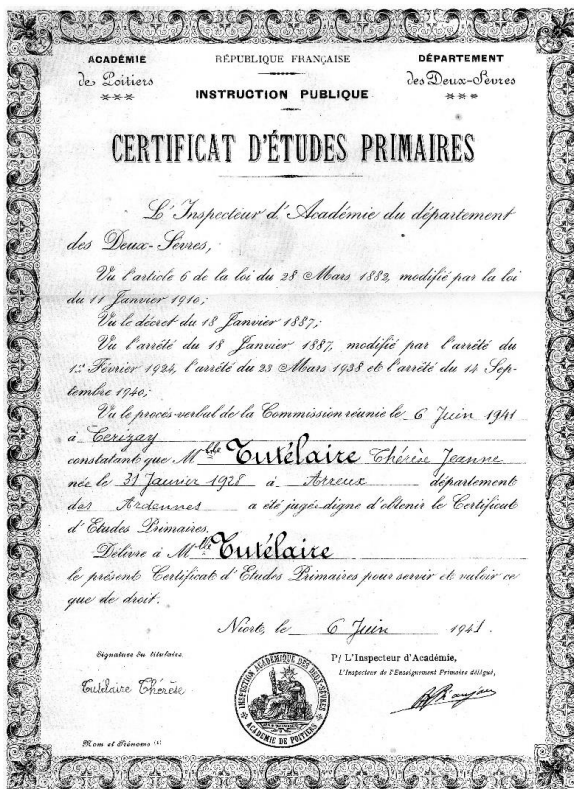
Une anecdote amusante, rapportée par Claude Boulesteix, illustre parfaitement cette préoccupation majeure des réfugiés ardennais :

« J'ai entendu souvent raconter une histoire de cette époque (...) Le beau-frère des Saléï va un jour à Bressuire pour une démarche administrative ; il revient avec un paquet, probablement préparé et caché à l'avance. Or le paquet n'est pas un vêtement ou de la toile pour en fabriquer un, ou une livre de sucre, toutes choses qui manquaient cruellement. Non, c'était un tableau de Saint Cloud, prétendument négocié dans des conditions très favorables. L'épouse faillit défaillir. « On n'a rien à manger, on couche par terre, les tickets de rationnement ne sont pas suffisants, on manque de pain et tu nous achètes un tableau ». Le mari eut beau objecter qu'il avait fait une affaire, qu'il avait eu le tableau pour une bouchée de pain, qu'il le revendrait très cher après la guerre, rien ne put calmer la fureur de l'épouse. Au bout d'un moment cependant, n'y tenant plus, elle voulut voir le tableau. Il s'agissait d'une planche où étaient plantées cinq pointes, c'était cela le tableau de cinq clous. Cette histoire est authentique, elle montre que même dans les moments difficiles, l'humour ne perd pas ses droits... »

Une fois logé, même dans des conditions précaires, il faut manger et, les économies épuisées, essayer de trouver du travail. Pour les Saléï, ce n'est pas trop difficile, car un poste est ouvert pour l'épouse. En septembre 1940, avec l'appui de Maurice Boulesteix, une demande d'ouverture de classe est faite à la municipalité dans l'ancienne école désaffectée où une salle reste disponible. Le conseil municipal refuse, désirant laisser le bâtiment aux réfugiés « jusqu'au départ du dernier »¹¹. Peut-être faut-il voir dans ce rejet du maire François Devanne la crainte de dépenses pour un aménagement non durable. Toujours est-il qu'on s'adapte. Mesdames Saléï et Boulesteix décident d'enseigner dans la même classe, les maîtresses se faisant face et

¹¹ Mairie de Brétignolles : registre des délibérations municipales, séance du 8 septembre 1940, p. 10-11.

les élèves se tournant le dos ; situation inconfortable mais qui permet de faire des économies de bois puisqu'il y a seulement une pièce à chauffer. Dans cette classe, où Claude Boulesteix apprend à lire et à chanter *Maréchal nous voilà !*, est exposée, se souvient-il, une photographie de Philippe Pétain, en buste. Dans l'entrée de l'école se trouve un second cliché « en pied, le maréchal tenant dans une main une paire de gants beurre frais ». Rappelons qu'à cette période « la très grande majorité des Français est sinon conquise à la Révolution nationale pétainiste, du moins fait confiance au Maréchal ¹² ». Dans cette école, sous la conduite de Maurice Boulesteix, la petite Thérèse Tutélaire suit le « cours supérieur » avant d'obtenir en juin 1941 son certificat d'étude, passé à Cerizay.



**Le diplôme de Thérèse Tutélaire
(6 juin 1941)
Coll. privée**

Si madame Saléi est bien intégrée, grâce à son emploi d'institutrice, son mari l'est aussi. Ce petit homme râblé est cordial, il est constamment de bonne humeur ; son « accent extraordinaire » et ses tours de cartes enchantent le petit Claude Boulesteix. Avec Marcel Raymond, Pierre-Jean Saléi entraîne une équipe féminine de basket ¹³, dont le terrain se trouve à La Roblinière, dans le pré situé entre la Nationale, les bois et la route du

¹² Jean-Pierre AZEMA, 1940, *l'année noire*, op. cit., p. 10 et 280-290 (chapitre n°23 intitulé : « Automne 1940. Le maréchalisme de base »).

¹³ En font partie : Madeleine, Marguerite et Thérèse FAUCHEREAU de Frésaie, Simone ROTUREAU de La Tourette, Clémentine LANDREAU, Madeleine et Marguerite RAYMOND du bourg, ainsi que Marie-Joseph BOISSINOT.

village. En dehors des loisirs, qui prouvent une bonne intégration, Pierre-Jean Saléi joue le rôle d'homme au foyer ; il se rend dans les fermes pour trouver un peu de viande et de beurre. De même, les Binet, qui résident à La Thimerie, vont chercher du beurre à Bois d'Âne.

Pour l'approvisionnement, les personnes âgées éprouvent plus de difficultés, ce qui suppose des élans de solidarité. Septuagénaires, les Berthelot sont trop vieux pour aller dans les fermes à la recherche de quelques produits de première nécessité. Accompagné de son père, de sa mère ou, le plus souvent, de sa grand-mère, Claude Boulesteix leur apporte quelques œufs ou un peu de beurre. « L'abondance de bien ne nuit pas », dit souvent monsieur Berthelot, lorsqu'il reçoit de la nourriture. Lucie Tutélaire, parce qu'elle est veuve, bénéficie d'une « allocation de réfugié »¹⁴. Mais ce n'est pas suffisant. Alors, avec ses filles, elle va « glaner » et utilise un moulin à café pour la mouture. Germaine et Thérèse vont chercher des fraises chez Marie Billot, même si leurs socquettes blanches sont « noires de puces » au retour. Paulette Cloëz bénéficie d'une « assistance médicale gratuite » pour l'année 1942¹⁵ parce que le salaire de son mari est jugé « insuffisant ». Ce dernier, qui reçoit de la commune en octobre 1941 et en mars 1942 un bon pour un pneu et une chambre à air¹⁶, trouve un travail « dans une fabrique de mise en boîte de Corned-beef » à Bressuire. Peut-être est-ce au Dolo, une société annexe de l'abattoir créée en mars 1942¹⁷, à moins qu'il ne s'agisse du secteur des cuirs et peaux¹⁸ ?

Sans doute est-il plus facile de se ravitailler lorsqu'on travaille dans une exploitation agricole. Aux Grandes Morpinières, chez Louis Vion, le réfugié Marcel Muller participe aux travaux de la ferme ; dans la maison voisine, occupée par la famille Monnot, deux jeunes Ardennais résidant à La Roblinière, Daniel et Étienne Bruyère, qui ont entre quinze et dix-huit ans, travaillent plusieurs mois, de mai à juillet 1940. Ils retrouvent dans cette

¹⁴ Sur ce sujet voir Éric ALARY, *op. cit.*, p. 351.

¹⁵ Mairie de Brétignolles : 1 Q 2. Décision de la fin de l'année 1941 pour l'année 1942.

¹⁶ Mairie de Brétignolles : 4 F 2.

¹⁷ Loïc BAUFRETON & Guy CHARENTON, « Les sociétés annexes de l'abattoir de Bressuire », « Le Dolo », *Revue d'histoire du Pays Bressuirais*, n° 62, 2010, p. 70-75.

¹⁸ Comme le pense Henri CLOËZ, le fils de Edgard.

ferme le compagnon de madame Husson, prénommé Victor, surnommé « Totor », qui aime côtoyer les deux bœufs de la ferme, *Limousin* et surtout *Bistrot* qui lui inspire des propos facétieux. L'année suivante Carlig, l'Italien, « est gagé » comme ouvrier agricole à Jouvence, une ferme de Breuil-Chaussée, située sur la « grand'route ». A la Thimerie, la venue du réfugié Charles Denis a dû soulager Marie Humeau, veuve Maupillier, dont la famille n'a pas été épargnée depuis une quinzaine d'années. Devenus orphelins au milieu des années 1920, Gustave, François et Albert Humeau



**Mariage de Charles Denis et de
Espérance Fourreaux à
Brétignolles, le 30 octobre 1940**
Coll. privée

ont été élevés par leur tante Marie, veuve de guerre, sans enfant. Mais en 1939, les deux aînés, Gustave et François, sont mobilisés et, malheureusement, ils sont faits prisonniers. En 1940, Marie reste donc seule avec son neveu Albert. On conçoit donc que la présence de Charles Denis, un jeune électricien de 24 ans, a dû l'aider, notamment au moment des gros travaux estivaux de l'été 1940.

A l'automne, Charles Denis est toujours présent à La Thimerie. Car le 30 octobre 1940¹⁹, il épouse à Brétignolles Espérance Fourreaux, une jeune femme de 20 ans dont le père était garde des eaux et forêts à Vireux-Molhain. Résidant dans la même commune ardennaise, Charles et Espérance se fréquentaient avant la guerre. Mais l'exode sépare les deux familles ; celle de la fiancée gagne Mortagne en Vendée, alors que celle du fiancé aboutit dans le nord des Deux-Sèvres. Pourtant le couple parvient

à se retrouver dans le Bressuirais. Le mariage de ces deux réfugiés a laissé des souvenirs attendris à Brétignolles. Henri Fabien racontait naguère que la mariée, dépourvue de toilette pour la circonstance, avait emprunté la robe

¹⁹ Mairie de Brétignolles : tables décennales, mariage le 30 octobre 1940.

préparée pour Jeanne Débarre qui, un mois plus tard, convolait en justes noces avec André Gatard²⁰. Le premier témoin du mariage est Louis Fabien, l'agriculteur de La Roblinière qui a accueilli les parents de Charles. Le second témoin est Omer Miet, le « roulier », qui a quelques soucis en cette fin d'année 1940²¹. En effet, cet ancien « gazé », « pensionnaire de la guerre 1914-1918 », se voit privé de son laissez-passer. Le conseil municipal intervient auprès du préfet, car les problèmes personnels d'Omer Miet ont des retombées communales. En effet, Brétignolles est éloigné « des foires et marchés » de Cerizay et de Bressuire. Or les petits exploitants de la commune « n'ont ni voitures ni chevaux pour conduire leurs denrées aux marchés » et si Omer Miet disposait d'un car de vingt personnes avant la guerre, il lui a été réquisitionné au moment de la mobilisation. Il n'a plus qu'une voiture de huit places. Mais sans laissez-passer, plaide le conseil municipal devant les autorités, il ne peut « assurer le transport des marchandises et denrées et le transport en commun »... Dans cette économie paralysée et rationnée²², les conditions d'existence sont difficiles, *a fortiori* si l'on est réfugié.

*

Compte tenu du nombre de familles retrouvées grâce aux témoignages, il est possible d'évaluer le nombre de réfugiés à la cinquantaine environ, ce qui n'est pas négligeable, au regard de la population brétignollaise : 574 habitants recensés en 1936. Pour l'essentiel, les réfugiés rentrent entre juillet et septembre 1940²³, mais le retour des « exodiens » des zones « interdite ou réservée » s'avère beaucoup plus difficile²⁴. Combien de temps les Ardennais sont-ils restés à Brétignolles ? Une année, parfois plus... On sait que la majorité des retours a lieu à

²⁰ Mairie de Brétignolles : tables décennales, mariage le 27 novembre 1940.

²¹ Mairie de Brétignolles : registre de délibérations municipales, séance du 10 novembre 1940, p. 14-16..

²² Mairie de Brétignolles : registre des délibérations municipales, séance du 16 novembre 1941, p. 32-33 : à cause du travail supplémentaire qu'occasionne la distribution des cartes de rationnement, la secrétaire de mairie reçoit une indemnité de 100 francs.

²³ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 336.

²⁴ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 358, 391-92.

l'automne 1940 et surtout dans le courant de l'année suivante²⁵. Fin 1941-début 1942, Charles Denis regagne les Ardennes en compagnie de sa femme Espérance qui est enceinte, car c'est à Vireux-Wallerand que naît leur premier enfant, Michel, le 9 mai 1942. La famille Tutélaire est sans doute l'une des dernières à quitter la commune, car les femmes ayant un mari sont rappelées en priorité. Et le 12 septembre 1942, la carte d'identité de Thérèse est encore visée par le maire de Brétignolles. Mais tous ne rentrent pas. En 1942, Edgard et Paulette Cloëz, avec leurs enfants, vont habiter à Bressuire et ils s'y installent définitivement ; voilà pourquoi, dans une séance du 13 décembre de cette même année, le conseil municipal raye cette famille de la liste de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1943, dans la mesure où Paulette « n'est plus considérée comme réfugiée et (que) le gain de son mari est maintenant suffisant pour subvenir à l'existence de sa famille²⁶ ».



**La carte d'identité de Thérèse Tutélaire,
visée par le maire de Brétignolles
le 12 septembre 1942
Coll. privée**

Les rapports noués dans les circonstances de l'exode sont, dans certains cas, restés durables²⁷. Après 1945, les Denis envoient des photographies à la famille Humeau ; au dos d'un cliché du petit Michel, les parents notent que leur enfant « embrasse bien fort la bonne dame Marie et Albert ». En août 1968, les Ardennais rendent visite aux Deux-Sévriens. Jusqu'à son décès, en 1984, Charles Denis adresse au début de chaque année ses vœux à la famille brétignollaise. En 1995, sa veuve Espérance Fourreaux revient à La

²⁵ Jean-Pierre HARBULOT, *op. cit.*, p. 61.

²⁶ Mairie de Brétignolles : registre des délibérations municipales, séance du 13 décembre 1942, p. 54.

²⁷ Éric ALARY, *op. cit.*, p. 102.

Roblinière. L'année suivante, Henri Fabien et sa fille Françoise, accompagnée de son mari, vont les voir dans les Ardennes. Étienne Bruyère, habitant Illkirch (Bas-Rhin), est lui aussi revenu à Brétignolles et, dans les années 1990, il échange quelques lettres avec Odile Jottreau, mariée en



**Espérance Fourreaux, épouse de
Charles Denis, avec son enfant
(peut-être en 1943)**

Coll. privée

novembre 1942 avec Maurice Monnot des Grandes Morpinières. Même s'ils quittent Brétignolles après la guerre, les Boulesteix restent en relation très longtemps avec les Saléï, et leur fils Claude, pour qui les Saléï étaient « un peu comme de seconds parents », se souvient être allé les voir dans les années 1980, après qu'ils eurent pris leur retraite, dans un lotissement de bord de mer, à Cala Rossa, près de Porto-Vecchio. Mariée en 1946 à Charleville, Thérèse Tutélaire, épouse Dufour, éprouve le besoin d'écrire au maire de Brétignolles en 1979. En 2001, sa sœur aînée Germaine revient avec sa fille dans la commune qui l'a accueillie jadis, car elle s'était liée d'amitié avec Renée Bernier, épouse de Louis Bouffandeau, le cordonnier-coiffeur de Brétignolles. En juillet et en

septembre 2011, Thérèse, accompagnée de son fils, l'imite. Ces retours, ces retrouvailles, ces lettres, cette volonté de revenir sur les lieux de l'enfance montrent l'importance sentimentale de cet épisode dans la mémoire des réfugiés et de leurs hôtes. Ce sont autant de fragments d'existence de « celui-ci ou celle-là » dont Léon Werth oserait « dire qu'ils nous ont fait toucher des secrets historiques, qu'ils nous ont révélés quelques joints entre l'histoire et l'homme²⁸ ».

²⁸ Léon WERTH, *33 jours*, Paris, Viviane Hamy, 1992, p. 20.

Les réfugiés à Noirlieu.

Jacques Benoit

Ces témoignages sont issus du collectage effectué de novembre 2010 à mars 2011 auprès de la population Nerlutaie.

Nous remercions la municipalité de Noirlieu pour avoir mis sur pied un projet qui nous permet de révéler ici, avec son autorisation, une partie du collectage de la mémoire de ses habitants.

Crédit photographique : Mme Angèle Chouteau.

Le maire de Noirliu de l'époque, Monsieur Fernand Garreau, est élu le 28 mai 1935. La guerre éclate et le petit bourg, alors fort de quelques 416 âmes, va voir sa vie transformée.

Dès le 8 septembre 1939, le maire est dans l'obligation de réunir le conseil municipal et le comité d'accueil pour les réfugiés. Lecture est faite d'une note concernant l'accueil de 70 réfugiés de Sault-Saint-Rémy, commune d'Asfeld, arrondissement de Rethel dans les Ardennes. Les dix membres du comité auront chacun 7 personnes à diriger. Le maire fait état des mesures prises afin de préparer cette réception :

- « Lecture de l'acte de réquisition afin de recevoir les réfugiés. Avis donné aux automobilistes propriétaires de voitures pouvant aller chercher les réfugiés à Bressuire, place Saint Jacques. Je propose de regrouper les réfugiés à leur arrivée dans la commune dans les classes afin de les répartir au mieux suivant les disponibilités. Au cas où ces réfugiés arriveraient la nuit, des boissons chaudes et du lait pour les enfants seraient réquisitionnés. »

- « Délibération sur le matériel disponible. Monsieur le maire dresse la liste des chambres et mobiliers mis à disposition du comité d'accueil afin de grouper ceux-ci dans le bourg. Je demande quelques volontaires afin de visiter les locaux disponibles. »

Une autre session extraordinaire du conseil municipal se réunit le 1^{er} décembre 1939. Il y est fait état d'une note préfectorale attestant et précisant que les locaux et mobiliers prévus sont suffisants. Un régisseur est également nommé par le préfet pour s'occuper des allocations aux réfugiés.

Puis, au début mai 1940, un beau jour, des cars et des automobiles se stationnent sur la place ; en descendent des contraintes à l'exode. La répartition des familles avait déjà été préparée chez les différents habitants volontaires à l'accueil.

Mais tous ces réfugiés ne sont pas les premiers à fouler la terre Nerlutaise. Avant l'exode, d'autres étaient déjà arrivés. Il faut dire que ceux-ci connaissaient la petite commune du Bocage car ils étaient venus lors de la

Première Guerre mondiale. En effet, les parents et les enfants se transmettaient le bon accueil de la population locale. Les deux sœurs Buontalenti faisaient partie de ceux-là, elles venaient de Crune dans les Ardennes. Avant l'arrivée des réfugiés de l'exode de mai, étaient aussi parvenus à Noirlieu des gens d'Alsace-Lorraine, par exemple les 6 membres de la famille Rainer arrivaient de Strasbourg. Ils sont restés ici jusqu'à la fin de la guerre.

Petit à petit, d'autres familles viennent grossir la population de Noirlieu. L'afflux principal vient en majorité de Charleville-Mézières. Certains s'établissent durablement, d'autres ne sont que de passage et ne restent qu'une journée, une nuit ou quelques jours, le temps de se remettre quelque peu de cette douloureuse aventure et de repartir un peu plus loin encore. D'autres arrivent par le TDS, le fameux Tramway des Deux-Sèvres mis en service en 1897. En fait la ligne sur rails Bressuire - Montreuil-Bellay a arrêté de fonctionner dès 1939, remplacée par des camions et des cars à gazogène, cars qui ne fournissaient plus vu l'afflux important de réfugiés.

Il faut dire que Noirlieu est à cette époque un petit bourg attrayant, cerné de ses petites borderies. D'ailleurs, les communes avoisinantes l'appellent « le petit Paris », en référence aux multiples commerces et artisans ayant pignon sur rue et regroupés au centre du village. Cinq cafés restaurants, trois épiceries, charcuterie, boulangerie, mercerie, coiffeurs, couturiers, des maréchaux ferrants... donnent effectivement au bourg un air de petite ville avec ses commerces et sa gare. Mais Noirlieu peut surtout s'enorgueillir d'avoir su, à défaut de confort, offrir le pain et la nourriture, précieux en ces temps difficiles.

On y voit encore arriver des familles de Carignan, toujours des Ardennes, de Sedan ; puis il en vient aussi de la Somme, de Belgique et même de Pologne. Enfin, au fur et à mesure, il en arrive de Paris, de Normandie, de Nantes, de Durtal dans le Maine et Loire. Les derniers réfugiés sont... bressuirais. En effet, suite aux bombardements de la gare de Bressuire, le 5 juillet 1944, quelques uns d'entre eux viennent se mettre à l'abri dans leurs familles respectives, certains y resteront une année.

La plupart des réfugiés de l'Est sont issus du milieu ouvrier, dans une région plus industrielle et plus moderne que la campagne bocaine où l'économie et la vie s'articulent autour de l'agriculture, aux antipodes de leurs us et coutumes. Il leur faut admettre l'inconfort et la rusticité, mais ils vont savourer malgré tout la chaleur de nos habitants. Le maire a donc fort à faire pour arriver à « caser » tous ces gens là où il peut. Des propriétaires volontaires aménagent leur maison.

La générosité Nerlutaise n'est pas un vain mot.

Une nouvelle atmosphère règne à Noirlieu. Quelques témoignages ont surestimé le nombre d'habitants de l'époque et ont mentionné que la population avait doublé en 1940. Sans aller jusque là, il faut quand même noter un afflux massif qui se caractérise, par exemple, par un sureffectif dans les deux écoles laïques communales dont les instituteurs et institutrices qui se succèdent pendant la guerre sont M. Garnier, M. Peronnet, M. Levêque, M. Charbonnier, Mlle Lacombe, Mlle Gasquet, Mme Stéphan...

On se souvient du certificat d'études primaires 1940 passé à Terves le 31 juillet ; les élèves y sont amenés avec la voiture d'un réfugié. On se souvient aussi d'une noce villageoise en 1941, sorte de kermesse où participent tous les enfants de l'école et dont la recette est destinée aux prisonniers de guerre.

Il y a désormais beaucoup de gamins dans les rues. Selon les témoignages recueillis, les enfants de réfugiés sont plus hardis que les enfants de Noirlieu. Certains parlent même de délinquance, d'autres parlent plus positivement d'un climat nouveau, ces gens sont plus vivants et plus ouverts que les habitants du bocage, cela émancipe quelque peu la population locale.

Une nouvelle vie s'installe donc. Certains travaillent le bois, d'autres font de la maçonnerie, plein de petits boulots occupent la plupart des journées des nouveaux arrivants. La famille Graul de Carignan, haute en couleur, fait des petits boulots divers, le père scie du bois. Les Mars sont spécialistes des bijoux. Le chef de la famille Marie est électricien et fabrique des petites éoliennes dont l'une est montée chez M. Garreau, le maire. M.

Robinet est un excellent pâtissier et travaille à la boulangerie Baron. Ce même Robinet, dit « Tino », chante du Tino Rossi et joue dans l'équipe de football performante créée en 1941 où le jeu se déroule dans un champ sur



L'ASN, le club de football de Noirliu créé en 1941.

Debout en haut à gauche, M. Robinet, réfugié.

Photographie : coll. Privée.

le chemin de l'Epinay. Il s'est ensuite marié avec une bocaine et s'est installé dans la région comme boulanger pâtissier après la guerre.

M. Stainsi (l'orthographe de son nom n'est pas garantie) est un photographe. C'est d'ailleurs lui qui fait la photo de la foire du

mardi gras de Noirliu en 1942 sur la place de la Fontaine où l'on voit là une vie débordante d'activité et la présence de nombreux réfugiés, quasi intégrés à la vie locale.

Les noms des familles dont les anciens se rappellent, il y en a beaucoup. Sans citer à nouveau celles nommées ci-avant, on note les polonaises Petrushka et Sophie Shepauska qui s'établirent dans le bressuirais après guerre, les Canneaux, les Cogneaux, les Bourg, les Daunis de Nantes, les Evén, les Pêcheurs et les Macri de la Somme, les Brou de la Crune, les parisiens Denais ou Billy ou Poirier et beaucoup d'autres encore...

Mais cette vie en commun n'a rien d'idyllique, il faut se nourrir et se chauffer. Les gens élèvent des poules clandestinement. Le bois est réquisitionné pour les réfugiés (conseil municipal du 6 octobre 1940); d'ailleurs, dès l'arrêt de la ligne de chemin de fer, les traverses sont démontées à cet effet.

Les réfugiés perçoivent, en 1940, une allocation du gouvernement d'une valeur de 10 francs par personne et par jour (11 francs pour le chef de famille, 10 francs pour sa conjointe et 9 francs pour chaque enfant à charge),



La foire de Noirliu en 1942.

Photographie : coll. privée

allocation qui passe à 12,50 francs en 1941. Ceci leur permet de se nourrir et de pouvoir régler l'hébergement. Les accueillants ne perçoivent rien mais peuvent être subventionnés à hauteur de 50 % sur des travaux d'amélioration de l'habitat d'accueil¹.

Une vie en communauté, une vie de proximité où plus précisément, une survie permanente. Une réfugiée diabétique originaire de Durtal décède d'ailleurs par manque d'approvisionnement d'insuline. Son cercueil est resté dans l'église Saint Germain de Noirliu pendant un mois avant qu'elle puisse être rapatriée dans sa commune d'origine.

¹ Gérard Giuliano, Jacques Lambert et Valérie Rotowsky, *Les Ardennais dans la tourmente*, Edition : Terres Ardennaises, Août 1990.

Heureusement, le pain n'a jamais manqué à Noirlieu. Le boulanger fait sa farine et cache celle-ci dans des tonneaux au risque quelquefois d'être perquisitionné par les Allemands.

Les distractions manquent. Les bals sont interdits pendant la guerre, mais il y avait malgré tout quelques bals clandestins. Quelques veillées égayent aussi les longues soirées.

Une période qui a fortement marqué Noirlieu et ses habitants. Certains réfugiés sont restés dans le Bocage, d'autres sont revenus et ont gardé le contact avec leurs familles d'accueil, d'autres sont venus s'établir ici à leur retraite, par nostalgie peut-être.

Une famille de Sedan à Bressuire

Témoignage de M. Paul BRIFFE

recueilli par Marylise HIRTZ¹

Je m'appelle Paul Briffe, mon surnom est Loulou, je suis né à Sedan le 26 août 1932. Je vais vous raconter un peu mon enfance, de 6 à 8 ans, parce que c'est des souvenirs qui me sont restés.

Mon père était chauffeur de madame Desfort de Montagnac, il nous emmenait à l'école avec la voiture, avec Mlle Desfort. On vivait très bien.

Le week-end, on faisait du patin à glace, après on pouvait jouer au football parce que le stade était tout près de chez nous, et après c'était

¹ Les questions posées par Mme Hirtz sont en italique.

l'école. On s'amusait bien, il y avait même le champ de courses à côté, c'était des courses de chevaux militaires, parce-que à l'époque, il y avait une caserne de soldats à Sedan. Le dimanche, on les voyait défiler à cheval, avec la musique, c'était vraiment joli.

Un beau jour ils nous ont distribués des masques à gaz, on ne savait pas trop pourquoi, on était un peu ignorant, puis personne nous disait quoi que ce soit.

C'était à l'école?

Oui c'était à l'école. A la récréation, on descendait dans les abris qui étaient déjà faits avec des tôles rondes, avec des sacs de sables dessus. On essayait ces masques à gaz, une demi-heure. On n'aimait pas ça, parce que ça puait le caoutchouc, c'était vraiment très désagréable. C'était comme ça, et on a entendu parler de guerre, mais les parents n'en parlaient pas.

Ils avaient connu la guerre 14-18

Puis, devant les enfants, ils ne parlaient pas trop de guerre. C'est difficile...

Beaucoup de militaires qui étaient dans la cour chez nous jouaient avec nous, ils jouaient au tennis, mais après on s'est aperçu que beaucoup s'en allaient, ils remontaient sur la frontière belge.

La caserne se vidait petit à petit ?

On voyait partir les canons et tout ça, après on a entendu parler de la guerre, voilà que les Allemands allaient attaquer la France, mais à l'époque nous on n'y portait pas trop attention parce que à notre âge on ne savait pas trop ce que c'était et puis nos anciens, la guerre de 14, ils n'en parlaient pas. Je me rappelle quand même avoir visité le Fort de Douaumont, l'ossuaire, avec mon père et des amis.

Puis, un garde champêtre est venu dans la cour chez nous, avec son tambour, en disant : « préparez vous à évacuer, la guerre est déclarée, les allemands... »

Aussi brusquement que ça ?

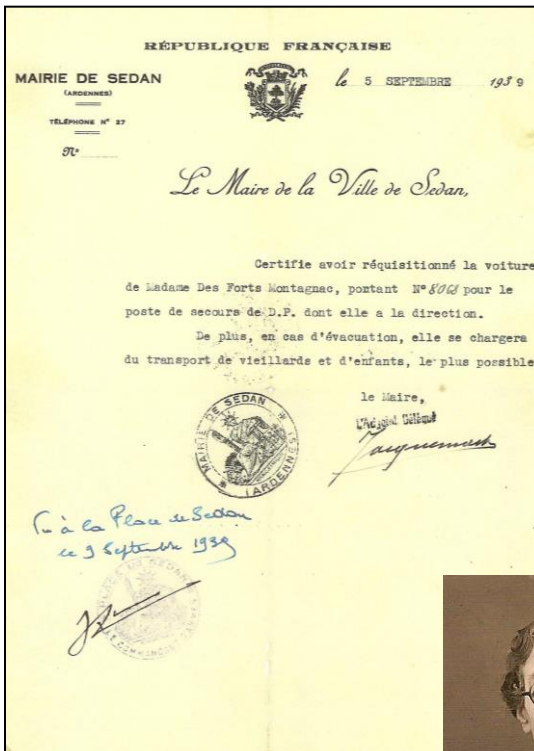
Oui aussi brusquement que ça, surtout pour nous, peut être que nos parents s'en doutaient. Ils savaient, mais nous, non. Et puis, on entendait dire que les Allemands tuaient les petits enfants, c'étaient des sauvages, nous avions peur.

Le garde champêtre est donc passé à 5 heures le soir, le 9 mai en disant : « il faut évacuer, les Allemands sont à 30 kilomètres, il faut que tout le monde évacue. Vous avez l'ordre de vous diriger, toutes les Ardennes, sur les Deux-Sèvres. » Et mon père qui avait fait la guerre de 14, a dit : « oui

bon, on attend, de toute façon, ils ne sont pas encore là. »

Le 9 mai au soir on s'est couché comme si de rien n'était. Et à 3 heures du matin il a fallu évacuer parce qu'ils bombardaient Sedan. On entendait des tirs de canon. On a pris les voitures ; la patronne de mon père, Mme Desfort, qui était noble s'occupait de la Croix Rouge avait dit : « vous

prendrez 2 voitures puis moi je garderai l'autre voiture pour partir avec mon fils », puis : « je resterai la dernière à Sedan. Je partirai la dernière » ; c'était une femme très très bien.



Certificat de réquisition d'une voiture de Mme Des Forts Montagnac, du 5 septembre 1939.

Coll. privée



Photographie de Mme Des Forts Montagnac

Coll. Privée

Mon père avait son permis, mais mon frère aîné qui n'avait que 20 ans et qui n'a pas été mobilisé à l'époque a ajouté : « bon j'ai pas le permis mais ça fait rien, on prend la voiture et puis on s'en va ».

A 3 heures du matin on a été obligé de partir parce que ça allait trop mal. On est allé chez une de mes tantes, à Novy-Chevrières, qui est à 20 kilomètres à peu près, et on a fini de passer la nuit chez elle.

A 8 heures du matin, ça allait vraiment mal, on a été obligé de repartir, mais auparavant je me rappelle d'avoir vu des centaines d'avions allemands qui passaient au-dessus de la maison, qui bombardaient. Il y a environ 12 bombes qui sont tombées, à une distance de 100-150 mètres. On s'est caché derrière un mur ; 12 bombes, à 150 mètres, ça fait du bruit.

Après on est parti, direction Rethel. Rethel brûlait, c'était vraiment horrible ; ils avaient bombardé, bombardé, tout Rethel. En fait, lorsqu'ils nous ont bombardés, au début, ils se dirigeaient sur Rethel.

On s'est trouvé avec beaucoup de gens sur les routes, des gens qui emmenaient leurs vaches, des chevaux, des chèvres, des charrettes à bras, parce que il y en a qui emportaient des sommiers, des matelas, tout ce qu'ils pouvaient emmener. Mais petit à petit ils abandonnaient tout, comment voulez vous, on était mitraillé sur les routes. En plus les avions, italiens et allemands, avaient mis des sirènes qui faisaient énormément de bruit quand ils attaquaient. Ils nous mitraillaient sur les routes et avec ces sirènes ça faisait un bruit épouvantable.

Pour faire peur aux gens ?

Voilà, pour nous faire peur. On a passé à travers, on s'arrêtait, on se cachait derrière les arbres quand on entendait arriver les avions et on repartait. On a eu de la chance, il y avait beaucoup sont morts sur les routes, des chevaux qui étaient crevés, qui étaient gonflés. C'était vraiment épouvantable.

Il y avait l'armée aussi qui était avec nous et qui arrivait, pour renforcer les lignes sur la frontière. Mais c'était la vraie pagaille avec l'armée et les civils, on ne savait pas par où passer. Il y avait tellement de monde sur les routes, mais on a réussi quand même petit à petit à s'infiltrer, à passer.

On est passé à Montargis, on a fait des haltes, parce-que il fallait prendre de l'essence et trouver des pompes. A l'époque, les pompes à essence n'étaient pas des pompes comme on a maintenant. C'était des pompes à main qui crachaient 5 litres d'un côté puis 5 litres de l'autre, c'était marrant. L'essence n'était pas cher et il n'y avait pas tellement de voitures, il y avait 10% de la population qui avait des voitures, très peu. C'était des personnes riches.

On a donc passé à Montargis, Montrichard, j'en ai beaucoup entendu parler et après nous sommes arrivés à Niort qui nous a accueillis.

Je reverrais toujours, il y avait des pauvres gens... c'était vraiment lamentable, des gens qui étaient pleins de poux...Il n'y avait aucune hygiène. Je me rappelle, ils nous avaient mis des grandes tables dans le hall pour nous donner de la nourriture. Je me rappelle avoir vu un enfant qui avait peut être 4-5 ans, il avait une tête d'une personne majeure, puis un petit corps. Je le reverrai toujours dans son berceau

Puis la préfecture de Niort nous a dirigés sur Bressuire.

Vous saviez que vous deviez vous retrouver à Niort ?

On avait l'ordre de se diriger sur la préfecture des Deux-Sèvres, c'était le pays le moins peuplé.

A Niort, ils nous ont dit : « vous allez à Bressuire ». Alors on est venu à Bressuire. On était logé à la gendarmerie, parce qu'à l'époque on n'avait pas encore reçu de maison. Le logement, c'était bien joli, mais on n'avait pas de cuisinière, on avait rien. On était un peu éparpillé ; il y avait mon frère et ma sœur qui allaient chez des gens pour manger, c'était comme ça.

On avait évacué avec un juge d'instruction, M. Colot. A qui il a été demandé de rentrer au tribunal de Bressuire. Il a dit : « moi je veux bien rentrer au tribunal de Bressuire, à une seule condition, c'est que vous trouviez un logement pour monsieur et madame Briffe et ses enfants ». Alors ils nous ont trouvé un logement rue Victor Hugo. Déjà on avait un logement, mais rien à mettre dedans. Mes parents se sont débrouillés tant bien que mal pour avoir une cuisinière, pour faire la cuisine. Il y avait déjà le gaz de ville, c'était déjà bien.

Vous avez dû avoir un choc, après avoir traversé toute la France pour fuir !

Les allemands sont arrivés, peut être 3 semaines après.

Ils n'ont pas bombardé Bressuire, ils ont tiré au canon, à la mitrailleuse sur certains soldats qui étaient ici, je me rappelle avoir vu des prisonniers sénégalais dans le kiosque de la Place Saint-Jacques.

Quand les Allemands sont arrivés à Bressuire, ils sont arrivés par la route de Thouars, ils ont tué un pauvre homme qui emmenait ses vaches au champ, il était criblé de balles, je le reverrai toujours. A la porte Labâte, il y avait des grilles avant le bistrot ; il y avait tout un rang de grilles, et il était accroché à cette grille. Des gens l'ont emmené dans une charrette à bras, je ne sais où, au cimetière.

Les gosses, on était déjà là, c'est quelque chose, on dirait qu'ils nous attiraient. On n'avait pas trop peur. Il y a des gens qui racontaient des bobards, que c'était des véritables sauvages. Absolument pas, on ne peut pas dire ; quand ils sont arrivés à Bressuire, ils étaient très corrects.

Ils ont envahi Bressuire, puis c'était terminé. Les officiers étaient très corrects. Ils ont envahi toute la France mais ça pas été des sauvages à tuer tout le monde. Non, ils n'étaient pas comme ça.

On habitait déjà près de la place Saint-Jacques, il y avait le stade Jules Ferry, il était là où ils mettent les manèges, l'été, tout là haut. C'était un stade de football. Ils avaient pris le bâtiment du stade pour ranger leurs chaussures de football, leurs affaires de sport. On jouait au football avec

eux. Je me rappelle, il y en a un qui était professeur de gymnastique, il s'appelait Kurt, il était super gentil. Il parlait un petit peu français et nous disait : « qu'est ce qu'on fait là ? On devrait être chez nous ». Ils avaient toute une famille, ils étaient enrôlés de force dans l'armée allemande. Et puis voilà, il n'y avait rien à faire, c'était comme ça.

On s'est intégré comme ça, puis on les a acceptés, ça se passait pas trop mal, à part qu'un jour on a fait des bêtises.

Racontez les bêtises

Un jour dans ce bâtiment, il y avait un hublot. On est passé par ce hublot et on leur a pris toutes leurs chaussures. Il y avait plus de cent paires de chaussures et on les avait mises dans la gargouille. Il y a un officier allemand qui est venu, il a demandé qui avait fait ça. Naturellement on était tellement bête, on a tourné autour du pot et il a bien vu que c'était nous. Il nous a emmenés à la Kommandantur pour nous faire peur. Il nous a donné 24 heures pour remettre toutes les chaussures. Alors on a été chercher les chaussures dans la gargouille et on est allé les remettre. Il n'y a rien eu.

Au début, quand on est arrivé, on n'était pas tellement bien reçus. C'était un peu... c'est ce qui faisait mal. Parce que on nous appelait les boches de l'Est, on venait manger leur pain blanc, on était des voyous, comme des romanos, pareil. A l'école ça se ressentait aussi : « T'es un boche, t'es un boche », ça venait des parents, « t'es un gosse de l'Est, t'es un voyou, on va te casser la gueule ». C'était ça, alors on se bagarrait souvent. Enfin, on se défendait, de ce côté là on avait le poing facile.

Y avait-il d'autres familles qui sont arrivées en même temps que vous à Bressuire ?

Très peu, je ne m'en rappelle pas tellement. Y'en avait quelques-uns des Ardennes mais on n'était pas du même pays. C'était le pays des Ardennes, mais de Nouzonville, de Charleville Mézières, un petit peu de tous les coins. On n'était pas tellement à Bressuire, il y en avait beaucoup à Parthenay, en Vendée, dans les Charentes, Poitiers un petit peu. Mais à Bressuire on était peut être une dizaine, une vingtaine.

Vos parents ont réussi à trouver un travail ?

Mon père à l'époque, il ramassait du vin dans les campagnes pour la maison Voué. Il allait chercher du vin à Montreuil-Bellay, avec un camion, et puis le camion, c'était au gazogène parce que il n'y avait plus d'essence. Il ramassait tout ce petit vin pour Voué, le marchand de vin.

Après il est rentré à l'abattoir. Nous on a été à l'école jusqu'à 14 ans. Il fallait s'adapter à tout. On n'a pas été trop malheureux, faut pas dire, il y a eu plus malheureux que nous. On a été déraciné, on s'y est fait quand même. Il y a des fois on n'avait pas de chauffage, on allait chercher du coke dans les wagons de l'abattoir... C'était du charbon qui n'était pas brûlé, qui faisait marcher les locomotives. On allait chercher ce charbon la nuit, parce qu'il

ne fallait pas se faire prendre. Alors, à 3 heures du matin, aller farfouiller dans un wagon, je vous dis pas.

On allait ramasser des glands, on allait aux champignons pour les vendre, avec des poussettes. On avait une poussette, comme les enfants, pour mettre nos sacs de champignons.

Dans votre famille vous étiez combien?

On était huit, sept parce que mon petit frère est décédé en 1941... On était plus que sept.

Vous êtes arrivés en quelle année sur Bressuire ?



A gauche, Paul Briffe ; au centre son petit frère, décédé en 1941, et Jean son grand frère.

Coll. Privée

Le 12 mai, le 10 mai... on est arrivé à peu près le 15 ou le 16 mai. On a mis 4-5 jours, pour faire 600 kilomètres. On est arrivé vers le 15 mai. Les allemands sont arrivés 1 mois après, 3 semaines.

Quand mon petit frère est mort en 1941, il y avait même des Allemands, on jouait ensemble au stade qui ont eu une grande peine.

Puis on avançait dans les années 1942-1943-1944. Les Allemands étaient moins facile, il y avait déjà le maquis, les terroristes, ils parlaient de terroristes.

Ils ne parlaient pas de Résistance.

Non ils parlaient de terroristes, déjà ils étaient méfiants, ils devenaient plus hargneux.

Ils étaient mis sous pression par leur hiérarchie ?

Exactement ils étaient poussés par Hitler. Ils ne pouvaient pas reculer, parce que s'ils reculaient, c'était la Sibérie. Ca, ils en avaient la frousse ; tous ceux qui ne voulaient pas marcher, c'était la Sibérie. La Sibérie, ils en revenaient pas.

Après, il est donc venu les SS, la Gestapo, c'était la police allemande d'Hitler. C'est eux qui ont fait surtout beaucoup de mal avec la gendarmerie française aussi.

Je me souviens, j'avais deux petits copains qui habitaient Bressuire, tout près de chez nous. Ils s'appelaient Sami et Félix ROTSZTEIN. On jouait ensemble et un dimanche matin, la Gestapo est venu les chercher. Ils ne sont jamais revenus ; ils les ont emmenés à Auschwitz pour les gazer et puis les passer dans les fours, et ça c'était vraiment... C'est eux qui ont fait tout le mal. C'était vraiment triste de voir ça, des gosses qui faisaient pas de mal du tout. Que voulez vous y faire? C'était comme ça, c'était moche.

Alors après, je me souviens de beaucoup de choses. J'ai eu très très peur parce que je ne pensais plus aux bombardements, aux mitraillages. Et la nuit, on entendait beaucoup d'avions anglais qui venaient bombarder Thouars.

A cause du dépôt de la Gare?

Oui mais ils mitraillaient, ils ne bombardaient pas, seulement surtout les ponts.

Les voies de communication ?

Oui les accès, les ponts de Thouars, de Parthenay, le viaduc de Parthenay. Ils parachutaient aussi des armes aux maquisards.

Ça, on les entendait presque toutes les nuits. Quand ils venaient le jour, c'était pour mitrailler le dépôt de Bressuire ; ils mitraillaient toutes les locomotives, tout ce qu'ils pouvaient, pour les rendre inutilisables.

Un dimanche matin, j'ai eu très peur. J'ai pas eu peur quand on a évacué, mais ce jour j'ai eu très peur. Je me rappelle que maman m'a dit : « écoute, tu vas aller chercher des ravenelles. » On avait 2-3 lapins, un peu d'élevage, 2-3 poules. Alors je suis parti route de Boismé. A l'époque il n'y avait pas toutes ces constructions, c'était des prés. Et j'ai vu 2 avions qui venaient, pas très haut, c'était à 25, 30 mètres de hauteur, je les reverrai toujours mitrailler, mais alors mitrailler, mitrailler le dépôt. Je croyais qu'ils tiraient sur moi et en réalité, c'était des douilles qui me tombaient aux pieds. Alors là j'ai eu une frousse, la plus grande frousse de ma vie parce que je ne m'y attendais pas. Je suis rentré dans une maison, la porte était ouverte, je me suis fourré dans un placard, avec les casseroles, tellement j'ai eu peur. Et puis, ma foi, ça c'est terminé. Je suis sorti en regardant, c'était plein de douilles par terre. Ils avaient mitraillé tout le dépôt, toutes les machines étaient perforées.

Après, on est allé voir les dégâts qu'ils avaient fait. Ils avaient tué des Allemands. En face de la route qui remonte à la rue Victor Hugo, au Guédeau, il y avait un Allemand qui était monté sur le toit d'une maison, avec un fusil mitrailleur. Les avions l'ont aperçu et ils l'ont descendu. Ils voyaient clair de là haut.

Plus ça avançait, plus les Allemands avaient peur. Place Saint-Jacques, ils étaient cachés sous les arbres avec les camions, les mitrailleuses.

Un jour, un allemand m'a appelé. Vous savez, les gosses, on était toujours fourré partout, dans les trucs les plus dangereux, on n'avait pas

peur. Il m'a dit : « Komm, Komm », « viens, viens ». Il m'a fait signe d'aller chercher une brouette. J'ai trouvé une brouette, je ne me rappelle plus où, et il m'a mis 50 kilos d'haricots blancs dessus, puis il m'a dit : « los, los », « vite, vite ». Je vous dis pas, j'avais 10 ans, le sac faisait pas lourd dans la brouette. Puis je suis remonté avec ça chez nous. Je vous dis pas qu'on a fait la fête. 50 kilos d'haricots blancs, c'était vraiment...

Ensuite, les maquisards sont arrivés, les Allemands sont partis. Je me rappelle avoir vu des chars de la division Das Reich qui revenaient d'Oradour. Ils s'étaient arrêtés place Saint-Jacques, au bureau de tabac pour acheter du tabac. A l'époque, il y en n'avait pas beaucoup, mais eux, ils avaient des droits. Ils se sont arrêtés là et montaient sur Nantes. Ils avaient même abattu un mulet. Avec mon père et mon frère on est allé chercher la viande de ce mulet pour le manger.

La Libération est arrivée.

Mais avant de partir, les Allemands avaient tué un de mes petits amis, route de Saint-Porchaire, Guy Foucault. Ils ont tiré au canon dessus, beaucoup ne le savent pas, mais il a pris un obus dans le ventre. Il était de mon âge. Il y avait un arbre, l'obus a traversé le corps de Guy, et puis l'est bus est rentré dans l'arbre. Là c'était de la sauvagerie.

Alors voilà un petit peu nos...nos histoires des Ardennes.

J'espère qu'on reverra plus ça, parce que c'est pas joli. On a souffert mais il y a eu pire. On a tout perdu, on peut rien emmener dans une voiture, on laisse tout. Espérons que c'est fini. Parce que les Ardennes c'était vraiment... On était bien, moi j'aimais bien, on était heureux en étant gosse. Mais que voulez vous ce sont les circonstances de la vie.

Une réfugiée de Montcy-Notre-Dame aux Aubiers

Témoignage de Mme Jeanne Bouillon

recueilli par Jean-Luc GENDREAU et Guy-Marie LENNE

Au mois de juin 1940, la commune des Aubiers accueille autour de 180 réfugiés des Ardennes, dont une très grande majorité de la commune ardennaise de Montcy-Notre-Dame située à proximité immédiate de Charleville. Parmi eux, Jeanne BOUILLON, 17 ans qui vient de terminer son apprentissage de couturière commencé dans une école de couture dès la fin de sa scolarité, à 13 ans et demi.

C'est au matin du 10 mai 1940, jour de la Pentecôte, que la maman de Jeanne Bouillon (veuve depuis quelques années déjà) apprend que les

habitants de Montcy-Notre-Dame doivent partir, tout abandonner. Les forces allemandes sont entrées en Belgique et en France, La Blitzkrieg (guerre éclair) est lancée par Hitler à l'Ouest du continent et déjà, les armées françaises ploient sous l'attaque fulgurante.



**Mlle Bouillon au milieu d'une
défense anti-char dans les
Ardennes en avril 1940.**

Coll. Privée.

C'est avec une valise dans chaque main que Mme BOUILLON, Jeanne et son frère cadet de 15 ans quittent leur domicile à pieds – seuls les plus âgés, les plus fragiles... mais aussi les plus fortunés bénéficiaient de voitures hippomobiles ou d'automobiles – pour un très long périple à travers la France : c'est l'exode.

Comme des millions d'autres français, Jeanne va connaître les affres de ces jours de voyage, dans des conditions extrêmement précaires. Il fait chaud en ce mois de mai 1940. Partis de Charleville, les réfugiés de Montcy-Notre-Dame prennent la

direction de l'Aisne, par les petites routes (les grands axes sont réservés aux transports militaires), contourne Reims par le Nord avant d'atteindre Brennes. Au cours de ce périple d'une bonne centaine de kilomètres, la colonne est mitraillée plusieurs fois par les chasseurs allemands qui larguent également des bombes à ailettes, d'autant plus dangereuses que la trajectoire est imprévisible ; à chaque fois, chacun se protège comme il peut en se jetant dans les fossés. Jeanne se souvient de morts et de blessés. La nuit, la famille BOUILLON couche dans les granges, sur la paille ou le foin.

Au sud de Brennes, les réfugiés de Montcy prennent le train – de dix-douze voitures - qui doit les conduire à La Rochelle. Entassés à trente ou quarante dans des wagons à bestiaux, assis sur les valises, ils entament une lente descente vers l'Atlantique - plusieurs jours - marquée par des arrêts au cours desquels la Croix Rouge, des infirmières, des volontaires locaux distribuent de la nourriture, de l'eau, prennent en charge les malades... En gare de La Rochelle, la famille Bouillon monte dans un car qui prend la

direction de Bressuire. De là, sans perdre de temps, elle est dirigée avec d'autres vers Les Aubiers. Il est facile d'imaginer quel devait être l'état de ces femmes, ces hommes, ces enfants au moment de leur arrivée sur la place de la mairie.

Aux Aubiers, ils ne sont pas les premiers à être arrivés. Déjà, le 17 mai un premier groupe d'une vingtaine d'individus a pris ses attaches dans la commune. Ils sont suivis, le 19, par un deuxième groupe de six personnes. Le 20, Jeanne, sa maman et son frère sont accompagnés d'une quinzaine de compatriotes. Il en arrivera encore, échelonnés toute la fin du mois de mai et au mois de juin¹.

C'est la fin du long exode qui a conduit la famille Bouillon loin de ses attaches. Le jour même, la Mairie leur attribue un premier logement, route de Somloire, au confort très sommaire, sans électricité ; une seule pièce pour cinq personnes, puisqu'ils sont accompagnés de deux amis. Par la suite, la famille se verra attribuer plusieurs logements, plus confortables.

Chaque mois, il fallait passer à la mairie pour se faire recenser, faire savoir qu'on était toujours là. En effet, beaucoup de réfugié de Montcy-Notre-Dame vont rapidement repartir, au cours de l'été et de l'automne 1940. Un temps, Mme Bouillon, originaire de Bretagne, et ses deux enfants ont envisagé de partir



Souvenir de guerre.
Notre maison d'exil aux Aubiers. 1941.
Coll. Privée.

¹ Bulletin municipal des Aubiers, mai 1982.

rejoindre son frère qui habitait Nantes ; mais le manque de moyen de transport, les difficultés d'organiser le voyage, puis plus tard les bombardements sur Nantes les ont dissuadés de partir.

Aujourd'hui, de nombreuses années ont passé et Jeanne se souvient que les premiers jours, la première année, ont été durs, surtout pour les plus âgés des réfugiés. Il a fallu reconstruire une vie différente dans un « pays » inconnu. Certes, on y parlait aussi le Français, mais le patois n'y était pas le même que dans les Ardennes. Les coutumes, l'alimentation, la vie dans le bocage du Nord Deux-Sèvres étaient différentes de celles qu'elle avait connues jusqu'alors, dans la commune ouvrière - « Rouge » dit-elle encore - de son enfance.



Souvenir de guerre.
Devant notre maison d'exil aux
Aubiers. Avril 1941.
Coll. Privée.

L'une des surprises fut de constater que dans le bocage, la cheminée était bien souvent le lieu où l'on faisait la cuisine et qui servait en même temps de chauffage alors que dans les Ardennes, beaucoup de maisons étaient équipées d'une cuisinière en tôle, alimentée au bois mais surtout au charbon et les chambres étaient pourvues de poêle Godin ou Salamandre.

Jeanne Bouillon parle encore avec sourire de la différence entre le haricot de Soissons qu'elle avait toujours connu, rond, et celui de Vendée, la « moquette », long, semble-t-il différent tant au niveau du goût que de la façon de le préparer.

Rapidement, Mme Bouillon va trouver à travailler dans son métier de cuisinière. Elle est en effet réquisitionnée par les Allemands au mess des Aubiers. Par la suite, elle travaillera, toujours comme cuisinière, à la maison de retraite de la Sainte-Famille. Son fils sera employé comme jardinier puis suivra un apprentissage d'électricien, deux métiers très différents mais, comme suggère Jeanne

Bouillon « on prenait le travail qu'on trouvait ! ». Le jeune homme entrera dans la résistance et participera aux activités des réseaux locaux, notamment au Bois d'Anjou.

Quant à Jeanne ; elle put, toute la guerre, faire valoir ses qualités de couturière. Elle travaillait chez ses clients, dans les fermes et dans le bourg des Aubiers, rarement à Nueil, pour repriser, ravauder, tailler, confectionner de nouveaux vêtements à partir d'anciens... La tâche ne manquait pas, assurant à la jeune femme un salaire suffisant pour vivre. Souvent, dans les fermes, Jeanne était payée avec des pommes de terre, du chou, des œufs ou un poulet... Soixante cinq ans après, elle concède ne jamais avoir souffert de la faim aux Aubiers. La famille Bouillon s'approvisionnait en bois mort à la Maissonnette d'Etusson (aujourd'hui des vergers), au nord des Aubiers. Vers la fin de la guerre, Jeanne et sa maman ont aussi été employées chez des particuliers pour préparer et servir les repas de baptêmes, de communion et de fiançailles.

Le dimanche, Jeanne se souvient les avoir passés avec d'autres jeunes. L'après-midi, les bonnes sœurs organisaient des réunions ou des promenades dans la campagne.

A la fin des hostilités, la famille Bouillon s'installa définitivement aux Aubiers. A l'inverse de 1940, c'est à Montcy-Notre-Dame qu'il aurait fallu cette fois tout reconstruire, repartir de zéro.

SOUVENIRS ET MEMOIRES DE MES CINQ ANNEES PASSEES A TERVES DURANT LA GUERRE 40-45

Simone Pinguet

Le 1^{er} septembre 1939 les troupes d'Hitler entrent en Pologne sans déclaration de guerre ; deux jours plus tard la France est en guerre contre l'Allemagne ; papa ce brave poilu de 14-18 est de nouveau mobilisé et c'est grâce à son flair que nous n'avons pas subi le triste sort des réfugiés que chacun connaît.

Inquiet, papa a décidé maman de partir en Normandie chez mon grand-père ; maman, mon petit frère, ma petite sœur et moi nous nous sommes retrouvés sur le quai de la gare à Charleville quittant papa avec beaucoup d'émotion.

Contrairement à ce que tout le monde pensait, ce ne fut pas l'attaque que l'on attendait, mais ce que l'on a appelé « la drôle de guerre ». L'hiver a été très rude, je me souviens des pauvres petits oiseaux, des grives qui venaient mourir aux abords des maisons. Mon grand-père âgé de 70 ans était mobilisé sur place pour la défense passive.

Les jours s'égrenaient, puis les mois et ô surprise, février 40, papa fut démobilisé ; c'était la joie, égoïstement on oubliait presque la guerre ;

maintenant qu'allons-nous faire ?? Grande question. C'est calme, peut-être allons-nous pouvoir retourner chez nous ? La décision de papa fut vite prise ; on repart chez nous, oui, mais pour aller chercher le plus possible d'affaires, linge, poste de TSF et nos bicyclettes juchées sur le toit de la voiture.

Mes parents sages et prudents, sans gaîté de cœur, ont donc pris le train pour les Ardennes. Ils sont revenus 8 jours après avec « le barda ». Maman avait pris soin d'expédier sa machine à coudre chez mon grand-père.

Avant de quitter leur maison si durement bâtie et gagnée par eux-mêmes, papa a inscrit sur la porte du placard à la cuisine : Qui que vous soyez prenez bien soin de cette petite maison, « un vieux de 14 »

Dès le retour, connaissant parfaitement bien la région, papa a tout de suite trouvé du travail dans le corps de son métier. Nous avions une location, une petite maison qui pour l'époque était assez confortable ; mon frère travaillait avec papa, quant à moi je prenais plaisir à apprendre la couture ; ma petite sœur allait à l'école. Très vite, notre nouvelle vie ne nous parut pas trop morose et après cet hiver très dur, le printemps était précoce ; et puis il y avait la mer... Nous les enfants, nous étions encore bien jeunes pour deviner l'inquiétude de nos parents, de papa surtout qui avait toujours dit que ça claquerait au printemps ; il savait que le silence du canon ne durerait pas. Hélas il avait raison.

Le jeudi 9 mai 1940 on s'endort confiants. RAS.

Qui pouvait se douter que de la Moselle à la mer du Nord, deux millions d'hommes, près de trois mille chars et quatre mille camions vont dans quelques heures, sur ordre d'Hitler, se lancer à l'assaut, mettant fin à 8 mois de « drôle de guerre ».

Pour des milliers de civils, le 252^{ème} jour du conflit va être synonyme d'exode. Il va falloir tout laisser, tout abandonner et s'enfuir vite, très vite des régions menacées par l'avancée allemande.

Ceux qui ne partiront pas le 10 mai, partiront quelques jours plus tard. L'exode du printemps 40 fut un phénomène d'une ampleur considérable qui ne se contenta pas de frapper que les Ardennes et pays frontaliers ; ce fut une véritable débandade : dix millions de Français grossis par les Belges et les Luxembourgeois.

En Normandie, nous n'étions pas encore concernés mais nous écoutions avec angoisse les informations, nous pensions aux amis que nous savions sur les routes. Un jour, en rentrant de mon travail, je trouve maman presque sanglotante et qui me dit : « tu ne sais pas ? Les Ardennais sont sur les routes, ils évacuent à pieds, les avions les mitraillent et tournent autour des arbres là où ils tentent vainement de se cacher... » Les malheureux, harassés, sales et apeurés continuaient leur route avec l'espoir de trouver un moyen de transport : train, carriole, voiture... Certains ont fait près de 300 kilomètres à pied.

On entendait tout cela à la radio « TSF », sans toutefois recevoir tous les détails que ces malheureux ont subi lors de la déroute.

L'évacuation de Charleville commença le 12 mai à 4h du matin. Le 12 mai au soir Charleville - Mézières - Mohon sont des villes mortes et les Allemands sont déjà devant Sedan. A partir de là tout a été très vite, si vite, que nous en Normandie nous avons pris aussi le chemin de l'exode.



Notre vieille licorne avec laquelle nous avons évacué et qui nous a servi jusqu'à la fin des années 50.

Nous savions que notre lieu de refuge était la Vendée, les Deux-Sèvres et c'est par un après-midi très chaud que papa a pris notre vieille « licorne » pour fuir. D'abord, direction Caen, puis Domfront où nous avons passé notre première nuit sur la paille dans une école.

L'affolement commençait à se sentir, nous avions peur. Ne disait-on pas que l'ennemi était à Lisieux ? Nous n'osions le croire et pourtant... Le lendemain, nous pensions descendre directement sur Angers en passant par Laval, ce qui normalement était notre itinéraire. A Château-Gontier les autorités nous ont fait prendre la direction de Candé où nous avons passé notre deuxième nuit chez un particulier qui a bien voulu nous recevoir. Papa a osé frapper à une porte, mais les gens étaient méfiants, le bruit courait qu'il y avait des espions partout¹³⁷. De plus, nous n'étions pas tellement propres ni présentables, papa avait une barbe drue ; finalement ces braves gens nous ont fait confiance. Nous étions tellement fatigués qu'aucun de nous n'avait entendu le bombardement de Segré. Nous nous étions bien reposés et nous avons enfin pu prendre la direction d'Angers où nous sommes arrêtés sur une grande place qui nous semblait magnifique. Une fois de plus notre route a été détournée pour nous retrouver aux Ponts-de-Cé et nous avons dû faire un autre arrêt pour dormir dans une école, « sur la paille ». Il y avait beaucoup de réfugiés parmi lesquels des gens du Havre et, comme tout bon Français, il y avait toujours un gai luron pour nous faire rire ; c'était nerveux mais quand même une sorte de détente. Nous ne savions pas encore que les Allemands avançaient en faisant des flèches¹³⁸ et

¹³⁷ C'était vrai, tout le monde se méfiait de tout le monde. La 5^{ème} colonne était parmi la débandade présente pour provoquer la panique.

¹³⁸ Ce qui explique pourquoi nous avons été détournés dans différentes directions.

nous étions presque encerclés, lorsque de justesse nous avons franchi les ponts de la Loire.

Nous avons poursuivi notre route jusqu'à Bressuire avec bien du mal... Quelle cohue ! Nous roulions presque au pas et les gens s'approchaient de nous pour nous demander si nous les avions vu ? Qui ? « Les Boches ». Nous étions très surpris de toutes ces interrogations ; sur la route nous n'étions pas au courant des informations qui allaient bon train. Au fur et à mesure de notre avancée vers les Deux-Sèvres, nous rencontrions beaucoup de réfugiés déjà installés depuis à peine 15 jours. Enormément de nos compatriotes Ardennais s'approchaient, reconnaissant l'immatriculation de notre voiture¹³⁹. Ils nous harcelaient de questions, ils pleuraient : « d'où venez-vous ? » « Savez-vous quelque chose ? » « Où sont-ils ? » Et je crois que ce sont ces gens qui nous ont conseillés de nous diriger sur Bressuire, là où était la répartition des réfugiés.

A Bressuire c'était la foule et il faisait toujours aussi chaud. Déjà, parmi tous ces gens plus ou moins affolés, nous reconnaissions certains visages, sans toutefois pouvoir y mettre un nom, mais nous savions qu'ils étaient de Charleville. C'était très peu de chose au passage mais ô combien rassurant et réconfortant ; c'était complètement idiot, mais n'étions-nous pas dans cette débâcle des pauvres brebis égarées ? Pour ma part je ne voyais qu'une chose, nous étions en ville et je ne m'imaginais pas ailleurs. Hélas ! Notre déception fut grande ; ce n'était pas ici que nous allions être reçus, il fallait nous diriger dans un petit pays « à Terves ».

Notre déception a dû se voir sur nos visages car le monsieur nous a dit : « ne vous inquiétez pas, ce n'est qu'à 3 ou 4 kilomètres, c'est pas loin. » Résignés, nous avons franchi le passage à niveau de Terves dans la 1^{ère} quinzaine de juin. Je ne me souviens plus de la date exacte et je le regrette¹⁴⁰. La chaleur toujours présente imprégnait nos vêtements de transpiration, c'était désagréable, nous avions l'impression de dégager une

¹³⁹ A cette époque, l'immatriculation des Ardennes était : AV1 – AV 2

¹⁴⁰ Suite à un courrier reçu de la mairie de Terves, je sais maintenant que nous avons été inscrits sur la liste des réfugiés le 13 juin 1940, ce qui me permet de situer l'arrivée des Allemands le dimanche 23 juin 1940.

odeur fade et sale et secrètement je me disais : « ce n'est quand même pas ici que l'on va choir. Quel trou ! » Nous, tellement habitués à la ville et tout d'un coup se retrouver au milieu des vaches, des bœufs qui traversaient le bourg par troupeau en laissant derrière eux leur précieuse marchandise !! Et pourtant, nous étions reçus avec chaleur, ces braves gens ne savaient que faire pour bien nous recevoir. (J'y reviendrai).

Terves, qui comptait à cette époque environ 2000 âmes¹⁴¹ réparties dans les villages des alentours qui se trouvaient parfois à plusieurs kilomètres ; ce petit bled a tout de même reçu 1000 réfugiés de Charleville, sans compter tous les autres venant de l'Aisne, du Nord et tous ceux qui arrivaient derrière nous au fur et à mesure que les Allemands prenaient pied. C'était comme une sorte de ruban qui se déroulait dans une débandade inimaginable. Beaucoup de réfugiés étaient déjà logés dans le bourg et dans les villages, presque tous des Ardennes. Sur la place il y avait grand monde, tous ces gens venaient pour parler, pour essayer de reconnaître les nouveaux arrivants, pour passer le temps, pour oublier ou essayer d'oublier...

Nous avons été dirigés sous le préau de l'école des garçons, tenue par Monsieur et Madame Créchaut, où nous prenions nos repas en attendant de recevoir un toit. Nous étions parfaitement bien nourris, c'est là que nous avons connu les « mogettes », haricots pour nous... Nous étions couchés dans ce qui servait de salle de gymnastique. La salle était parsemée de sciure et de grosses épaisseurs de paille ; nous avons dormi 3 ou 4 nuits parmi les crapauds, en entendant leur chant. Nous ne savions pas ce que c'était.

Cela faisait environ 5 ou 6 nuits que nous couchions avec nos vêtements et ma petite sœur était ravie car l'on n'avait pas besoin de se déshabiller pour dormir (elle n'avait que 5 ans).

La salle était pleine et ma sœur se souvient, malgré son jeune âge à l'époque, qu'il y avait un Monsieur François qui est monté sur la scène pour nous rassurer, nous dire que la commune allait s'occuper de nous, que nous allions être logés. Il était l'un des premiers venus de Charleville, je pense qu'il faisait fonction de chef de groupe pour rassurer tous ces gens. Et notre

¹⁴¹ Selon le recensement de l'année 1936, il y avait 1218 habitants.

moral est légèrement revenu, surtout le lendemain lorsque j'ai retrouvé des gens de notre paroisse, la famille Capveller-Dombray. Nous avons fait notre communion ensemble.

Très vite, nous avons été logés par Monsieur Chevallerault. Un bon petit grand-père, il nous a donné le meilleur de son toit, là où l'on pouvait faire du feu avec une vraie cuisinière. Nous nous chauffions au bois¹⁴². Une pièce : 2 lits de coin, un lit-cage pour ma petite sœur¹⁴³, une table, un banc, une chaise, quelques ustensiles de cuisine, une petite cuvette en émail blanc avec un petit liseré bleu ; elle nous servait pour tout faire...

C'était très petit, mais nous avions un toit. Nous sommes restés un hiver dans cette petite pièce. Elle donnait directement sur la rue, juste séparée par un petit trottoir où souvent je m'installais pour lire ou tricoter. Pauvre petit grand-père ! Il ne lui restait qu'un petit couloir, pas de quoi se retourner et pourtant il recevait des anciens pour leur faire la barbe. Je crois d'ailleurs qu'il était un peu barbier comme dans les villages du temps jadis.

Il y avait une coiffeuse, petit salon, qui se trouvait à côté de l'épicerie Jourdain.

Je repense à ce bon père qui se tenait souvent devant une petite porte cochère légèrement arrondie. C'était une pièce qui je pense devait lui servir un peu de débarras ou de petit atelier. Je le vois encore sur ce pas de porte, tenant son quignon de pain dans le creux de sa main gauche, de la droite son couteau, coupant morceau par morceau avec ce qu'il trouvait bon de l'accommoder : fromage ou autre. Je voyais son menton s'avancant en faisant des va et vient au fur et à mesure qu'il mâchait. Je supposais qu'il ne devait plus avoir beaucoup de dents ; à cette époque on n'allait pas ou peu chez le dentiste, d'autant plus qu'il n'était plus très jeune.

Les premiers jours de notre arrivée, l'ennui était tel que nous passions notre temps, mon frère et moi, à manger des tartines de beurre. C'était

¹⁴² Avec beaucoup d'écorces en attendant mieux. C'était surtout pour nos repas car il faisait si chaud que nous n'avions pas besoin de chauffage.

¹⁴³ Elle a dormi pendant plusieurs nuits avec une souris ; elle nous le disait mais on ne voulait pas la croire. Un jour, en effet, nous avons vu la petite bête.

l'ennui total... et l'on cherchait les copains, les copines ; ma sœur trop petite ne se rendait pas compte. Tandis que nos parents beaucoup plus résignés tentaient de nous faire comprendre que nous n'étions pas malheureux mais des privilégiés, n'ayant pas subi l'exode sous la mitraille et les bombes. Chers parents ! Combien ils avaient raison, mais nous n'étions par encore assez mûrs pour comprendre leur raisonnement.

Pourtant nous n'aurions pas dû nous ennuyer, car Terves grouillait de monde. De plus, nous avions eu la chance d'être logés dans le cœur du pays, alors que beaucoup d'autres réfugiés étaient installés dans des villages éloignés, dans des fermes, voir même certaines étables transformées en logement. Il y avait beaucoup de passage ; des soldats perdus, habillés en civil avec un bâton sur l'épaule, leurs grosses chaussures suspendues avec une ficelle et qui déambulaient en espadrilles¹⁴⁴ se dirigeant vers la route de Chanteloup en clamant : « C'est nous l'armée de la Loire !! »

Mon pauvre père qui avait fait toute la guerre 14-18 était outré ; nous savions que la débâcle était présente, mais nous étions loin de prévoir que, à peine 10 jours après notre arrivée, l'armée Allemande traverserait¹⁴⁵ le petit bourg de Terves. Pauvre père !! Il a pleuré en s'allongeant sur le lit : « et dire que l'on s'est fait casser la g... pour les voir arriver 22 ans après. » Pour tous ces anciens, l'épreuve a été très dure. Le pays était catastrophé, on se cachait tout en soulevant un coin du rideau... Bientôt, ce fût le couvre-feu... Lumières tamisées. Notre belle liberté était déjà entamée.

Peut-être 2 jours après leur arrivée, au début de la nuit, nous avons entendu une sorte de remue ménage ; nous avons tout de suite compris. Les vainqueurs avaient des prisonniers noirs (je crois que c'étaient des Sénégalais, sans grande certitude). Ils les faisaient remonter le bourg à pieds, direction Bressuire, les menant à la schlague ; nous entendions très nettement le bruit des baguettes¹⁴⁶. Pourtant, un parmi ces malheureux a

¹⁴⁴ Ce jour-là, le magasin Jourdain a été dévalisé en espadrilles.

¹⁴⁵ Les Allemands sont arrivés un dimanche matin, entre 7h30 et 8h30, mais la mairie ne connaît pas la date précise.

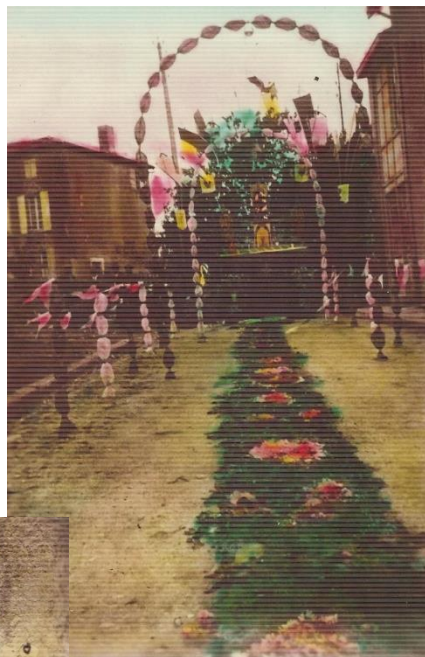
¹⁴⁶ Je ne sais si certains habitants de Terves se souviennent. Nous étions sur le passage et nous entendions tout, les cris des Allemands, le bruit des bottes et la façon dont ils traitaient ces malheureux. Papa disait : « les salauds, ils les mènent à la schlague ».

réussi à tromper leur surveillance, il s'est caché pendant des heures et finalement ce sont encore et toujours des braves gens, des paysans de Terves, qui l'ont caché ; cela faisait plusieurs jours qu'il n'avait pas mangé. Ils tenaient une ferme, à gauche, un peu plus haut que l'école des garçons, direction la Croix de Terves. Ces bons paysans s'appelaient Monsieur et Madame Bourreau.

Si je me souviens bien, ce pauvre nègre est resté 1 an, peut-être 2 chez ses bienfaiteurs, jusqu'au jour où il a repris sa route par crainte des représailles. Il s'appelait « Madou ».

Qui ne connaissait pas ce pauvre hère dans le bourg ? Il sortait peu mais chacun savait qu'il était là...

Petit à petit, après la tourmente, la vie a repris son cours ; il y avait des journaux imprimés pour les réfugiés, ce qui leur permettait souvent de retrouver l'un des leurs, perdus sur la route de l'exode. Les retrouvailles étaient souvent émouvantes, mais nous étions heureux ;



Les fêtes religieuses à Terves. C'est mon frère qui avait pris ces photos et les avait mises en couleurs en 1941 ou à l'été 40

Ci-contre, la porte à droite :
notre 2^{ème} toit.

des copains, des copines, venaient de Saint-Porchaire – Cerizay – Cirières – de la Forêt-sur-Sèvre, parfois en vélo, mais aussi à pieds. L'on faisait des kilomètres pour retrouver les amis. L'épreuve avait été si dure que cela

faisait du bien d'en parler et ça finissait toujours par des rires ; heureusement nous avions notre jeunesse et cela nous aidait à tenir et faire la part des choses en s'efforçant d'en conserver le meilleur.

Pour ma part, je prenais ma bicyclette et chaque dimanche c'était la direction de la Forêt s/sèvre. J'allais voir ceux qui étaient nos plus proches voisins à Charleville ; que d'allées et venues direction Bressuire. Malgré moi, la ville m'attirait et là aussi nous nous retrouvions tous ; chacun parlait de ses souffrances, de ses peurs vécues sur la route et pourtant la joie de se retrouver faisait place à l'horreur que nous avions subie pendant la déroute.

Bressuire était noire de monde. Il y avait une grande épicerie « Tribouillard », là nous avons tout de suite reconnu un grand commerçant de Charleville, déjà employé par la maison. C'est idiot, mais cela nous faisait du bien de reconnaître quelqu'un de chez nous et j'avais hâte de le dire à mes parents...

Comme je l'ai dit à une page précédente, je m'installais toujours sur une chaise dehors sur le petit trottoir, je tricotais. J'ai aussi tricoté par la suite pour les gens du pays ; nous étions juste en face de Monsieur Moreau, cordonnier, secondé par son fils Moïse. Ils travaillaient toujours la porte ouverte et curieusement je voyais Moïse qui relevait le bas de son pantalon et qui repliait ses chaussettes, cela m'intriguait. Jusqu'au jour où j'ai découvert qu'il cherchait ses puces. Je ne pensais pas que cela était courant. Quelque temps plus tard, nous les cherchions à notre tour dans notre lit...

Cette famille vivait à quatre personnes, dont le papa Monsieur Moreau, la maman Clarisse, Moïse¹⁴⁷ le fils et Génie (Eugénie) leur nièce. Ils avaient chez eux une réfugiée avec 2 enfants, son mari était prisonnier. Elle s'appelait Madame Menesson.

Clarisse...mon Dieu... il faut la décrire...

C'était une personne mince, trotinant allègrement, lèvres serrées sous lesquelles elle avait l'habitude de passer sa langue à une vitesse que nul

¹⁴⁷ Il faisait les fonctions de sacristain.

autre n'aurait pu faire. Sous son chapeau de paille à larges bords¹⁴⁸, elle cachait des yeux malins à demi fermés, on avait l'impression qu'elle souriait sans cesse. Elle allait très souvent à Bressuire ou ailleurs, avec sa bourrique attelée à une petite charrette plus que rudimentaire. Elle allait « piane – piane », elle faisait des courses pour certains de ses voisins.

Ces braves gens ont caché un Anglais dans leur grenier ; personne n'a jamais rien su durant la guerre. Pour ma part, je l'ai appris par leur nièce « Génie » lorsque je suis revenue avec maman revoir tous ces gens au cœur si chaud et ô combien charitables et dévoués. C'était en 1972 ou 73. Il n'y avait plus à cette époque ni de M. Moreau, ni de Clarisse, ni de Moïse. Clarisse, la coquine qui a su déjouer les Allemands plus d'une fois.

J'en reviens à nos premiers jours à Terves après la grande débâcle. Tout de suite, nous découvrons « la vieille France. » Que d'années de retard par rapport à nous ! Pour la première fois, nous découvrons les femmes¹⁴⁹ avec leurs coiffes : coiffes pour la semaine, coiffes pour le dimanche et ce qui nous a beaucoup choqués c'est qu'il y avait beaucoup de déhanchés. Et puis l'accent, c'était le patois du cru et parfois nous avions du mal à comprendre. Pour eux « un drôle » c'était un garçon ; une « drôlière » c'était une fille, alors que pour nous un drôle c'était un sujet un peu « gaga ». En extase devant un bébé ils disaient « po-té salaud » nous ne comprenions pas que l'on puisse dire salaud à un bébé ; plus tard nous avons compris que pour eux c'était un mot d'amitié. Quand le ciel se couvrait « olé quo va mouiller ». Nous venions d'une contrée industrialisée et nous étions confrontés à des gens de la terre. De plus nous étions frappés par l'aspect extérieur et intérieur des habitations, certains sols étaient en terre battue... J'y reviendrai car durant l'hiver 40-41, j'irai de surprise en surprise en allant travailler dans les fermes.

¹⁴⁸ Elle mettait son chapeau de paille quand le soleil tapait un peu fort et qu'elle partait avec sa bourrique.

¹⁴⁹ Il faut dire que les femmes étaient très respectueuses et assez soumises envers leurs maris ; à tel point que pendant l'absence de leurs chers prisonniers, elles n'allaient pas chez le coiffeur et elles portaient des robes très sobres, comme une sorte de deuil. On ne se moquait pas, mais à vrai dire, on ne comprenait pas un tel comportement. Néanmoins, encore maintenant, je les respecte, mais je me demande 50 ans après ce qu'elles en pensent.

Dans l'ensemble, les réfugiés étaient assez recherchés pour travailler car ils étaient actifs et rapides. Aussi papa a tout de suite trouvé une occupation chez Monsieur Monneau et mon frère a été embauché dans une petite usine de torréfaction à Bressuire et il n'était pas rare que le soir il secouait ses manches dans lesquelles il avait caché des grains de café, déjà fier de gruger les « huns ». Et voilà comment petit à petit nous nous sommes intégrés au village, malgré la nostalgie du pays, toujours présente. Nous allions à la messe, je m'installais toujours à la même place, avant-dernier banc¹⁵⁰ en entrant au fond. La messe terminée, tous les fidèles dehors, le garde-champêtre, le père Clochard, montait sur une petite stèle située à droite de l'église pour nous faire connaître les nouvelles du pays et c'est par lui-même que nous savions le jour où nous devions nous présenter à la mairie pour percevoir les allocations des réfugiés : 10f par jour et par personne¹⁵¹. C'est lui aussi qui distribuait le courrier et lorsqu'enfin venus les premiers messages des prisonniers, il tendait gaiement le pli en disant aux destinataires : « Ne vous inquiétez pas, il va bien, il est à tel endroit. » Pour nous, cela nous semblait plus que cocasse et, curieusement, les familles intéressées étaient presque heureuses de connaître le message avant d'en avoir pris connaissance eux-mêmes. C'était sans doute pour eux une sorte de soulagement que par la suite nous avons mieux compris.

Comme je l'ai dit plus en arrière, je m'installais souvent sur le trottoir pour tricoter¹⁵². Il passait de nombreux cultivateurs avec leurs troupeaux ; ils venaient faire ferrer leurs chevaux chez Monsieur Lièvre aidé de son frère Charles. J'avais horreur de l'odeur que ce travail dégageait et c'est comme cela que, un jour, j'ai vu un beau garçon un peu bronzé de nature, tenir ses bêtes en respect en les guidant à l'aiguillon. Il avait une certaine classe. C'était le grand « Robert Bobin ». Je ne me doutais pas que 50 ans après, je tracerais son nom dans mes souvenirs ni que j'apprendrais son grand départ par la voix de la radio et de la TV.

¹⁵⁰ Je le retrouve à chaque pèlerinage mais je ne connais plus grand monde... Je le regrette.

¹⁵¹ Mes parents n'ont pas touché longtemps puisque papa a tout de suite travaillé.

¹⁵² Même le dimanche, et certains me disaient : « on ne travaille pas aujourd'hui, c'est le jour du Seigneur. »

Maman allait au lavoir tous les jours et, bien souvent, je l'accompagnais. Pour ma part je trouvais que ce n'était pas très hygiénique de laver son linge avec tout le monde, de voir la mousse savonneuse qui se trimbalait sur l'eau, je trouvais cela dégoûtant et je ne comprenais pas que nous puissions avoir du linge propre et bien rincé. Et c'est en suivant le petit chemin du lavoir que nous avons découvert des mûres. Elles étaient énormes, nous étions presque éblouis, jamais au grand jamais, nous n'avions vu de telles espèces dans les Ardennes. De plus elles étaient savoureuses. Vite nous sommes revenues pour prendre un récipient quelconque. Il y en avait partout, plus on en voyait, plus on en voulait et de les voir si grosses cela nous donnait la hardiesse de s'enfoncer davantage dans les fourrés, plus loin, toujours plus loin, dans d'autres petits chemins... Nous en faisions des desserts appétissants. Les anciens de Terves nous disaient « Ne mangez pas cela, ça donne des poux. » Cela nous faisait sourire et ces braves gens auraient mieux fait de nous mettre en garde envers les vipères ; le bon dieu a été un moment avec nous car nous l'ignorions totalement, maintes fois déjà nous aurions dû nous faire mordre car nous étions hardies de nous enfoncer dans les buissons. Un jour, maman était devant nous, elle a eu un mouvement de recul : « surtout les enfants n'avancez pas. » Un aspic se dorait paisiblement au milieu du chemin. Une autre fois nous avons vu un nœud de vipères, c'est presque effrayant. Dans les Ardennes c'était rare de rencontrer ce genre de reptile. Dans les talus il y avait des gros lézards verts aussi grand qu'une main d'homme ; les gens nous disaient qu'ils étaient présents pour nous avertir que la vipère n'était pas loin ; c'était peut-être possible, en tout cas moi je le croyais. J'ai tellement un mauvais souvenir de ces bestioles que même ici dans les Ardennes, l'été, je ne marcherai pas dans un sentier broussailleux, cela m'a beaucoup marqué. Un jour, mon frère a taquiné une vipère d'eau avec un lance-pierre - dans l'étang de Beaurepaire - il n'a dû son salut qu'à une haie pour échapper à la bête qui, sortie de l'eau, tentait de l'atteindre.

Après la cueillette des mûres, vint le ramassage des châtaignes et c'est là que nous avons appris à les faire cuire à l'eau. Ce fût un régal ! Nous ne connaissions que la méthode « grillées ». Nous les savourions avec des tartines de beurre et c'était souvent notre repas du soir, un vrai régal !!

C'est à peu près à cette époque que j'ai commencé à travailler¹⁵³ dans les fermes et j'allais de découvertes en découvertes, de surprises en surprises. Déjà l'hiver se faisait sentir et il n'était pas rare que pour atteindre une ferme éloignée de plusieurs kilomètres nous nous trouvions face à des problèmes de chemins tracés avec parfois de la boue¹⁵⁴ qui atteignait 5-6-7 cm de haut, laquelle venait s'agglutiner dans le pédalier. Et souvent, pour gagner du chemin, nous passions nos vélos au-dessus des haies. Tandis que nous glissions doucement sous les fils, à tous les coups j'en ressortais avec une punaise des champs sur l'épaule où sur le dos. Je m'en rendais compte aussitôt car elle dégageait une odeur plus que désagréable dont j'avais horreur et cela me mettait de mauvaise humeur : « saloperies de bestioles, quel pays ! »

En arrivant à la ferme¹⁵⁵ : une pièce – 3 lits de coin parfois 4 – une grande table – 2 bancs et ce qui m'a le plus surprise c'est la cheminée. Elle était immense, un fagot entier y reposait. Au dessus, la crémaillère avec son chaudron ; plus en avant, là où se formaient les braises, des petites terrines de terre étaient placées pour y cuire doucement « les mogettes ».

Nous partions pour la journée et bien entendu nous étions nourries, bien trop pour moi, je n'avais pas l'habitude : que mon petit café au lait du matin avec 2 tartines. Comment allais-je pouvoir ingurgiter tout cela ? A commencer par une soupe aux cives avec du pain trempé, de la viande, des mogettes, pour terminer une sorte de laitage. Je n'en pouvais plus, je n'avais pas encore digéré le festin du matin que déjà il fallait se remettre à table le midi !

Je n'osais pas refuser, j'avais peur de vexer ces bons paysans.

¹⁵³ C'est une couturière qui faisait des journées qui a eu la bonne idée de me demander si je n'étais pas dans la couture : Jeanne Fenneteau. Elle demeurait vers l'Etancher.

¹⁵⁴ Chez nous, ce n'était pas la boue mais la neige qui encombrait le pédalier.

¹⁵⁵ Dans certaines fermes, il y avait des lits en baldaquin, je ne pouvais croire que cela existait encore. Pour refaire les lits « qui ne bougeaient jamais », les femmes avaient de grands bâtons pour taper sur les couettes et il y en avait pas moins de trois, les unes sur les autres et le bâton devait aussi à remettre les draps et les couvertures le long du mur. C'était fait à une vitesse inimaginable.

Dans l'ensemble, tout ce que nous mangions était cuit à l'eau ; les légumes une fois cuits (carottes - haricots verts - pommes de terre) étaient retirés puis passés à la poêle et, dans l'eau de cuisson, une pomme de terre crue était grattée, ce qui faisait ni plus ni moins une sorte de tapioca. A croire que nous, les réfugiés, n'étions pas très économes où alors trop gourmands, car leur méthode bien qu'un peu primitive, n'était pas si mauvaise que cela. Nous, les légumes étaient écrasés pour en faire une soupe bien épaisse. Quelles que soient les fermes où je suis allée travailler, toutes avaient leur même façon de vivre et de se nourrir.

J'ai vu des cheminées si grandes que, de chaque côté, les enfants étaient installés à l'intérieur même, assis sur des petits sièges, leurs écuellés sur les genoux et dégustaient leur repas. Il n'était pas rare non plus de voir des bébés installés au milieu de la pièce dans une sorte de huche à pain que les gens appelaient « une baillotte »¹⁵⁶, ils étaient carrément enfilés dedans. Seuls, leurs dessous de bras avec le maillot les soutenaient et les pauvres regardaient tout autour d'eux, cela me semblait un peu barbare. J'avais l'impression d'être au Moyen Age selon ce que nous avions appris à l'école. Je crois que c'est une des choses qui m'a le plus choquée.

C'est là que j'ai connu « les chaufferettes »¹⁵⁷ car, hormis le feu dans l'âtre, pas de chauffage. Il ne faisait pas chaud, nous avions donc chacune notre chaufferette garnie de braises et je l'appréciais. Quand il faisait plus froid, il y avait une sorte de brasier au milieu de la pièce où nous nous tenions pour nous réchauffer les mains.

Quant à la couture, je ne me sentais pas tellement dans mon élément ; c'était surtout du ravaudage sur des vêtements et même sous-vêtements maintes et maintes fois portés qui dégageaient eux-mêmes une odeur de vieille transpiration. Il fallait avoir parfois le cœur bien accroché. Je gagnais à l'époque 6 francs par jour et j'étais fière de remettre cette petite pièce à maman.

¹⁵⁶ Chez nous, c'était déjà le « youpala ».

¹⁵⁷ L'hiver, les bonnes vieilles allaient à la messe avec leurs chaufferettes à la main. Ce n'était pas si bête mais nous n'avions jamais vu ça.

J'ai travaillé une bonne partie de l'hiver 40-41. Je ne l'ai jamais regretté, cela m'a permis de connaître la façon de vivre avec un bon siècle de retard « il faut bien le dire ! ». J'ai aussi repassé avec des gros fers garnis de braises à l'intérieur, cela non plus, je ne l'avais jamais vu... Pour moi maintenant qui suis une septuagénaire, ce sont de bons et précieux souvenirs, bien présents. Aussi le soir en rentrant à la maison j'avais toujours quelque chose à dire à mes parents. Je ne me moquais pas, mais que de surprises...

A l'aube du printemps 1941, une autre maison plus grande, plus confortable nous attendait. Nous prenions la place de la famille Capveller-Dombray qui était partie depuis quelque temps¹⁵⁸.



J'avais 19 ans – 1941. Notre 2^{ème} toit.

En bas nous avions une grande pièce garnie d'un plancher, un lit de coin qui servait à mon frère, un couloir ; au fond à droite il y avait une petite pièce où l'on pouvait faire du feu, cela nous était bien utile pour faire notre toilette. Nous allions chercher de l'eau chaude au fournil du boulanger, Monsieur Gorry¹⁵⁹. Un escalier dans le couloir, il fallait traverser le grenier pour accéder aux chambres, celle de mes parents et la mienne. Nous avons été un certain temps avant de réaliser que le bruit qui nous réveillait la nuit

¹⁵⁸ Ils sont repartis à leurs risques et périls pour atteindre Charleville. Il fallait passer la ligne de démarcation qui se trouvait à Rethel et l'on risquait de se retrouver dans un camp à Tagnon, à quelques kilomètres de Rethel. Cette famille a passé la ligne le chapelet entre les doigts.

¹⁵⁹ Monsieur Gorry avait employé un réfugié, Jean Makosky. Il était de Charleville. Plus tard, il s'est marié avec une jeune fille de Bressuire. Je crois qu'il n'a jamais quitté les Deux-Sèvres, mais je sais que lorsqu'il a quitté ce monde, il a eu tous les honneurs qu'un bon patriote pouvait recevoir.

était des rats qui faisaient de la gymnastique sur les fils de fer qui nous servaient à pendre notre linge. A partir du moment où nous avons découvert ces rongeurs, nous étions moins inquiets. Comme quoi on se fait à tout !

Nous avons enfin des WC, car il faut le dire, jusqu'ici, tous les matins nous allions vider « la petite cuvette » qui nous servait à tout faire, aux WC publics qui se trouvaient sur la place, face à la forge de Monsieur Lièvre. Et c'est à partir de ce moment que nous avons pu prendre notre mal en patience. Il est vrai que nous avions plus d'espace et les braves gens de Terves étaient si bons. Ils nous avaient adoptés ; quand ils parlaient de nous ils disaient « nos pauvres réfugiés ».

Hormis les draps le linge que nous avions pu sauver, tout le reste était donné par leurs bons soins : couettes de plumes – édredons – traversins – oreillers – couvertures – ustensiles de cuisine... Et sans nous en rendre compte, nous nous étions faits à leur façon de vivre et nous étions en extase lorsqu'il y avait des fêtes religieuses. Chacun garnissait son pas de porte, son passage avec des fleurs. Les reposoirs allaient jusque sur la route de Bressuire, là où il y avait un calvaire à gauche du château d'eau – qui n'existe plus – Toute la place était garnie de fleurs et de pétales allant jusque sur la route qui descend vers le cimetière et tout autour de la place. C'était magnifique !



Avec Hubert Chevalleraut. Il a été des nôtres à notre mariage et fut le parrain de ma fille. Début 1941, mars-avril.

J'ai oublié de dire que, très vite nous avons trouvé une ferme qui nous fournissait du beurre ; c'était la famille Besson des Arnollières, parfois c'était Madame qui venait nous fournir mais il n'était pas rare que nous y allions et cela nous semblait loin.

Tous les jours, un beau petit gamin toujours souriant nous apportait le lait ; je le vois encore, il avait une bonne bouille, bien colorée, des cheveux tous frisés. Je l'ai revu cette année (octobre 1993), à la sortie de la messe. Il a maintenant des cheveux blancs mais il a gardé son sourire, il s'appelle Michel Chessé.

A propose de messe, tous les dimanches après l'office les femmes regagnaient leur village pour s'occuper des bêtes de la ferme tandis que leurs époux se permettaient un dimanche « libre ». Sur la place¹⁶⁰ (22) ils jouaient aux palets « pièces » toute la journée et la maison Jourdain faisait des affaires, ainsi que le café de Madame Rosière¹⁶¹ que l'on disait plus familièrement « la mère Rosière ». Il y avait aussi le café de Lucien Grolleau ; c'était moins bruyant, peut-être un tantinet plus sage car c'était surtout des anciens qui s'y réunissaient pour jouer aux cartes, c'était plus calme. Inutile de dire que le soir venu, beaucoup ne marchaient pas très droit. Il y avait même un certain phénomène qui avait pris l'habitude de venir « cuver » son vin dans une sorte de petite grange appartenant au café Grolleau qui se trouvait dans la petite ruelle derrière. On finissait par tous les connaître par leur nom ; ainsi le « père Taudière », bonhomme un peu rustre qui ne parlait à personne. Il traversait tout le bourg, pieds nus, ses sabots à la main ; il avait des ongles aux orteils qui étaient plutôt des griffes, c'était affreux. Il demeurait à la Caillère une maison imposante, belle pour l'époque. Il n'était pas du tout communicatif.

Dans Terves il y avait deux épiceries : Mesdemoiselles Jourdain, bien secondées par leur cousine, la petite Mimault. J'ai connu la maman qui se tenait derrière le comptoir ; elle avait des pommettes bien marquées, bien

¹⁶⁰ Le café de Madame Rosière a été tenu par la suite par Madame Poirier, veuve de guerre.

¹⁶¹ Sur la place de l'église, au coin de la cour où habitait la famille Marolleau, il y avait une vieille dame ronchonreuse qui n'acceptait pas que l'on passe sur son trottoir. On l'appelait Marie La Cause. Et bien entendu, il y avait des jeunes qui en profitaient pour la taquiner parfois un peu sévèrement. Il paraît qu'une fois un acrobate est monté un soir sur son toit qui était très bas pour faire descendre une betterave à l'aide d'une ficelle – une bougie allumée – dans sa cheminée. A l'époque, c'est mon mari qui m'a rapporté cette blague. Ce qui est certain et non moins pardonnable, c'est que, un jour, ma petite sœur a profité de sa courte absence pour vite entrer et lui mettre des petits cailloux dans sa soupe. Ma sœur avait peut-être 8 ans à peine. Oh ! Jeunesse ingrate et impitoyable. Ma sœur en parle encore.

La poste se trouvait en face de la boulangerie Gorry. C'était un petit réduit de rien du tout. Mademoiselle Rachel Charruault¹⁶³ en avait la responsabilité, tandis que sa sœur Marie s'occupait de la mairie où elle était secrétaire avec Monsieur Chesseron. Avec la ruée des réfugiés elles n'ont pas chômé. Elles avaient fort à faire ; notre arrivée a été pour tous ces gens une bousculade grandiose qui a perturbé leurs petites habitudes. La mairie, à cette époque était dans la cour de l'école des filles de Mademoiselle Serres.



La route de Chanteloup

Mon frère Jean, 14 mois plus jeune que moi, ne concevait pas de sortir sans moi. Nous nous étions fait de bonnes liaisons et j'étais souvent la seule fille parmi les garçons ; nous étions vraiment copains, sans doute la naïveté et l'insouciance de notre jeunesse. Je ne sais si cela existe encore... Nous faisons de bonnes randonnées, allions souvent au cinéma à Bressuire. En passant, nous déposions nos bicyclettes dans la cour de la « Boule d'Or », je ne pensais pas que 50 ans après j'y garerais ma voiture !

¹⁶³ Je la retrouve à chaque pèlerinage de mon voyage à Terves.

Un dimanche pas tout à fait comme les autres, puisque mon frère pour une fois n'était pas avec nous ; en allant reprendre nos bicyclettes pour regagner le pays, le patron de la « Boule d'Or » nous fit savoir qu'il était plus prudent de suivre la ligne de chemin de fer pour regagner Terves, car le bourg était en effervescence, créée par des Allemands quelque peu éméchés, et pour cause... Venus de Bressuire, ce qui était rare¹⁶⁴, ils étaient installés au café de Madame Rosière. Il y avait 3 ou 4 jeunes gens, dont mon frère, toujours prêt à défier ces messieurs à leur façon ; ils se mirent à entonner « la Marseillaise » sans oublier « tas de cochons ». Jeunesse encore naïve et ignorante de la réaction des vainqueurs. Ça été plus que vite pour déclencher la colère des occupants. Ces derniers ont semé la peur dans le cœur du pays... Grands cris, comme à leur habitude, coups de crosses, jusqu'à sonner les cloches de l'église.

C'est Moïse Moreau, sacristain, qui les a sortis avec fracas. Cela aurait pu tourner très mal pour Terves si Monsieur Chessé¹⁶⁵ n'avait pas eu la bonne idée de téléphoner à la Kommandantur de Bressuire pour venir mettre fin à cette colère. Très vite ces messieurs ont été paraît-il expédiés sur le front Russe ; c'était à l'époque de la « bataille de Stalingrad ». Cet après-midi là, notre terre d'asile a eu très chaud, cela aurait pu finir par un carnage.

¹⁶⁴ Deux sont pourtant venus chez nous pour réquisitionner notre voiture qui était dans une petite grange appartenant à Mme Talon, du Monceau. Ils voulaient voir le genre et l'aspect de la voiture. Ils ont embarqué maman dans leur engin. Maman, très récalcitrante, leur disait : « je suis capable d'aller à pied ». Elle était furieuse d'être assise entre deux boches. Ils lui ont remis un papier. Peur avant leur débâcle, deux autres sont venus pour réclamer le fameux papier que maman, dans son énervement, ne trouvait pas et elle disait : Mon Dieu, pauvre France ! » L'un des deux parlait très bien le Français, lui disait : Ne vous énervez pas, on vient vous aider ». En effet, une fois le papier retrouvé, il lui a dit : maintenant Madame, vous êtes libre de votre voiture ». Maman a toujours pensé que ça devait être un Alsacien.

¹⁶⁵ Je ne sais plus si c'est Monsieur Chessé, le Maire qui a téléphoné à Bressuire ou Monsieur Chessé, le papa de Madame Marie Grolleau. Peut-être s'en souvient-elle ? J'étais ce jour là avec Lucette Rabaud, Théo, Louis Chessé, Marcel Giraud.

Je m'étais fait une amie¹⁶⁶, Lucette Rabaud, qui fréquentait à cette époque Marcel Giraud, nous étions voisines. Dès qu'elle entendait un air d'accordéon, il n'était pas rare qu'elle vienne me chercher pour faire un pas de danse, surtout la valse ! Notre jeunesse passait au dessus de tous les



**Avec mon amie Lucette, à droite.
Nous avons 19 ans. Année 1941.**

tourments ; nous ne savions pas encore que déjà, l'horreur de la guerre commençait à faire des victimes dans les camps de concentration.

Terves était un coin tranquille, c'était comme une famille, tout le monde se connaissait et s'aimait. Il y avait une fameuse société de gymnastique « L'avant-garde de Terves ». C'était formidable de les voir évoluer avec grâce et avec un certain courage, tel Monsieur Pierre Grolleau, handicapé suite à une attaque de polio, qui faisait quand même de la barre fixe et parallèle ; il avait une façon bien à lui de s'élancer

sur la barre en maîtrisant sa jambe malade avec celle qui était dans de bonnes conditions. Parmi tous ces gymnastes il y avait les frères Chevallereau, Amand et Hubert – André Bontemps – Marcel Giraud – Pierre Deborde et le beau Robert Bobin¹⁶⁷ qui faisait de son corps ce qu'il voulait, on l'appelait « l'homme caoutchouc ».

¹⁶⁶ Lucette Rabaud qui tenait son petit salon de coiffure avec son père. Celui-ci distribuait le courrier dans les fermes lointaines. Elle avait une petite sœur, Marie. Je les ai revues pour la première fois l'été 1982.

¹⁶⁷ Et combien d'autres dont les noms m'échappent. Je m'en excuse. Ils faisaient des pyramides magnifiques.

L'Avant-Garde allait à différents endroits aux environs de Terves. L'été c'était sur un terrain de sport qui se trouvait vers la « Caillère », à côté d'une station d'eau. L'hiver, ces braves garçons se produisaient dans la salle où nous avions dormi à notre arrivée avant de trouver un toit. J'admirais tous ces garçons qui, d'une façon très élégante, se balançaient sur la barre fixe et faisaient le grand soleil en faisant une sortie toujours très applaudie. C'est aussi dans cette salle que Terves organisait de temps en temps des petites fêtes. Je me souviens, par exemple, des « Oberlés » pièce tragique et parfaitement bien interprétée par Charles Lièvre qui était le principal acteur. Pierre Deborde avait une voix de baryton pour chanter « le rêve passe ».

Je n'oublierai jamais la scène « des Oberlés », même ma sœur de 13 ans ma cadette, m'en parle encore ; c'était une merveille !

Oui parlons-en un peu de ma petite sœur, qui allait à l'école avec Mademoiselle Serres. Cette brave demoiselle, sévère comme toute institutrice de ce temps, mais ô combien dévouée envers ses élèves. L'hiver, certains venaient de très loin ; ma sœur se souvient « du bois Guillot »¹⁶⁸ - des « Arnollières » - des « Ligonnières » - du « Monceau » et j'en passe. Tout ce petit monde faisait des kilomètres à pied ; aussi nous entendions le claquement des galoches qui raisonnaient davantage sur la route goudronnée lorsqu'il avait gelé¹⁶⁹. De plus ils ne marchaient pas tous du même pas et il est très difficile de trouver un nom pour définir le bruit de la résonance. Ils étaient peu vêtus¹⁷⁰, un gros cache-nez semblait suffisant pour avoir chaud. Les enfants de notre époque peuvent se considérer comme des princes par rapport à ces pauvres gosses des années 40.

Mademoiselle Serres, pour leur éviter des kilomètres, leur faisait la soupe avec les produits que chacun apportait : choux – carottes – navets etc... Cela cuisait sur le gros poêle rond de cette époque, dans la classe, pendant les leçons ; c'était déjà une sorte de petite cantine.

¹⁶⁸ Village de Robert Bobin.

¹⁶⁹ Je l'ai dit plus en arrière, l'hiver 40-41 a été aussi rude que l'hiver 39-40.

¹⁷⁰ Je suis sûre que beaucoup encore présents se souviennent.

Ma sœur dans sa tête de gamine, aurait aimé partager. Que de fois elle disait à maman : « je voudrais bien manger avec eux ». Un jour elle fut punie : « pour ta peine, Marguerite, tu ne repartiras pas chez toi, vas prévenir ta mère » ! Quelle punition merveilleuse de pouvoir enfin manger la soupe et les pâtes que justement elle adorait, en compagnie de ses camarades, avec de grands éclats de rire. Aujourd'hui elle en parle encore...

Elle avait un copain « Jojo Lièvre ». Ils connaissaient tous les coins de Terves, y compris l'endroit où ils allaient attraper des carpes et qu'ils se faisaient gronder par le propriétaire de l'étang¹⁷¹ ; et combien d'autres bêtises d'enfants de 6 et 7 ans. Quand ils n'étaient pas d'accord, ce qui arrivait quelquefois, ils se battaient avec des bouses de vache, il fallait le faire ! Vais-je oser raconter une petite histoire de ma petite sœur ?? Il faisait très chaud, elle avait un petit maillot de bain en laine, avec la petite veste



**Jojo Lièvre avec Pierrette Grolleau.
Ma sœur, à gauche sue l'on ne voit pas.
Début 41.**

A droite, Jojo.



¹⁷¹ C'était l'étang de La Brodière. Je sais que ce fameux Jojo demeure toujours dans la maison de ses parents. S'en souvient-il ?? De Mimi Pinguet.

sans manches. Attirée par la fraîcheur d'un petit plan d'eau, à côté du lavoir après le cimetière, elle s'est dévêtue complètement pour se tremper dans l'eau, d'une façon désinvolte devant quelques petites vieilles qui sont venues vite prévenir maman en disant : « c'est pas la question qu'elle soit nue, mais o l'est qu'a va attraper froid ». Quelle honte pour l'époque. Elle avait 5 ans !

Durant l'année 41, nous avons de nouveau déménagé pour aller dans une maison, qui je crois, devait faire partie de la commune. A partir de ce moment, nous avons payé un loyer, versé à Madame Créchaud, institutrice à l'école des garçons. La maison était plus petite¹⁷², mes parents n'avaient plus leur chambre, c'était la même pour nous tous. Presque tous les réfugiés étaient repartis, nous étions les seuls avec Madame Trotin¹⁷³ (35) à être encore à Terves. J'ai connu Madame Trotin le jour de l'arrivée allemande. Depuis nous ne nous sommes plus quittées, surtout depuis notre veuvage respectif.

Après ce déménagement, ma petite sœur n'avait aucun problème pour aller en classe, puisqu'il n'y avait que la porte de notre cour pour accéder à celle de l'école.

C'est à peu près à ce moment-là que j'ai commencé à fréquenter celui qui allait devenir mon mari. Ma vie a basculé le mardi 4 août 1942¹⁷⁴. Je ne sais si cela existe encore, mais la veille, nous avions droit au carillon de l'église. Le jour de la cérémonie certains habitants installaient deux chaises devant leur pas de porte. Ces deux chaises étaient tenues par un ruban que la mariée devait couper pour continuer son chemin jusqu'à l'église. Sur chaque chaise, une petite assiette attendait le bon geste de chacun. C'était une coutume complètement inconnue chez nous et nous trouvions cela gentil.

Quinze jours après notre mariage, mon frère a supplié papa de le laisser s'engager pendant qu'il était encore temps. Dans un avenir très

¹⁷² Je ne sais pas pourquoi nous avons déménagé. Mes parents seraient encore présents, ils pourraient peut-être le dire.

¹⁷³ C'est avec elle que je reviens chaque année pour faire notre petit pèlerinage ; c'est une fameuse coéquipière.

¹⁷⁴ C'est Monsieur le curé Rambaud qui a béni notre union.

proche, il n'y aura plus de France libre disait-il. En novembre 1942 ce fût le débarquement en Afrique du Nord et mon frère, en bon patriote qu'il était, sans avoir fait ses classes, était déjà au combat aux côtés du général Giraud. A partir de là nous avons été près de 27 mois sans avoir de ses nouvelles, que par de simples messages, deux je crois. C'est à peu près à cette époque que la France a commencé à bouger.

Environ 6 mois après notre mariage, mon mari faisait partie de la résistance et je ne savais pas encore. D'abord papa eut du mal à l'accepter ; il disait que les risques étaient grands, qu'il fallait qu'il pense à sa femme et à son futur enfant. Finalement en tout bon patriote, il a compris où était le devoir d'un Français. Je n'ai jamais su où les parachutages¹⁷⁵ avaient lieu, mais lorsque mon mari me disait : « ce soir, tu laisseras la fenêtre entr'ouverte », je savais ce soir-là que j'entendrais le ronron des avions. Pour sortir et revenir, il escaladait le mur de notre cour qui donnait dans une pâture appartenant à Madame Bourreau.

Un jour, mon mari est revenu avec un parachute¹⁷⁶ ; nous étions en extase. Déplié il ne tenait pas dans la cuisine, il était blanc, d'un tissu magnifique et tout à coup la peur s'empara de nous : « et si les Allemands arrivaient ?? »¹⁷⁷. C'est avec grande nervosité que nous avons eu du mal à le replier pour le mettre dans une boîte en fer et il s'est trouvé enfoui dans le bout du jardin que nous avions près de la ligne de chemin de fer en allant vers Bressuire.

Ce n'était qu'un échantillon à côté de ce que nous allions vivre quelques mois plus tard...

Les Allemands commençaient à être méfiants et agressifs. Un jour, je ne sais comment et pourquoi, mon mari a eu l'audace et surtout

¹⁷⁵ Même après la guerre, je n'ai jamais posé la question.

¹⁷⁶ Par la suite, le parachute a servi à nous faire différentes choses, je me souviens d'un beau chemisier avec des smocks, que je portais avec fierté, encore longtemps après la guerre. Nous en avons eu un autre qui n'était pas du même tisse ; c'était un genre de toile d'avion. Il était orange. J'ai fait des tabliers à ma petite fille et bien d'autres choses.

¹⁷⁷ Pourquoi, mon Dieu ? On ne les voyait jamais ou presque, sauf quand ils sont venus pour notre voiture et le fameux dimanche où M. Chessé a téléphoné à Bressuire.

l'imprudence de rapporter un revolver à la maison¹⁷⁸. Papa, sidéré et franchement fâché, a caché l'arme sous la maison, ce qu'on appelle maintenant le vide sanitaire. Il y avait une toute petite ouverture que les gens de Terves appelaient « une boulite ». Doucement papa l'a glissé le plus loin possible sur une poutre. Pour l'heure l'affaire était close... ou presque... Quelques jours plus tard, soudain le bruit court que les Allemands allaient fouiller les maisons, ce qui était sûrement un faux bruit, un mensonge, mais très vite la panique fût présente. Et le revolver ? Je vois encore mon pauvre père : « il faut vite s'en débarrasser... que faire ? »

Je ne sais pas où papa a été chercher un gros aimant ; quoiqu'il en soit, une ficelle attachée à l'aimant devait nous permettre de pouvoir récupérer l'arme. Hélas ! La ficelle trop usée n'a pas supporté le poids du revolver et de l'aimant ; il est tombé. Il est tombé sous les poutres, sur la terre. La décision de papa fût vite prise. Enfermé à double tour, priant tout haut Sainte Thérèse, papa s'est mis à scier une lame de plancher pour récupérer ce qui n'aurait jamais dû être à la maison. C'était la grande panique, maman et moi on pleurait presque d'énervement. Depuis, combien de fois j'y pense et y réfléchis, c'était complètement stupide car papa, emportant l'arme sur lui¹⁷⁹ (44) pour aller la cacher dans un tronc d'arbre en rase campagne, risquait beaucoup plus que si ce témoin gênant était resté des années sous terre, sous la maison. La peur fait parfois faire des erreurs irréparables !

Je n'ai pas encore parlé de la « Croix de Terves » et pourtant, que de souvenirs ! Annette mon amie, ses parents si bons, Madame Guitton qui

¹⁷⁸ L'engin trônait carrément sur le banc à la cuisine. Quelle inconscience ! C'est dans cette pièce où s'est déroulé cette scène que ma fille est née le 24 décembre 1943. Le soir, je faisais mes commissions et les gens du pays me disaient : « Dépêchez-vous si vous voulez que ce soit un petit Jésus ». Ce fut un petit Jésus sous la forme d'une petite fille baptisée sous le nom d'Anna-Maria, Annie pour ses parents. Malgré cette grande joie, j'avais toujours la nostalgie des Ardennes et j'aspirais au retour. Pourtant, malgré la guerre, la vie était douce, je ne connaissais pas mon bonheur. Je suis retourné avec ma sœur en 1982, là où nous avons vécu cet événement. J'aurais voulu voir l'endroit où mon pauvre père avait scié le plancher mais tout avait changé ; c'est maintenant du carrelage. J'aimerais pourtant y retourner pour voir se la petite « boulite » est toujours là, dans la cour. En un clin d'œil, c'est avec émotion que j'ai revu la place du petit lit où mon bébé a été déposé sitôt sa naissance. Souvenirs inoubliables !!

¹⁷⁹ Nous n'avons jamais su où le revolver anglais avait trouvé refuge. Papa ne l'a jamais dit, même après la guerre.

nous faisait des crêpes. Il y aurait beaucoup à dire sur ces gens qui ne savaient que faire pour nous être agréables ; ils n'ont pas changé. J'y retourne chaque année et la chaleur de leur cœur est toujours présente. Joseph, que j'ai connu adolescent, est maintenant un grand-père et je sais que la vie n'est pas douce pour eux et pourtant ils ont donné, ils ont caché, souvent à leur risque et péril, mais en plus de leur sensibilité, ils étaient très discrets ; aussi je respecte leur silence.

Depuis notre déménagement, nous étions près de la ferme « Bourreau » et nous avions le droit de tout faire, de tout ramasser : des châtaignes, des champignons dans leur pré, cueillir des têtes de choux vache ; nous en faisons un régal, des vrais choux de Bruxelles ! Nous avons même l'autorisation d'aller dans leur grange chercher des rutabagas, des topinambours que maman nous accommodait avec une sauce blanche. Papa allait au moulin chercher de la farine. Par la suite nous avons été chercher notre lait chez la famille « Gonnord », tout près de chez nous et c'est là que pour la première fois, j'ai découvert le rouet et sa quenouille. J'admirais la vitesse avec laquelle la dame filait la laine. Je vois encore le gros paquet de laine à ses pieds ; maman avait connu cela chez ses grands-parents. Cette famille était, je pense, des dissidents ; car il n'était pas rare que, lorsque nous allions chercher notre lait, s'ils étaient en prière, la prière continuait tout en nous servant notre lait.

Mais ce qui était typique, ils vivaient à trois : père-mère-fils. Il y avait systématiquement, devant les braises de la cheminée, 3 pommes qui cuisaient doucement, pas 4. Ensuite, nous avons été chercher notre beurre à « Bois Guillot »¹⁸⁰ chez Madame Berthelot. A chaque fois, cette bonne



Ma sœur avec ma petite fille qui avait environ 1 mois 1/2. Photo prise dans la pièce où papa a dû scier une lame du parquet pour récupérer le revolver.

¹⁸⁰ Village de Robert Bobin.

personne me faisait cuire une pomme pour me réchauffer lorsqu'il faisait froid. A chaque pèlerinage, je vais la voir et c'est avec émotion que je retrouve la petite chaise basse sur laquelle je m'installais pour changer ma fille !

Vint enfin le jour J, le jour le plus long, le jour tant attendu.

Ce mardi 6 juin 1944, machinalement nous avons tourné le bouton de la TSF¹⁸¹, on n'osait y croire !! Quelle joie !! L'armada avait pris pied sur les plages Normandes. Notre porte donnait dans la cour qui faisait face aux fenêtres de la mairie et pour que les employés entendent, nous avons mis la radio à fond. Je crois même que maman a frappé à leurs carreaux. C'était la liesse, on pleurait presque de joie ! Ce serait maintenant, on sabrerait le champagne ! Déjà, comme une sottise, je me voyais reprendre le chemin des Ardennes alors que maman, sans penser un instant que toute cette épopée allait provoquer de grands dégâts, était très fière que les alliés avaient débarqué juste dans son pays, en Normandie. Pour elle c'était quelque chose ! Mais petit à petit sa joie a fait place à quelques craintes. Caen subissait les bombardements¹⁸², une partie de sa famille était là-bas. Ils sont restés 3 semaines à vivre dans les caves, les bâtiments en ruine ; ils avaient 2 enfants dont le plus jeune avait tout juste 6 mois. Après avoir fait une grande partie du chemin à pied, sachant que nous étions à Terves, ils sont arrivés. Ils ont tout de suite été logés à « l'Etanchet ». La cousine de maman a été employée aux écritures de la mairie. Sitôt Caen délivrée, ils sont repartis, à pieds. La nostalgie du pays était grande, ils n'ont pas su attendre. C'est à cet instant que j'ai réalisé combien mes parents étaient sages de savoir attendre le bon moment pour repartir.

¹⁸¹ Depuis ces années d'occupation, nous écoutions « Radio Londres » et les appels. On avait presque l'oreille collée devant l'appareil tellement il était difficile de comprendre et de capter les messages avec le brouillage voulu des Allemands. Mon beau-père venait tous les jours et le moindre message qui nous semblait peu ordinaire nous laissait une lueur d'espoir. Et c'est au moment où l'on s'y attendait le moins que c'est enfin arrivé.

¹⁸² CAEN n'était que ruines. Papa ayant fait toute la guerre 14-18, même à Verdun, il n'avait pas vu de telles ruines. CAEN n'était qu'un tas de ruines. Ironie du sort, seule une grande vitrine d'un magasin Devred avait tenu sans le moindre bris de glace. Pour repartir dans les Ardennes, mes parents ont choisi cet itinéraire pour revoir mon grand-père.

Ils étaient toujours sans nouvelle de mon frère, nous ne nous doutions pas qu'il avait fait les débarquements de l'île d'Elbe, Pantélaria, la Corse, la Sicile, Monte Cassino.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

TAXE PERÇUE

23 JUN 44

DEMANDEUR — ANFRAGES — ENQUIR

Nom - Name *Pinguet*
Prénom - Christian name - Vorname *Peter*
Rue - Street - Strasse
Localité - Locality - Ortschaft *Cervet par Bichme*
Département - County - Provinz *2 Savres*

Message à transmettre — Mitteilung — Message
(25 mots au maximum, nouvelles de caractère strictement personnel et familial)
(nicht über 25 Worte, nur persönliche Familiennachrichten)
(not over 25 words, family news of strictly personal character)

*Toute la famille en bonne santé
et espère de même, attendons
nouvelles par tous les moyens
possibles — Bons baisers de tous
à Maman*

Date - Datum *23 juillet 1943*

DESTINATAIRE — EMPFÄNGER — ADDRESSEE

Nom - Name *Pinguet*
Prénom - Christian name - Vorname *Jean*
Rue - Street - Strasse *Cd Trancain d'Instruction*
Localité - Locality - Ortschaft *29^e RTA*
Province - County - Provinz *Algerie*
Pays - Country - Land *Algérie*

ANTWORT UMSEITIG
Bitte sehr deutlich schreiben

REPONDRE AU VERSO
Prière d'écrire très lisiblement

REPLY OVERLEAF
Please write very clearly

11 OCT 1943

4138

Courrier de Madame Pinguet à son fils Jean

Un soir, alors que maman nous avait fait des crêpes, il en restait une : « Ce sera dit-elle, la part du pauvre ». Il était à peu près 21 heures, je préparais ma fille pour la nuit, quand tout à coup, des pas dans le couloir, la porte s'ouvre, dans l'encadrement un homme sale, mal rasé, mal vêtu ! J'entends encore maman dire : « Qui c'est ça ? ». C'est moi qui l'ai reconnu la première, j'ai crié : « C'est Jean ! ». Je pleure en écrivant ce passage. J'ai

crié si fort que ma fille me dit toujours qu'elle s'en souvient... Pourtant elle n'était pas vieille.

Il était parti de Nice depuis 8 jours et il venait de faire le trajet Bressuire – Terves à pieds. Nous nous sommes retrouvés dans ses bras qui étaient trop petits pour nous tenir tous et nous serrer contre lui comme nous l'aurions voulu, on pleurait et je pleure encore, la scène est tellement présente. C'est lui qui, après l'effet de surprise, eut le courage de dire, et je l'entends encore : « On va pas rester à pleurer tous comme des c... » Le pauvre. C'était lui ! Et il a mangé la crêpe. Bien entendu, maman lui en a fait d'autres.

Il avait une permission de 15 jours ; la guerre prenait fin mais elle n'était pas terminée. Il a dû rejoindre son corps d'armée à Nice



Papa et ma petite sœur en 1942.

Un mois après, Hitler tentait un dernier coup de dés avec la bataille de Bastogne. De nouveau, nous tendions l'oreille vers les informations qui n'étaient pas trop réjouissantes. En effet, nous recevions des nouvelles de nos amis Ardennais qui avaient préparé leurs paquets, pour une fois de plus reprendre le chemin de l'exode. L'heure redevenait grave et les frontaliers savaient que si les Allemands revenaient, leur vengeance serait dure et cruelle. Puis lentement, tout redevint calme ; c'est avec un grand soulagement que nous avons appris le recul de l'armée Allemande. Ce fut le printemps, tout renaissait d'espoir, la France était libérée, les batailles étaient maintenant en Allemagne, nous n'étions plus sous la

botte.

C'est le 31 avril 1945, que mon mari et moi avons pris la route de Terves-Bressuire pour prendre le train Parthenay-Poitiers-Paris, pour nous déposer enfin à Charleville le 2 mai 1945. A vrai dire, avec les années passées, quand je réfléchis, j'étais sans me rendre compte une gamine égoïste. Je ne m'intéressais même pas si mon mari allait se plaire dans les Ardennes. A son tour, il quittait son pays, sa famille, ses amis, ses habitudes et je ne me doutais pas que je laissais derrière moi les plus belles années de ma vie.

Mes parents ont attendu le 16 juillet 1945 pour nous rejoindre ; tandis que papa confectionnait une remorque pour emporter nos affaires. Les gens du pays le suppliaient : « Restez Monsieur Pinguet, c'est un homme comme vous qu'il nous faut au pays »¹⁸³. Aussi quand mes parents sont repartis, ces braves gens n'ont rien voulu recevoir, pas même tout ce qu'ils avaient donné à notre arrivée et c'est ainsi que mes parents sont revenus avec couettes de plume, oreillers, couvertures, traversins, ustensiles de cuisine et 2 chauffeuses !

Mon mari et moi sommes revenus pour le mariage de ma sœur quelques mois plus tard. Je note au passage, que mes beaux-parents¹⁸⁴ étaient de braves gens, ma belle-mère humble et soumise, très calme, discrète, jamais un mot plus haut que l'autre. Je l'admirais. Ils ont perdu un



Ma sœur ; au fond, maman, en 1942. Ma sœur cache la fameuse boulotte

¹⁸³ Papa était très bricoleur, très calme. Il rendait pas mal de services, il était dans son genre assez ingénieux. Il avait fait des poêles à sciure. A cette époque, c'était important.

¹⁸⁴ Mon beau-père travaillait à la SNCF et ma belle-mère tenait le passage à niveau de Terves. Lors de ma dernière visite en octobre 1993, j'ai vu que l'on agrandissait la maisonnette. Cela m'a fait un peu mal, elle ne sera plus telle que je l'ai connue.

petit garçon de 7 ans, trois semaines avant la naissance de ma fille. Il m'aimait beaucoup malgré son jeune âge, il aimait me faire plaisir, il m'apportait des pissenlits cueillis, épluchés et lavés de ses mains. Il repose au cimetière de Terves auprès de ses parents.

Bien qu'ayant eu un garçon en 1948, mon mariage fût brisé en 1950. J'ai refait ma vie en 1960 et je fus heureuse jusqu'en 1981, l'année où le papy de mes enfants et petits-enfants est décédé.

Je suis retourné à Terves avec lui 18 ans après la guerre. J'étais heureuse de revoir Terves et de retrouver la même chaleur que ces braves gens nous avaient offerte en juin 40. Mon mari était bien considéré par les habitants de Terves. La famille Guitton qui me reçoit chaque année, garde de lui un précieux souvenir.

Mon grand regret est de n'avoir pu faire refaire le voyage à mon cher père là où il s'est tant plu. Malade mais non impotent, il aurait aimé. Mais maman, craintive n'a pas osé accepter ce que je voulais tant faire. Papa est parti sans avoir revu Monsieur Monneau et combien d'autres. Il est décédé en 1971, il avait 77 ans.

Quand à mon frère, après ses campagnes de guerre, il s'est réengagé pour l'Indochine en 1950. Il est décédé fin septembre 1955 d'une tumeur au cerveau, il avait 33ans.

Comme je l'ai dit en page précédente, maman est revenue avec nous vers les années 72-73. Elle est décédée le 15 août 1991 dans sa 94^{ème} année, en emportant avec elle des souvenirs inoubliables de notre long séjour à Terves.

Il n'y avait pas de réunions de famille sans que la conversation ne roule vers notre pays d'asile et les enfants disaient « ça y est, les v'la repartis à Terves ». Je n'ai plus que ma sœur pour en parler¹⁸⁵. Elle a

¹⁸⁵ Il me reste aussi mon amie, Madame Trotin. Malheureusement, sa santé n'est plus que précaire, notre dernier voyage à Terves en octobre 1993 a été très pénible et fatigant pour son pauvre corps et je crains fort que, s'il y a une prochaine fois, elle ne puisse m'accompagner. A mon tout, j'ai peur, très peur de ne plus pouvoir faire ce voyage, tant

maintenant 59 ans et tout est encore bien présent. Elle a beaucoup de souvenirs et connaît mieux que moi le nom des villages ; elle reconduisait souvent ses camarades d'école qui lui ont fait, avec Mademoiselle Serres une sorte de petite fête lors du retour dans les Ardennes. Elle n'a pas oublié et quand elle en parle, les larmes ne sont pas loin.



**Avec les deux petites filles de mon amie,
Madame trotin. Derrière, ma petite sœur.
Année 1941.**

Hélas, un jour viendra où plus personne ne parlera de ce pays où nous avons vécu si tranquilles pendant 5 ans, seuls mes tracés resteront, cela me console et me fait grand bien. Aussi je veux que les petits-enfants, arrières petits-enfants et tous ceux qui viendront derrière, sachent et n'oublient jamais que ce petit bled a été une terre d'asile pour des gens qui venaient de loin, fuyant l'horreur de la guerre 40.

Leurs parents, leurs grands-parents, leurs arrières grands-parents se sont démunis, ont tout donné pour des milliers de gens qu'ils ne connaissaient pas. Il ne faudra jamais qu'ils oublient le dévouement, la bonté, le sacerdoce de leurs anciens ; leur cœur était grand !

attendu chaque année. Avoir tant pleuré pour repartir et tant attendre et espérer pour y revenir.

Lorsque je retourne à Terves, je n'oublie jamais d'aller au cimetière ; d'abord pour me recueillir sur la tombe de mes beaux-parents et de mon petit beau-frère. Ensuite je fais tout le tour pour y retrouver les noms et je revois nettement les visages que j'ai connus. Au début il y avait la photo de Clarisse sur sa tombe, c'était formidable, je retrouvais son air futé qui ne la quittait pas. Depuis le décès de Génie leur nièce, il n'y a plus de photo ; peut-être sont-ils tous ensemble ?



A gauche, mon petit beau-frère, Jean, décédé début décembre 43. A ses côtés, son frère René.



Ici, avec sa sœur Jacqueline, à peu près à la même époque.

Dans tous ces souvenirs, je voudrais essayer de n'oublier personne, pour remercier tous ces gens qui nous ont tant aimés. Combien je regrette de n'avoir pensé plus tôt à retracer mes années de jeunesse passées dans ce petit trou. Beaucoup ne sont plus, comment sauront-ils que je n'ai pas oublié ? Mes parents seraient là, ils en parleraient encore ; comment leur faire savoir, leur faire comprendre combien nous sommes restés reconnaissants de leur accueil si chaleureux ? A cette époque, tout le monde

vivait au jour le jour ; chacun était plus ou moins pauvre, mais qui n'a pas donné pour nous, réfugiés ?

Je ne comprends pas que certains réfugiés aient été déçus de l'accueil de ces braves gens. Je me pose la question – exactement la même que maman se posait souvent : « Qu'auraient-ils fait, eux, les Ardennais, si le contraire s'était produit ? ». Il ne faut pas oublier que les sangliers sont froids.

Depuis, 50 ans ont passé. Que d'années en arrière, mais toujours présentes et vivantes dans mon cœur. Terves a grandi. Terves a bâti. Terves a son boulevard Notre-Dame, sa rue de l'Avenir et beaucoup d'autres que j'ignore, sa vraie mairie, sa poste, sa salle des fêtes. Terves a même sa cabine téléphonique. Terves a évolué, nous a même presque dépassés, nous les réfugiés, qui considéraient ses habitants comme des arriérés ; quelle ingratitude ! Mais Terves n'est plus tel que nous l'avons connu : plus de lavoir occupé, plus de château d'eau, plus de WC publics, que de changements !!

Plus de père Clochard. Plus de Moïse. Plus de Clarisse avec sa bourrique. Plus de maréchal ferrant, bien qu'à l'époque je détestais l'odeur du ferrage. Mais j'entends encore le marteau sur l'enclume qui résonnait pour marquer sa présence. Et combien d'autres qui ne sont plus ; et un jour il n'y aura plus de moi, mais il restera ces souvenirs que je garde au plus profond de mon cœur.

Parfois j'aimerais revivre toutes ces années que je viens d'écrire ; les revivre sans la botte, sans la guerre. Il est vrai, que sans la guerre nous n'aurions jamais connu Terves !

Je remercie ma petite-fille Katia à qui j'ai demandé de me corriger certaines fautes car je n'ai pas la prétention d'être une Marguerite Yourcenar et pas davantage Marguerite Duras.

Je n'ai pas triché, je n'ai rien inventé. Tout est parti de mon cœur et j'espère n'avoir oublié personne. Pour certaines dates, je me suis basée sur

le livre « Les Ardennais dans la tourmente » des éditions Terres Ardennaises.

Que ce cahier reste pour les habitants de Terves une reconnaissance éternelle !

A tous ceux et celles encore présents :

La famille Guitton de la Croix de Terves

Madame Marie Grolleau

Melles Madeleine et Thérèse Chessé

Michel et Hilaire Chessé

Melle Yvonne Jourdain

Marie Mimault, sa cousine

Madame Monneau

Melle Rachel Charruault

Madame Cadu

Madeleine Gazeau – Mr et Mme Jean Guitton

Madame Berthelot, à Bois Guillot

Denise Souchet et son frère

Camille Gorry (il était jeune mais j'y pense)

Yvon Béneteau

Et combien d'autres dont les noms m'échappent. Pardonnez ma jeunesse, vous étiez si bons pour moi et malgré l'élan de vos cœurs, je m'ennuyais à mourir dans votre bled. Je ne comprenais pas... Je souhaite et espère qu'un jour le petit stade de Terves portera fièrement le nom de Robert BOBIN.

Simone PINGUET

Charleville Avril-Mai 1994



La joie des retrouvailles à la première permission de mon frère. Avec mon mari, Marcel Giraud, ma petite sœur à droite, Jacqueline Giraud ma petite belle sœur avec ma fille.



Mon frère, sa première permission à Terves.
Automne 1944.



A la même époque avec ma petite fille.
Première permission



Amitiés bien sincères et toujours présentes
à toutes mes petites amies de l'école de
Mlle Serres, des années 1940 - 1945.

Himi Pinquet





C'est ici dans ce même plan d'eau que ma petite sœur s'est mise nue pour se baigner. Été 1940.



**Avec Pierrette Grolleau.
Été 1941.**



Ma petite sœur. Automne 1940

Avant de clore ce cahier, il me reste une pensée très profonde. A l'heure où nous fêtons la commémoration du débarquement.

Jeunesse d'aujourd'hui, jeunesse de demain, n'oubliez jamais que par un jour de tempête, des milliers de petits gars sont venus mourir sur nos plages normandes pour nous délivrer des nazis. Des mères, des pères, des épouses pleurent encore les leurs restés sur le sol de France. Essayez d'imaginer l'immensité des cimetières qui longent les côtes normandes.

C'était à l'aube du 6 juin 1944.

N'oubliez jamais !

N'oublions jamais !